

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN: Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin Juillet — Août Septembre.

N° 204

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

JUIN - JUILLET 1967

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

HOMMAGE A PAUL LE FLEM

Le 26 février et le 31 mars derniers, l'O.R.T.F. a rendu hommage au très grand talent de l'un de nos meilleurs compositeurs français, le maître Paul Le Flem. Nous avons eu en effet la joie d'écouter sur l'onde de France-Culture la Deuxième Symphonie et la «gwerz» dramatique La Naudite, respectivement aux dates précitées et qui encadraient harmonieusement à intervalles à peu près égaux la célébration du 86ème anniversaire de ce si sympathique musicien.

Paul Le Flem est né précisément le 18 mars 1881, à Lézardieu, dans ce vieux comté de Penthièvre qui forma notre département des Côtes-du-Nord. C'est donc un pur breton et nous devons même dire un breton bretonnant car il aime aussi profondément sa noble langue celtique qu'il la connaît admirablement. N'oublions pas que la terre d'Armor, dont le nom évoque en breton — et souverainement — celui de la Mer, l'immense mer (Ar Mor) qui l'enfanta, nous a donné non seulement des marins intrépides faisant l'admiration du monde, mais aussi tout un peuple de race forte et courageuse dont nombre d'enfants sont devenus pour la gloire française des savants et des artistes de la plus haute valeur: écrivains, peintres, statuaires, poètes et musiciens. En ce qui concerne plus spécialement la musique, il suffit de citer sept noms bien connus, ceux de Bourgault-Ducoudray (1840-1910); Guy Ropartz (1864-1955); Louis Vuillemin (1873-1929); Louis Aubert (Né le 15 février 1877); Paul Ladmirault (1877-1944); Jean Cras (1879-1932); et Paul Le Flem (né le 18 mars 1881) pour constituer une brillante Pléiade armoricaine de compositeurs. Je viens de citer tous ces noms dans l'ordre strict des dates de naissance. Le doyen est Bourgault-Ducoudray. Grand Prix de Rome en 1862, et le benjamin est Paul Le Flem qui n'en est pas moins un fort vaillant et actif octogénaire. On vient de fêter tout récemment les 90 ans de Louis Aubert dont je parlerai dans un autre article. Lui et Paul Le Flem sont donc les survivants de cette glorieuse pléiade et nous souhaitons de tout coeur d'avoir encore longtemps la joie de leur dire, de leur exprimer de vive voix ou par écrit notre affectueuse admiration.

Parmi ces sept valeureuses illustrations de la musique bretonne, nous trouvons trois Nantais (Bourgault-Ducoudray, Vuillemin et Ladmirault), deux «nés nantis» — comme on dit là-bas — des Côtes-du-Nord (Guy Ropartz et Le Flem), un Malouin ou presque, puisque né à Parame (Louis Aubert) et un Bestois (l'Amiral Jean Cras). On peut donc dire que quatre des cinq départements formés par le vieux duché de Bretagne sont ici représentés. Mais le Morbihan, que baignent les eaux du golfe dont le nom breton signifie «la petite mer» n'est pas pour autant oublié car si Paul Ladmirault est né au coeur de la Loire-Inférieure promise Loire-Atlantique, nous devons dire qu'il trouva bien souvent le meilleur de ses inspirations quand il allait se reposer en travaillant toujours en son manoir de Kerbill-en-Pénestin qui lui était si cher. En dehors de ces sept grands noms de compositeurs formant la Pléiade il y a bien d'autres compositeurs bretons qui, pour n'avoir pas atteint auprès du public une notoriété aussi haute, n'en restent pas moins excellents. Parmi ceux-ci il me suffira de citer à titre d'exemple, parmi tant d'autres, le nom d'Adolphe Piriou qui écrivit diverses oeuvres de musique de chambre et qui eut un bel ouvrage lyrique exécuté à l'Opéra: Le Ronet d'Armor.

J'aurai eu le très grand honneur de connaître personnellement trois des sept grands artistes de la pléiade dont je viens de parler: Ladmirault, Vuillemin et Le Flem. Si les deux premiers, hélas, s'en sont

allés, j'ai au moins la très grande joie de trouver en Paul Le Flem — qui est heureusement mon très proche voisin — un sincère ami, mon aîné de cinq ans, qui reste pour moi un toujours jeune et vivant exemple de volonté et de travail dans sa verte vieillesse. Nous allons voir que tout récemment encore il a créé deux oeuvres absolument remarquables.

La plupart des musiciens connaissent parfaitement ce que représente la longue carrière de Paul Le Flem. Je me permets toutefois de rappeler pour ceux de nos jeunes lecteurs qui ne seraient pas encore suffisamment informés que ce maître fit dans sa jeunesse ses premières études au Conservatoire de Paris sous la direction d'Albert Lavignac mais il fut ensuite le brillant disciple de Vincent d'Indy à la Schola Cantorum et il travailla aussi avec Albert Roussel. En 1920 il fut nommé professeur de contrepoint dans cette célèbre école de la rue Saint-Jacques où il forma de nombreux et excellents élèves. Parallèlement il acquit une grande notoriété en dirigeant l'admirable ensemble choral des «Chanteurs de Saint-Gervais» et il fut nommé ensuite, en 1924, chef des choeurs de l'Opéra-Comique. Comme compositeur, il nous donna de nombreux ouvrages qui connurent un très grand succès. Mais je ne saurais mieux faire, avant d'en venir aux deux oeuvres les plus récentes qui nous occupent ici, que de citer quelques lignes du grand et regretté critique Emile Vuillemoz qui, dans son «histoire de la Musique» (Page 320, Arthème Fayard, Editeur, Paris) traduisent bien ce qu'il pensait de Paul Le Flem: «Bien qu'il ait étudié, puis enseigné le contrepoint à la Schola Paul Le Flem a échappé complètement, dans son esthétique et dans sa technique de compositeur, à l'emprise pédagogique de son maître. Cet artiste breton, extrêmement sensible et pourvu de la plus brillante culture littéraire et philosophique, s'est assimilé très rapidement toutes les finesses d'écriture de Fauré et de Debussy et a écrit dans le style le plus souple et le plus libre une très belle symphonie que nos chefs d'orchestre oublient trop aisément, un triptyque symphonique: Pour les

morts, Danse et Invocation, une esquisse symphonique: La voix du Large, une Fantaisie pour piano et orchestre, un Chant des Genêts, un Quintette, une Sonate, des mélodies et deux ouvrages lyriques très adroitement traités, la chantefable Aucassin et Nicolette et le fabliau: Le Rossignol de Saint-Malo. Toutes ces oeuvres révèlent une véritable nature de musicien». Sous la plume d'un Vuillemoz, qui n'était pas prodigue d'éloges faciles, ces lignes sont significatives, elles laissent entendre que Le Flem ne perd jamais son temps à écrire quand il n'a rien à dire. Sa musique apporte toujours à ceux qui l'écoutent de l'esprit de la finesse et de la beauté. Dans sa citation, Vuillemoz parle évidemment de la Symphonie en la que notre auteur avait écrite en 1906 et 1907. La sonate est celle en sol mineur pour violon et piano et le quintette est celui avec piano, en mi mineur, composé en 1910. J'ajouterai au texte de Vuillemoz que Le Flem a écrit aussi de très beaux choeurs et que son charmant fabliau Le Rossignol de Saint-Malo a été mis en scène à l'Opéra-Comique par les soins de Jacques Rouché. J'ai d'ailleurs parlé longuement de cet ouvrage dans ces colonnes en mars 1962. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est de citer un magnifique ouvrage que Vuillemoz n'a pas connu et qui fait grand honneur à Paul Le Flem c'est La Magicienne de la Mer, cette émouvante partition lyrique qui fut applaudie à l'Opéra-Comique. Voilà je crois, en y ajoutant les deux nouvelles partitions dont je vais parler dans un instant ce qu'a été jusqu'à présent la très belle production de cet éminent musicien.

(Suite page 3)

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues: 24.282,82 F

M. Patfoort, Ostende (Belgique) 20 F; M. Marteau, Orchestre Mandolines et Guitares «Renate», Paris 100 F.

Total général à ce jour: 24.402,82 F

LES MÉLODIES DE LOUIS DUMAS

(1877 - 1952)

«En possession de toutes les finesses de l'écriture, grand compositeur... n'a pas occupé la place de premier plan à laquelle il avait droit» a écrit Gabriel Bender dans son article nécrologique du «Guide du concert» du 20 mai 1952.

Et Paul Landormy, à propos de son opéra La vision de Mona (joué à Dijon, Besançon puis à l'Opéra de Paris en 1931): «sujet dont Louis Dumas a fortement exprimé le caractère tragique dans une musique simple et directe sans vaine recherche, mais qui porte une musique ardente, colorée, poétique, comme tout ce qu'il a composé (Paul Landormy, «La musique après Debussy», Ed. Gallimard).

Un atavisme multiple le prédisposait.

Il était né en effet à Paris d'une mère professeur de chant dans les Ecoles de la ville, elle-même petite fille du baryton Bizot, robuste enfant de la Bourgogne, créateur en 1824, à l'Opéra, du «Barbier de Séville». Comme la veuve de Bizot vécut très longtemps, qu'elle avait suivi elle aussi la carrière et qu'elle l'évoquait avec ferveur — Paul Landormy, qui l'a connue, nous le raconte, — la tradition avait bercé directement les oreilles de notre jeune musicien.

D'autre part son père, un méditerranéen pur sang agrégé ès-lettres et issu d'une lignée de professeurs, lui inculquait de son côté sous les ombrages du lycée Michelet l'atticisme des Belles-Lettres.

Veillaient aussi deux oncles maternels, l'un qui serait un jour inspecteur général de l'Enseignement, l'autre, l'un de ses premiers poètes, le critique d'art Léon Roger-Milès qui fut directeur du «Figaro» illustré dans les années 1900. Rien d'étonnant avec de tels guides que le flambeau fut vaillamment saisi!

Et puis il y eut le frère cadet, Charles Dumas, poète précoce, magnétique, mort héroïquement en 1914 avec qui il eut le temps d'écrire néanmoins plusieurs de ses plus belles pages.

Ses humanités brillamment achevées, Louis Dumas était devenu en effet l'un des plus notoires lauréats du conservatoire de Paris, y remportant successivement dans les classes de Jules Bouval, Georges Caussade, Lenepveu, Xavier Leroux, les premiers prix d'harmonie, de fugue, de contre-point et, pour finir, en 1906, le premier grand prix de Rome avec sa cantate «Ismaël» (livret d'Adenis) et une distribution éclatante: le ténor Muratore, le baryton Jean Reder, la soprano Cesbron et au piano le tout jeune Adolphe Borchard.

Il avait déjà écrit alors des oeuvres marquantes où se manifestait d'emblée l'inspiration mélodique la plus heureuse qui vibrerait sans cesse pendant cinquante ans, en s'amplifiant même encore une fois, à la fin, pour le chant du cygne.

La romance pour flûte, opus 1, écrite à vingt ans, et sa romance

PETITE HISTOIRE D'UN GRAND MUSICIEN

J. HAYDN

François Joseph Haydn naquit le 31 mars 1732 à Rohrau (Bohême). Son père cumulait l'état de charron et les fonctions de sacristain de la paroisse, il avait une belle voix de ténor et avait appris à jouer de la harpe à Francfort dans un de ces voyages tels qu'en faisaient alors assez fréquemment les ouvriers. Sa mère Anne-Marie, avait été cuisinière chez le Comte de Harrach, seigneur du village de Rohrau. Elle chantait agréablement; aussi les jours de fête, les deux époux se délassaient-ils des travaux de la semaine en demandant distraction à la musique.

A l'âge de cinq ans, Haydn voulut aussi se mêler à ce petit concert; il le fit d'une manière originale, se servant d'un morceau de bois et d'une baguette en guise de violon et d'archet. Paganini lui-même n'aurait pu tirer aucun son d'un pareil instrument, mais le jeune Joseph se dédommageait en marquant la mesure avec les mouvements de son archet, et cela de façon si juste et si exacte, qu'elle excita l'étonnement d'un parent de la famille nommé Franck, qui était venu un jour rendre visite au charron de Rohrau. Il offrit de faire l'éducation de l'enfant et les parents y consentirent avec joie. Haydn suivit donc son cousin à Hambourg, il y apprit les éléments de la musique et assez de latin pour comprendre le sens des textes sacrés.

Haydn était depuis trois ans chez son cousin, quand le hasard conduisit chez Franck, le maître de la chapelle, Reuter, qui dirigeait la musique de la cathédrale Saint-Etienne, à Vienne. Reuter faisait une tournée pour recruter des enfants de chœur. L'instituteur lui ayant parlé avec admiration de son jeune parent, l'artiste viennois voulut l'entendre. Le fils du charron se tira de cette épreuve à son honneur. Seulement Reuter remarqua qu'il ne savait pas faire le trille. «Et comment voulez-vous répondre l'enfant terrible que je sache ce que mon cousin ne sait pas lui-même!» — Vient ici je vais te l'apprendre répliqua le maître. Il prend alors le jeune musicien entre ses jambes, lui montre comment

il faut rapprocher avec rapidité 2 sons, retenir son souffle et battre la lutte. A peine cette leçon est-elle donnée, que l'enfant se met aussitôt à triller comme si n'avait jamais fait ce cela. Enchanté du succès de son écolier, Reuter prend une assiette de magnifiques cerises qu'on venait de mettre sur la table et la vide toute entière dans les poches de l'enfant. Inutile de dire qu'il ne s'en tint pas là, et qu'il emmena avec lui celui qui promettait d'être l'ornement de sa cathédrale.

A 17 ans, après la vie brillante de Vienne (dont il n'avait guère aperçu hormis les fêtes et offices que le bâtiment triste de l'Archevêché) il est brutalement congédié après une mue tardive il accepte alors un poste de valet de chambre chez le napolitain Porpora «J'acceptais tout de lui, injures et coups de pieds dit-il, parce qu'il m'apprenait le chant, la composition et la langue italienne». Il brosse les habits mais, grâce à Porpora, Haydn, entre à la Cour de Vienne, où le Comte Morzin le remarque et l'engage comme directeur de la musique, avec 15 musiciens sous ses ordres.

(Suite page 4)

LE COIN DES JEUNES

«Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir...»

BIZET

Après avoir rappelé que 1838 est l'année de naissance d'Edouard COLONNE, après avoir signalé qu'elle est celle d'Alexis de CASTILLON originaire de Chartres, mort en 1874, élève de Victor Massé et de César Franck, auteur de pièces symphoniques parmi lesquelles Esquisses symphoniques, Suite d'orchestre, auteur d'un Concerto pour piano et orchestre, de Pensées fugitives pour le clavier seul, de musique de chambre, de mélodies (telles que le Semeur) — connaissez-vous? — 1838 est aussi l'année de Georges BIZET.

Ah! nous voici plus sûrs de nous car déjà «Toréador en ga-a-a-arde...» retentit à nos oreilles et nous allons parler de la brillante carrière due à Prosper Mérimée et qui donna l'occasion d'un grand chef d'oeuvre lyrique: Carmen.

L'auteur de cette partition, comme Mozart qu'il admirait tant, eut un passage terrestre de courte durée: trente sept ans! Sa famille était musicienne: père professeur de chant, mère issue des Delsarte qui ont honoré l'école française de piano. Le 25 octobre 1838 on inscrivait, sur un état civil de Paris, la naissance d'Alexandre-César Léopold alors que tout le monde ne parle que de Georges. En effet, son parrain, ami de la famille, déclina ce prénom qui lui est resté.

C'est à l'âge de quatre ans que sa maman lui apprit simultanément la lecture des lettres et des notes. L'enfant prit très vite le goût de la musique. Entre ses leçons il préférait aux jeux les cours que donnait son père qu'il écoutait derrière la porte. Il ne tarda pas à étonner l'excellent pédagogue lorsque celui-ci voulut entreprendre une éducation sérieuse pour ce fils dont il découvrit les premières lueurs du génie. Un jour qu'il le mit en présence d'une leçon criblée de difficultés, notamment d'intervalles malaisés, il s'aperçut que les yeux du lecteur étaient égarés vers un autre monde et bien loin du cahier ouvert. Le petit Georges continuait à solfier sans lire... Il avait entendu cette leçon derrière la porte et la répétait sans une lante!

Les progrès furent tellement rapides que le savoir de papa Bizet fut vite épuisé tant pour le piano que pour l'harmonie.

(Suite page 3)

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

MUSIQUE D'INSPIRATION RELIGIEUSE

UN HAUT CHEF-D'ŒUVRE DE HAYDN

« Les sept paroles du Christ en croix » sont d'inspiration religieuse mais ne constituent pas une œuvre liturgique. Entre un prélude et un postlude se déroulent 7 sinfonias (alternativement majeures et mineures) dont chacune est le fibre coramtaire musical des Paroles. Outre l'orchestre à cordes, l'instrumentation comprend, suivant les nos. de 0 à 2 flûtes, 2 hautbois, 2 bassons, de 2 à 4 cors ; aucune voix.

(Analyse détaillée. Introduction : portique sublimé au seuil du drame sacré. Sonata I - Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font : baigne dans une claire atmosphère de bonté. Sonata II - Aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis : expression de lumineuse sérénité et d'affectueuse confiance. Sonata III - Mère, voici ton fils : palpitant de tendresse, vibrant d'un chaleur toute humaine. Sonata IV - Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? : Le défilé est haché et coupé de lourds silences, l'expression désolée et chargée de sombres accents. Sonata V - J'ai soif : on touche au fond de la détresse, sobriement traduit. Sonata VI - Tout est consommé : les basses scandent avec désignation un rythme régulier comme un glas, mais parfois la mélodie s'envole éthérée. Sonata VII - Entre tes mains, Seigneur, je remets mon esprit : éclairée par une paix toute céleste. Il tremote - le tremblement de terre - pour lequel 2 trompettes et timbales se joignent à l'ensemble ; bien qu'étonnante, on peut penser cette pièce descriptive superflue, après le haut niveau de spiritualité précédemment atteint).

Voilà qui fera s'émouvoir définitivement la légende de superficialité de « Papa Haydn », car ce haut chef d'œuvre de la maturité révèle à la fois la profondeur de sa foi et la puissance de son génie dramatique. D'une poésie pénétrante et d'une émotion prenante, « Les 7 paroles » constituent une sublime oration.

La musique évolue d'abord de la sérénité vers la douleur (points culminants de la tragédie : sonates 4 et 5) puis de la douleur vers la sérénité. Notons que c'est la première édition phonographique de la version originale qui nous est offerte ; on connaissait déjà au disque l'arrangement pour quatuor à cordes.

Nous entendons pour la première fois l'Orchestre de Chambre de Catalogne, qui conduit Ros-Marbà. Sa version est pensée et sincère, rigoureuse mais fervente, servie par une simplicité efficiente et une intimité rayonnante. L'interprétation de la deuxième sonate est merveilleuse ; dans celle de la cinquième - que d'aucuns auraient peut-être tort de souhaiter plus tragique - la douleur semble déjà dépassée, sublimée.

L'enregistrement fut réalisé dans une église ; la reproduction sonne très bien (les fins de face grésillent un peu). Livraison des 2 disques en boîtier soigné, avec plaquette et fiche technique. Documentation comme présentation sont donc rationnelles. (1)

DEUX CANTATES ALLEMANDES DU XVIII^{ème} SIÈCLE

Où l'on retrouve les noms chers de TELEMAN et de BACH.

Celui-ci avec la Cantate « Mache die Tore weit », une des très nombreuses qu'il écrit (39 cycles annuels !). Destinée au premier dimanche de l'Avent et glorifiant le Sauveur, elle eut l'honneur d'être copiée par Bach. Ce qui trape surtout dans cette œuvre, c'est l'utilisation du mineur en tant que mode gai.

Elle réclame soprano, basse, orchestre à cordes et 2 hautbois (Chœur ample et vigoureux. Air de soprano avec les hautbois : la beauté en égale celle de certaines arias de Bach. Récitatif de ténor. Air de basse allégré tout en étant expressif. Choral).

Celui-ci avec la Cantate « Süßer Trost, mein Jesu kömmt » (B.W.V. 151). Pour Noël également, cette œuvre assez peu jouée, équilibrée et très poétique, revêt la douceur du circonstance.

(Pas de chœur d'entrée. Introduction d'orchestre toute pastorale et air de soprano avec flûte, d'une exquise fraîcheur ; dans cette aria da capo, les extrêmes sont très tendres, la partie centrale plus fleurie. Récitatif de ténor. Choral).

Des 4 chanteurs solistes, Teresa Stich-Randall se distingue particulièrement, par la qualité de son phrasé (remarquable sans peut-être avoir l'absolue perfection habituelle, du moins dans la première cantate. Les vocalises de la seconde sont très réussies). Chœurs et Orchestre de Vienne sont fermement conduits par Boettcher.

Dans l'ensemble, nous préférons à l'honnête version de la cantate de Telemann, la belle traduction de cello de Bach.

Reproduction sonore assez claire. Notice complétée par une fiche (textes en français et en allemand). (2)

LE CHANT PROFANE

RODRIGO : CANCIONES

Un récital entier RODRIGO : quel régal ! De ces 15 pièces quelques-unes ont déjà été présentées à l'occasion d'autres disques ; nous serons donc plus attentifs.

Ce qui frappe avant tout, c'est comment, par delà les siècles, la ligne vo-

cale rejoint la pureté, le charme, la fraîcheur, la flexibilité des mélodies de la Renaissance (et de certaines œuvres courtoises médiévales). Ce qui est ensuite remarquable c'est que le compositeur sait se détacher du fond national (qu'il aime cependant tant et qui le lui rend bien) sans le renier, pour se hausser jusqu'à un style et un langage d'universelle audience. Enfin, l'accompagnement pianistique, toujours aussi discret que suggestif, est aussi clair que pertinent.

Quelques notes sur les textes inédits (Eta nina se lleva la flor : emporté, torrentiel, Serranilla : délicat. Fino cristal : pure poésie. Cantico de la Esposa : inspiration religieuse émue. Sobre el cuppey : libre récitatif aux profondes racines. L'espiégie « De Donde venis, amor ? » le célèbre « De los alamos vengo, madre ! » ainsi que « Con que lavaro ? » et « Vos me matasteis » sont écrits sur de vieux textes).

Ana Higuera Aragón est un excellent soprano colorature. Elle apporte un art plus simple et spontané, plus près de nature, moins élaboré et artistique que celui que M. Caballé (le choix sera affaire de goût) !

Des pages comme « Esta nina... », « De donde venis », « Estribillo » réclament une réelle virtuosité vocale ; l'artiste y excelle. Par contre, dans « Serranilla », elle montre ses possibilités expressives. Elle est tout à fait dans son élément avec « Aire y donaire » ; elle nous touche dans « Con que lavaro ? » - Au piano, le toujours excellent Zanetti.

Reproduction sonore très lisible. Notice sur le compositeur, l'interprète, non sur les œuvres. (3)

INSTRUMENTS

LA CLARINETTE

AU XVIII^{ème} SIÈCLE

Voici un programme pratiquement inédit de « concerti manheimiens » (ou assimilés) pour clarinette et orchestre à cordes.

De JOHANN STAMITZ (A tout seigneur...) ce concerto en si bémol dénote une écriture très ferme et exploite admirablement les possibilités de l'instrument (1- le dynamique tutti d'entrée donne le ton à tout le mouvement ; très intéressante cadence de l'Interpète. 2- La belle expression des mélodies confiées au soliste s'encadre là encore de tutti vigoureux. 3- Le finale se déroule, parfois dansant, dans une gaie atmosphère de fête.)

Deux caractéristiques essentielles pour le concerto en si bémol de POKORNY : il utilise volontiers le registre de chalumeau de la clarinette ; 2 cors, dont le « flant » est très heureux, se joignent aux cordes (1- enlevé et élégant ; partition soliste brillante et très ornée. 2- Andante empreint d'un charme lyrique. 3- allure populaire ; sans vains détours, il court directement et allègrement à sa conclusion.)

La 2^e face est consacrée à un compositeur allemand oublié : MOLTER (1695-1765). Ses 2 œuvres, écrites pour la clarinette en ré, sont très vivantes et attestent un esprit vitalien en ce qui concerne la répartition et la configuration des structures confiées au tutti et au soliste ; en ce qui concerne aussi l'élan rythmique.

Concerto en ré (1 et 3- un tutti nerveux, mordant, donne le signal ; la partition soliste, cette fois, ne dédaigne pas l'algo, loin de là ! 2- la clarinette se maintient fréquemment dans l'extrême aigu). Concerto en la (1- on y retrouve la même vivacité, le même emportement ; et la même utilisation exclusive du registre supérieur. 2- Ne manque pas de sensibilité, voire de profondeur. 3- La fermeté des dessins d'ensemble stimule la coquetterie du soliste.)

Ce dernier est J. Lancelotti. Ce qui caractérise avant tout son talent, c'est la « pose » du son, franco mais sans dureté. On admire aussi la souplesse apportée au phrasé (Exemple : 2^e mouvement du Stamitz) ainsi que l'homogénéité du registre, particulièrement vétilleuse sur cet instrument. Dans les 2 Molter il peut évaluer sa virtuosité. Conduit par Beaucamp, l'Orchestre rouennais est attentif et actif.

Dans sa notice, l'ami Gourdet a la bonne idée de faire précéder des analyses concernant auteurs et œuvres, d'une étude résumant l'évolution des perfectionnements mécaniques sur la clarinette. Réalisation technique soignée, claire, nette. (4)

MUSIQUE DE CHAMBRE

VIOLON ET GUITARE

La première face est réservée au classique. La sonate en sol mineur de VALDI pour violon et guitare (pour luth à l'origine) est une œuvre avouée et souriante (Andanto sur thèmes charmants dont les rebondissement sont heureux. Larghetto au généreux lyrisme. Finale gai et dansant).

Contrairement aux sonates de PAGANINI pour le même duo, sa SONATE CONCERTANTE en la ne réclame pas la guitare au strict rôle d'accompagnement ; les 2 instruments élaborent au contraire un dialogue égal et plaisant (1- spirituel et chantant. 2- dans le style d'une marche funèbre. 3- En rondo dont le refrain est accorde, et les couplets agréablement modulants).

Fontanrosa a un archet expressif ; Dimitrich se montre un délicat virtuose (il utilise, comme N. Yopos, la guitare à 10 cordes). Ces artistes français cons-

tituent donc un duo ravissant, de caractère réellement artistique, scellant parfaitement une entente trop rarement entendue : cordes frottées contre cordes pincées.

La deuxième face comporte presque uniquement des transcriptions de musique contemporaine espagnole. 2 pages très connues de DE FALLA : la célèbre et racée danse espagnole du deuxième acte de « La vie brève » et la fameuse danse du feu de « L'amour sorcier », chef d'œuvre incantatoire d'une sensibilité exacerbée, dans une transcription très remarquable.

Entre la « Romance andalouse » de SASATE, pièce capiteuse inspirée du folklore espagnol et l'illustré danso no 5 (Andaluz) de GRANADOS dans un habile arrangement, « Entracte » de IBERT, d'inspiration espagnolisant mais dont les qualités stylistiques sont bien françaises, fait valoir son brio et son charme.

Avec nos interprètes, cela sonne richement, notamment « La vie brève », dont ils donnent une traduction brillante ; ardent celle de la danso du feu ; chaleureuse la romance, colorée la danse. A ibert, ils apportent à la fois subtilité et éclat.

Bien que transmettant des sons un peu « grossis » (pour la guitare surtout) la réalisation technique est séduisante. Elle s'accompagne d'une présentation soignée. (5)

LA NUIT TRANSFIGURÉE

« Un homme et une femme se promènent au clair de lune. Elle avoue que l'enfant qu'elle porte n'est pas de lui. Mais la compréhension de l'homme permettra pourtant au couple de connaître le bonheur ». Tel est, brièvement résumé, le thème de cet émouvant poème symphonique dont la version originale pour sextuor à cordes, proposée dans ce disque, est moins connue que la transcription pour orchestre à cordes.

Encore tonale puisqu'elle date de la première période (SCHONBERG avait 25 ans) DIE WERKLARTE NACHT est un chef d'œuvre de l'expressionnisme post-romantique, éperdument lyrique, d'une exceptionnelle densité musicale et expressive. La musique suggère l'étrangeté du cadre, puis évoque les pensées, les sentiments, les préoccupations des 2 êtres ; après la déchirante confession, la tendre mise en confiance, viennent la délirante exaltation et l'éclaircissement de la nuit des amas... car le titre est symbolique !

6 grands artistes français (Parrenin, Charpentier, Marton, Collet, Penassou, Tournus) en établissent une version infiniment poétique, résolument passionnée, incroyablement intense.

Au verso, 2 œuvres d'avant garde. Équivalences, du Français ELOY, qui fut créé en 63 à Darmstadt, réclame 18 instrumentistes (en 3 groupes de vents) 8 percussions, célesta, harpe, piano. L'œuvre semble essentiellement basée sur un équilibre d'oppositions (ainsi tonues des vents contre éparpillement des percussions). Elle est dirigée par Boulez, comme à la création.

MADRIGAL III (1962) pour clarinette, violon, violoncelle, 2 percussions et piano, a pour auteur le musicien belge POUSSIEUR. Il révèle des allages de sonorités très étudiés. La notation laisse aux interprètes une certaine liberté. Ceux-ci présentent une version d'une qualité, d'une tenue sensationnelles.

La réalisation technique nous apporte pour la première face (Schönberg) une musique parfaitement modelée ; et, pour la seconde, une présence et un relief considérables. Notice explicative. (6)

PINCHARD ET LEGROS

LE TOMBEAU DE MARIN MARAIS

dont la création aux « Nuits de Sceaux » remonte à 1962 et qui connut depuis une brillante carrière au concert - est écrit pour flûte, violon, gambe et clavecin (épouvette) en hommage au célèbre violiste et compositeur (1656-1728) qu'on surnomma le « Musicien des Grâces ».

MAX PINCHARD n'est pas tombé dans l'erreur du pastiche ; son Hommage est celui d'un homme qui ne renie pas a priori le langage de son temps pour exprimer une pensée intemporelle. Le tissu est essentiellement contrapuntique. Élégance, finesse, distinction, conclusion demeurent les qualités majeures de sa musique.

(Prélude : permet à chaque instrument - y compris la basse - de s'exprimer librement, de chanter, d'affirmer son rôle concertant au sein du groupe. Interlude : courte et poétique évocation. Menuet - lisse des entrelacs instrumentaux chatoyants à travers de souriantes modulations. Aria : s'entame sur une bien belle phrase modale à la gambe, mais violon et flûte participent aussi à la libération mélodique. Danso dont le rythme serré ne parvient cependant jamais à étouffer l'expression).

Le Quatuor instrumental de Paris (M. Gauci, J. Volant - Panel, M. Recular, E. Menat) réalise là un équilibre instrumental harmonieux. Peut-être lui est-il arrivé, pourtant, de signer des interprétations plus subtiles...

Les œuvres qui complètent le disque sont dues à la plume de JEAN LEGROS. Sa SUITE MIEUVALE, ravissante et délicate, affecte souvent un discret (car volontaire) mais savoureux archaïsme. Exécution fina : pas étonnant, la formation étant exclusivement féminine.

Les autres pièces s'adressent au piano solo : HUMORESQUE (dépassé en intérêt la matière qui se loge habituellement sous ce titre frivole) VALSE (rappelait par son premier thème, unändler schubertien), 3 PRELUDES (gonflés de poésie, de charme, se situant au général

dans la ligne directe de Chopin et Debussy).

L'enregistrement fouillé en profondeur (moins en largeur) le champ sonore. La reproduction est très présente, un peu crue (micros placés un peu trop près ?) légèrement moins fidèle au piano. Notice insuffisante. (7)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE MOZART ET SON EPOQUE

Un concert à Salzbourg ; six auteurs. Mozart et sa « banlieue », avec son charme, sa grâce. Ce disque prouve qu'il reste encore un abondant moisson d'inédits intéressants à cueillir.

De BIBER, une sérénade pour basso et orchestre à cordes, dite « La rondo do nuit », instrumentée avec légèreté. En 6 mouvements (1- sérénade. 2- allemande. 3- aria. 4- Chaconne. Voici le mouvement le plus pittoresque : les cordes jouent pizzicato tandis qu'une voix de basse - le veillard du nuit - annonce l'approche du petit jour. 5- Gavotte. 6- retraite.)

De MUFFAT - qui travaille avec Lullu - un « concerto pour 2 violons, violoncello et cordes... » plutôt uno sonate (1- sonata : lent puis rapide. 2- ballo : évidemment dansant. 3- menuet. 4- Giga ternaire et vive.)

De CALDARA - Un Italien fixé en Autriche - une « sonate à 3 pour cordes et continuo » très belle œuvre à l'italienne (Répartis en alternance, 2 adagios d'une profonde noblesse et 2 allegros découpsés avec fermeté et distinction.)

De MOZART, l'Adagio pour violon et orchestre - en sol (K. 261) écrit en 1776. Le soliste s'y épanche en un chaleureux lyrisme.

De Léopold, son père, une « symphonie pour cordes seules » de style galant, en 3 mouvements concis (1- Habile variétés rythmique due à l'alternance de passages ternaires et binaires des temps. 2- avec échos. 3- accorte.)

De MICHEL HAYDN, une très vivante « symphonie en do » pour cordes et quelques vents. (1- Très près de Mozart. 2- assez mélancolique. 3- fugué et magistralement mené.)

L'Orchestre de chambre de la Radio sarroise est placé sous la direction habituelle de Ristenpart. La sérénade et les 2 symphonies sont jouées avec rigueur mais aussi finesse ; le concerto avec élégance ; la sonate avec ampleur et netteté ; l'adagio très « chanté » (solistes : Stämpfl, basso ; Hendel, violon.)

Réalisation très lisible et fidèle. (8)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

BIZET

La SYMPHONIE EN UT demeura longtemps ignorée ; première audition en 1935, soit 80 ans après ! D'esprit et de forme classiques, elle constitue un délicieux divertissement, dont les qualités principales sont la spontanéité, la jeunesse fraîcheur. D'agréables trouvailles d'instrumentation rehausent des idées faciles mais plaisantes habilement présentées et exploitées.

(1- Allegro bien venu, d'une seule couleur ; gâté insouciant à la Haydn. 2- Cantilène au hautbois sur pizzicati des cordes, coupée par un fugato central des cordes. 3- Scherzo d'une rusticité beethovenienne, puis d'une douceur schubertienne ; trio-musette. 4- Verve légère et volubile, pétillante et ensoleillée.)

Münch à la tête de l'Orchestre national (O.R.T.F.), l'œuvre est, comme on dit, menée « tambour battant ». Cependant tout est bien pesé, dosé ; les détails prennent le temps de se ciseler, les phrases de respirer. Autrement dit, elle est « enlevée » sans essoufflement. Une mention spéciale au hautbois solo pour la beauté des sonorités et du phrasé dans le second mouvement.

On sait que JEUX D'ENFANTS consiste en l'orchestration de quelques-unes des pièces pour piano à 4 mains. Cette suite symphonique déborde d'humour et de tendresse (Marche pimpante ; délicate berceuse ; impromptu ; duo charmant ; le bal.)

On peut y apprécier amplement la valeur des chefs de pupitre de l'Orchestre. Le disque se termine sur l'ouverture PATRIE, page académique, d'un hérosisme peut-être bruyant et conventionnel, au demeurant bien construite. Münch parvient à lui enlever un peu de son emphase.

Reproduction sonore claire et brillante. (9)

MUSIQUE POLONAISE

CONTEMPORAINE

PANUFNIK en est un des meilleurs représentants (bien que ne résidant plus en Pologne). Ses 2 œuvres méritaient l'enregistrement.

Créée à Monte-Carlo puis à Paris (1964) avec grand succès, la SINFONIA SACRA puise ses racines dans une inspiration religieuse et nationale ; d'où ce double caractère : recueilli et héroïque - l'histoire de la Pologne, plus que toute autre, s'écrit avec du sang. Construite sur le plus ancien hymne religieux polonais connu, l'œuvre est nettement incantatoire ; elle adopte une polytonalité de grande allure. Elle intéresse du par son esthétique certes, mais surtout elle est sincèrement et profondément inspirée.

(Vision I : des appels de trompettes semblent surgir de tous les coins de l'espace. Vision II : les cordes « prient » le climat est mystique, extatique. Vision III : la percussion amorce un épisode violemment dramatique où tout l'orchestre se déchaine avec puissance et passion. Hymne : aux cordes aiguës, en harmoniques, se forme peu à peu le thème

ancien ; avec l'apport des bois puis des cuivres, l'hymne prend progressivement consistance ; le retour des appels de trompettes fait monter la péroration en apothéose somptueuse et glorieuse.)

Au verso la SINFONIA HUSTICA (1946) pour 8 instruments à vent et 2 orchestres à cordes. Paysage et folklorie polonaise en sont les éléments inspirateurs. Le langage, très personnel, est aussi marquant, dans un style différent, que celui de Janacek. L'œuvre est extrêmement agréable à entendre.

4 mouvements (1- A la robustesse du premier thème s'oppose, au cor, la poésie rêveuse du second. 2- grâce mélodique pimantée par les pizzicati accompagnateurs et acidulée par les dissonances. 3- Fort jolli nocturne faisant office de mouvement lent. 4- Comme au début, contrastes toniques entre vigueur et douceur de 2 éléments antagonistes.)

L'auteur lui-même dirige l'Orchestre de Monte-Carlo, offrant une version de la première symphonie impressionnante par sa grandeur, ses oppositions, sa fermeté ; et de la seconde, une traduction avante et pittoresque.

Précédée d'une notice sur Panufnik, une étude signée de sa propre main commente les œuvres de la façon évidemment la plus qualifiée.

L'enregistrement est splendide. La stéréophonie nous parait en l'occurrence indispensable (pour les trompettes de la « Sacra », pour les 2 orchestres de la « Rustica ».) (10)

FOLKLORE

EN PROVENCE

Signalons la parution de 2 petits disques enregistrés par la « Maitrise G. Fauré » sous la direction de Madame Fauré - Fizio.

1o) CHANTS DE PROVENCE. Ces quatre chœurs provençaux à 2 et 3 voix égaux composent un programme ensoleillé (La mazurka soule le pin ; la Coupo santon, hymne célèbre ; Magali ; La Farandouille.)

L'excellent Ensemble féminin - dont nous avons déjà vanté les solides qualités - est ici tout à fait dans son élément. Ses exécutions sont très délicates. « Magali » permet d'apprécier la voix pure et épanouie de la soprano solo. La seule réserve que nous ferions est que la mazurka et Magali semblent pris dans un tempo légèrement trop lent.

2o) NOELS DE PROVENCE. Il est certain que la Provence est riche, folkloriquement parlant ; notamment en noëls populaires. Les 4 noëls présentés, tous construits sur le modèle strophique, sont frais et spontanés (Cant don Selen ; San jauzo eme Maria ; Marche des rois - pourquoi ce titre est-il donné en français ? - ; Nouvo de pastoureau.)

Interprétation : mêmes grands mérites (et même parti-pris de teneur.)

Les 8 œuvres ont été assez bien captées (perception moins nette des voix inférieures) apportant un ensemble bien fondé. Au moins la traduction des titres (sinon des textes) eût été la bienvenue. Enfin, un détail secondaire mais irritant : l'escargot du deuxième disque, mal fermé, ne permet pas à la pointe lectrice de revenir en fin de course. (11)

Roland CHAILLON

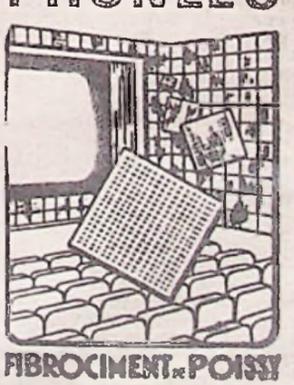
- DISCOTHEQUE DES DIX-MILLE EDM 72/3 (33/30)
- GUILDE INTERNATIONALE SMS 2486 (33/30)
- TEMPO (distribution BARCLAY) T 2L - 001 (33/30)
- PHILIPS 802 726 LY (33/30)
- CLASSIC (BARCLAY) 990 009 A (33/30)
- AOES 15 005 (33/30)
- SONOTEC (33/30) 7, Rue Léon Blum, Hirson - 02.
- ERATO 70 318 (33/30)
- GUILDE INTERNATIONALE SMS 2485 (33/30)
- VOIX DE SON MAITRE CVA 909 (33/30)
- D.M.F. 161 027/8 (45/17)

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT de POISSY

Salles d'exposition :

TRIEU (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80.

PARIS, 18, rue Volney (2^e) - Téléphone : 073.65.74 et 073.69.12.

STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

HOMMAGE A PAUL LE FLEM

(Suite de la page 1)

Je voudrais maintenant me permettre d'ouvrir une petite parenthèse en ce qui concerne la réflexion qu'Emile Vuillermoz a faite dans les lignes ci-dessus sur Vincent d'Indy. Nul n'ignore que Vuillermoz, si éminent et si probe critique qu'il ait été et que j'admire profondément — il n'a jamais été remplacé — n'avait guère de sympathie pour les idées pédagogiques de Vincent d'Indy, ce qui était d'ailleurs son droit, mais, à mon humble avis, il exagéra trop souvent la sévérité de ses critiques. J'ai dit plus haut que Paul Le Flem a été disciple de d'Indy. Il apprit en effet de ce très grand maître, l'un des plus grands de la musique française, tout ce qu'un musicien doit savoir, ce qui ne veut pas dire qu'il fit absolument siennes toutes les idées esthétiques du vénéré chef de la Schola. Vincent d'Indy enseignait à ses élèves tout ce qu'il croyait de son devoir de leur faire connaître mais, contrairement à ce qu'on a trop souvent prétendu, il leur laissait ensuite toute liberté de s'exprimer selon leur tempérament. Il était un admirable initiateur et éducateur mais non un dictateur à l'esprit étroit et sectaire. Paul Le Flem sait ce qu'il doit à d'Indy mais cela ne l'a jamais empêché de donner libre cours à ses propres idées esthétiques. D'autres musiciens ont enrichi grandement leur talent et leur savoir auprès de Vincent d'Indy : Albert Roussel, Déodat de Séverac, Canteloube, Honegger, et bien d'autres, et pourtant tous ces musiciens ont œuvré par la suite très librement, selon leur nature, comme Le Flem. Je livre à la méditation de nos lecteurs ces quelques lignes extraites d'un article écrit par Honegger à la mémoire de son maître dans la « Revue Musicale » en 1932 : « J'ai appris en deux années avec Vincent d'Indy plus que par la lecture de tous les traités ». Cela se passe de commentaires. J'ai eu moi-même le grand honneur de connaître Vincent d'Indy et de causer avec lui, et aussi de m'instruire par ses écrits, et j'ai été émerveillé par la lumière de son génie. Fermons la parenthèse et revenons à Paul Le Flem.

La Deuxième Symphonie que nous avons écoutée le 26 février à la radio a été composée en 1958 et elle fut exécutée pour la première fois en 1959, à Besançon, sous la direction de l'excellent et regretté chef d'orchestre Freitas Branco. Ce fut un succès très significatif mais il aura tout de même fallu huit ans encore pour que la Radio lui donne la large diffusion qu'elle mérite. Le soir où cette œuvre nous fut ainsi révélée sur l'antenne de France-Culture, excellentement dirigée par Louis Fourstier à la tête de l'Orchestre philharmonique de l'O. R. T. F. je n'ai pas manqué de l'enregistrer sur mon magnétophone, ce qui me permit par la suite de l'écouter à loisir plusieurs fois. J'en connais donc tous les savoureux détails et je puis bien dire que plus je l'entends et plus je l'apprécie. Elle comprend trois mouvements : 1 Modérément animé 2 Modérément lent, 3 Animé. J'ai eu le très grand plaisir de faire réentendre à l'auteur cet enregistrement chez moi et j'ai pu ensuite avoir avec lui un très intéressant entretien. Je sais donc, d'après ce qu'il m'a dit lui-même, qu'en écrivant cet ouvrage il n'avait eu que l'unique désir d'écrire très librement de la musique pure, sans aucun argument littéraire. Paul Le Flem n'a voulu traduire que la subjectivité de ce qu'il ressentait sans avoir le besoin d'apporter à l'auditeur d'oiseux commentaires. C'est là d'ailleurs l'une des plus merveilleuses vertus de la musique que de livrer à l'auditeur, sans l'aide d'aucune explication verbale, les sentiments, les sensations, les états d'âme qui animaient l'auteur quand il composait. Selon la si juste et si pénétrante parole de Beethoven, la pensée musicale part de l'âme qui l'a conçue pour aller toucher, pour faire vibrer d'autres âmes se trouvant suffisamment en état de réceptivité ou, si l'on préfère ce terme, en état de sympathie. Cela revient à dire en langage moderne que ce message émis et capté confirme exactement la théorie bien connue en physique acoustique et électronique des longueurs d'onde correspondantes. L'émetteur et le récepteur sont ou ne sont pas en concordance de phases. Et voilà pourquoi un auditeur peut vibrer jusqu'à l'enthousiasme ou rester indifférent quand une musique tente de toucher son âme, c'est-à-dire son esprit et son cœur par le truchement de son ouïe.

Mais attention ! l'auditeur, tout en étant en état de réceptivité, peut fort bien interpréter le message qui lui est adressé par l'auteur assez différemment de ce que celui-ci a voulu exprimer et cela selon

ses propres réactions et son état d'âme du moment. Il peut imaginer et ressentir des choses assez différentes de celles qui étaient dans l'esprit de l'auteur mais qui restent toutefois très plausibles. En veut-on un exemple ? La pensée exprimée peut être gale, triste ou simplement mélancolique, la musique le fait sentir très clairement mais cette gaieté, cette tristesse, cette mélancolie peuvent avoir pour causes plus ou moins définies chez l'auditeur des sujets qui sont souvent très différents de ceux qui hantent l'esprit de l'auteur. Un nouvel exemple me fera mieux comprendre : dès le début du premier mouvement de la symphonie, le thème exprimé m'a tout de suite frappé et m'est apparu comme une interrogation ou un doute. J'ai fait part de mon impression à Le Flem et il m'a répondu aussitôt : « c'est bien cela, c'est une interrogation que je me suis posée. » Mais sur quoi portait cette interrogation ou ce doute ? L'auteur ne m'en a rien dit et je n'aurais d'ailleurs jamais eu l'indiscrétion de le lui demander. Moi aussi j'ai bien des doutes sur beaucoup de choses plus ou moins définies en ce monde, je me pose bien des interrogations mais j'ai aussi des certitudes en moi, comme l'auteur en a également. Cette interrogation liminaire revient deux fois au cours du premier mouvement de la symphonie mais le morceau se termine résolument par une affirmation, par une certitude. On voit par là que cette question et cette réponse peuvent être de natures très différentes selon qu'elles apparaissent à l'esprit de l'auteur ou à celui de l'auditeur. Là est le mystère et ce n'est pas le moindre charme du vague résidant très souvent dans une pensée musicale. Rappelons-nous seulement la question énigmatique et la réponse qui ne l'est pas moins que Beethoven avait écrites sur le dernier morceau de son I^{ème} quatuor : « Muss es sein ? Es muss sein. (Cela doit-il être ? Cela doit être). A-t-on assez glosé sur ces mystérieuses paroles ? A quoi bon d'ailleurs ? Elles peuvent s'appliquer à toutes sortes de choses selon l'esprit des auditeurs, et le génial auteur n'a pas cru utile de nous donner des explications, ce qui n'empêche pas sa musique de troubler toujours nos cœurs selon les dispositions dans lesquelles nous nous trouvons.

Dans le second mouvement de la Deuxième Symphonie de Le Flem, je perçois une mélancolie très douce, assurément, mais nullement passive ni résignée, ainsi qu'en témoignent certaines pulsations rythmiques très courtes d'ailleurs, révélant à ce qu'il me semble quelques sursauts de révolte ou de protestation. Mais tout s'apaise après qu'on a entendu chanter les voix pénétrantes du saxophone-alto, des cors lointains du cor anglais, parmi les suaves enveloppements du quatuor et le fluidité de quelques notes égrenées par la harpe. Dans le mouvement terminal, animé, j'aime particulièrement l'alacrité de cette fanfare de cors — le mot alacrité étant d'ailleurs excessif car les cors ne sont jamais vraiment gais — sonnerie qui évoque dans une lumière d'automne le départ de cavaliers chasseurs.

Je n'en dirai pas plus sinon que j'ai entendu une œuvre très attachante, sonnante à merveille, remarquablement orchestrée. Cette symphonie est de construction très libre. Selon ce que Paul Le Flem m'a déclaré lui-même, il n'a pas cherché à écrire une symphonie dans une tonalité générale déterminée, comme le prescrit l'enseignement classique. La I^{ère} symphonie qu'il composa dans sa jeunesse était résolument en LA, partant de ce ton et y revenant pour conclure après divers avatars modulants, selon les normes régulières de la composition. Cette Deuxième Symphonie, celle du soir de sa vie, est conçue tout autrement. Son auteur s'est bien gardé de lui assigner une tonalité générale déterminée. On peut dire que chacun des nombreux épisodes de la symphonie est tonal en soi mais que l'ensemble de l'ouvrage ne subit aucunement l'orthodoxe hégémonie d'une tonalité générale pré-établie. Je pense — et je ne crois pas me tromper — qu'en écrivant sa partition quasiment « à la vanvole » l'auteur a donné libre cours à son inspiration en faisant une sorte « d'école buissonnière » pour son plaisir et pour le nôtre. Il nous promène à sa suite dans tous les tons qui ont plu à sa fantaisie et, parti d'un point donné, il ne lui a pas semblé indispensable d'y revenir, en d'autres termes de rentrer au bercail après son excursion musicale. Il s'est arrêté pour finir là où il se trouvait bien sans se soucier de ce que représenterait son dernier accord comme fonction tonale relativement à l'harmonie initiale de son discours symphonique. C'est une conception qui en vaut bien une autre et la fin justifie les moyens.

Constations seulement qu'il s'agit là d'une réussite.

Et maintenant, parlons de cette mystérieuse et belle « gwerz » dramatique intitulée « La Maudite » qui nous fut révélée le 31 mars dans l'émission radiophonique de France-Culture avec l'orchestre lyrique de l'O. R. T. F. sous la direction de l'excellent chef Pierre-Miche Le Conte, les solistes du chant : MM. Krista Kristick, Michel Martin, Lucien Lovano, Mmes Silvia Valot, Christiane Château, Monique Berginans, Corine Petit et les chœurs (chef des chœurs Jean Gilton).

D'abord apprenons ce qu'est une « gwerz » en breton, et qui est cette « Maudite ». Une gwerz (gwerziou au pluriel), c'est un conte, une légende que les « bardes » colportaient autrefois de village en village, aux veillées d'hiver, en terre d'Armor. Bien sûr, il n'y a plus de bardes aujourd'hui depuis que la radio et la télévision ont pénétré un peu partout, jusque dans les chaumières. Pendant de longs siècles, depuis le Moyen Âge, les bardes bretons ont rempli leur office de conteurs populaires. L'un des plus connus fut sans doute Yann ar Gwenn, né vers la fin du XVIII^e siècle, mais l'un des derniers est peut-être le curieux Yann ar Minous que Paul Le Flem a vu et entendu chez sa grand-mère vers 1890. Ce vieux barde aux yeux bleus, coiffé d'un chapeau plat comme une galette, marchant nu-pieds en été, faisait une grande et étrange impression sur son auditoire, m'a dit Paul Le Flem. Il racontait en breton naturellement, de terribles « gwerziou » (légendes épiques) et des « Soniou » (contes d'amour, éloges). Ces contes étaient aussi vieux qu'innommables. Beaucoup d'entre eux ont vivement intéressé les lettrés. L'un d'eux, le chartiste Henri Hersart de la Villemarqué, a recueilli et publié en 1839, les meilleures et les plus caractéristiques de ces « gwerziou » et cette anthologie est intitulée « Brazaz-Breiz ». C'est précisément dans ce livre folklorique que l'on trouve l'histoire de cette « Maudite » qui n'est autre que Dahut, la belle Dahut, fille unique, bien-aimée du roi Gradlon qui régnait au IV^e siècle sur la ville d'Ys, cité merveilleuse et enchantée, bâtie en contre-bas de l'Océan et préservée de la marée haute par d'immenses portes de bronze, gigantesques écluses construites par les diaboliques Korrigans. On sait que la ville d'Ys, selon la légende, fut submergée, engloutie par les eaux déferlantes de l'Océan furieux en punition des horribles crimes de Dahut qui, après avoir fait tuer ses nombreux amants et s'être donnée à Satan, avait dérobé à son père, le roi Gradlon, les clés d'argent des portes océanes pour les offrir à son infernal séducteur qui les exigeait comme gage de suprême amour. Le diable ouvre alors les portes, l'eau envahit la ville et l'engloutit. Des cris de terreur ont jailli de tous côtés en même temps que les flots. Le roi Gradlon réveillait dans son sommeil par la sinistre clameur : « L'eau est lâchée ! » bondit sur son coursier enchanté Morvak, ce cheval qui court sur la mer aussi bien que sur un sol ferme, mais il ne veut pas s'enfuir sans sauver avec lui sa fille adorée. Il la prend en croupe, cette Dahut dont il ignore les crimes, les stupres et les sacrilèges, mais dès que le corps de cette « maudite » a pesé sur les reins du cheval, celui-ci se sent écrasé par un fardeau plus lourd que le monde, par les péchés de la princesse débauchée. Le roi, sa fille et le cheval vont périr quand apparaît le saint ermite Guénolé qui fait des miracles. « Gradlon, tu te perds ! s'écrie-t-il. Si tu veux vivre, rejette le démon qui est derrière toi, ta fille que tant tu chéris ; c'est par elle qu'Ys ta ville est ruinée et donnée à l'Océan ; elle a livré son corps à tous, son âme à l'ennemi de Dieu et Dieu s'est lassé d'elle et il l'a jugée. Les clés d'argent pendues à ton col, elle les a ravies, sire roi, tandis que tu dormais et les portes ont été ouvertes, la mer est entrée et la main de Dieu s'est levée pour punir. Ecoute-moi, rejette l'impure, la maudite, elle est promise à l'Océan. Il est temps encore pour toi, Gradlon, d'être pardonné. » Et le roi, horrifié, s'aperçoit en effet que les clés qu'il portait nuit et jour à son col, suspendues à une chaîne d'or, ont disparu. Il repousse Dahut, fou d'épouvante et la maudite est engloutie par l'Océan. Au même moment, subitement délivré de son monde et écrasant fardeau, Morvak bondit et court sur les flots comme sur l'herbe d'un pâturage, il rejoint la terre ferme et sauve le roi qui tombe à genoux pour prier son Dieu Sauveur. De même que Sodome et Gomorre avaient jadis été détruites par le feu du ciel, Ys la superbe et la maudite avait été anéantie par l'eau. Le Diable, qui avait perverti Dahut et ses sujets, avait dû ensuite accomplir la vengeance justicière de Dieu.

Et cela se passa, dit-on, en un lieu tout proche de l'actuelle ville de Douarnenez. Cette légende est

fort connue. Edouard Lalo, le grand compositeur lillois, en a tiré une magnifique opéra ; Claude Debussy en a évoqué le souvenir dans la cathédrale engloutie, mais c'est à Paul Le Flem que nous devons la version qui se rapproche le plus de la « gwerz » dramatique d'un barde anonyme recueillie par Hersart de la Villemarqué. J'ajouterais que la légende de la ville d'Ys a été aussi développée, mais littérairement seulement et remarquablement, par Charles Guyot, d'après les anciens textes, dans l'édition d'art H. Piazza (19 rue Bonaparte, Paris). Dans l'opéra de Lalo, Dahut s'appelle Margared et elle a une sœur, Rozenn, dont elle est jalouse car toutes deux aiment le chevalier Mylio. C'est par haine d'amoureuse déçue que Margared se venge en noyant la ville d'Ys. L'histoire, qui aboutit au même dénouement, est beaucoup plus simple mais aussi encore plus saisissante, plus âpre dans le vieux conte breton original que Paul Le Flem a traité musicalement avec une étonnante maîtrise. Et ce qui est admirable, dans sa partition, ce qui tient du prodige, c'est que le maximum d'effet est obtenu par les moyens les plus simples. L'exécution n'excède pas douze minutes et cela paraît vraiment extraordinaire de dire autant de choses en si peu de temps. Qu'importe puisque l'essentiel est dit, laissant l'auditeur sous une profonde impression. Il n'est pas besoin de créer une œuvre monumentale pour faire grand. En poésie, un simple sonnet dont les quatorze vers sont bien frappés laisse souvent un plus beau souvenir qu'un très long poème. Il ne s'agit que de savoir le réussir. Il en est de même en musique. Le Flem n'a pas cherché de fantastiques effets d'orchestre. Il s'est contenté de rapporter, de traduire musicalement et très simplement le vieux conte dans son âpreté naïve et il a obtenu une illustration magnifique de ce récit dont le texte littéraire est interprété par très peu de personnages. Un conteur (la belle basse Krista Kristick) résume les péripéties du drame, soutenu par le chœur. Les autres rôles sont Gradlon (Lucien Lovano), sa fille Dahut (Sylvia Valot), le satanique amoureux (Michel Martin) auxquels s'ajoutent trois rôles épisodiques : un père, un bûcheron, un pêcheur. Et c'est tout. Le moine Guénolé ne paraît pas. Le chœur et le conteur rapportent seulement ses mystérieuses prophéties. Les effets orchestraux sont des plus simples mais combien saisissants. A noter le très beau solo de flûte du début, joué à ravir par M. Gabriel Deschamps, les délicats et malicieux contrepoints des bois et de la trompette qui soulignent ironiquement les mystérieuses paroles de l'homme de Dieu, le chat si dramatique de la clarinette-basse qui exprime

la noirceur de l'âme de Dahut quand cette « Maudite » pénètre nuitamment, nu-pieds, dans la chambre de son père pour lui dérober les fatales clés, enfin la submersion de la cité, la montée des eaux, les nappes sonores du quatuor symbolisant les ondes qui recouvrent tout. C'est d'une grandeur admirable et tout se termine dans une indécible sérénité par un solo de flûte, comme cela avait commencé, quelques touches cristallines de céleste, tout est rentré dans l'ordre comme si rien ne s'était passé. Après le cataclysme, un calme délicieux est revenu. Tout a été dit en douze minutes et c'est très beau.

Ce conte, m'a dit Paul Le Flem, pourrait fort bien être mis en scène. Dans sa jeunesse, au début de ce siècle, Le Flem a fait un séjour en Russie et il a assisté à Moscou, au Théâtre Artistique de Stanislavsky, à de très intéressantes mises en scène de « bilines », de contes très courts extraits de l'œuvre « Les Bas-Fonds » de Maxime Gorki. Il pense très justement que « La Maudite » pourrait de même être portée à la scène. Je le crois aussi et je vais même plus loin car il me semble que cette « gwerz » ferait un excellent film de court métrage.

Nous devons des compliments très chaleureux à Mme Denise Vautrin qui, lors de l'émission radiophonique a fait une remarquable présentation de La Maudite. Avec infiniment de talent et une diction parfaite elle nous a conté le sujet de cette légende. Pour tenter de définir ce climat marin qui a si profondément imprégné les âmes bretonnes, il lui a suffi, par exemple, de ces quelques mots :

Les embruns se sont faits brume,

La brume s'est faite rêverie mystère, poésie. et elle nous a dit aussi beaucoup d'autres jolies choses, entre autres cette légende qui, en breton, traduit le nom de Paris, la belle capitale qui succéda à Lutèce, par les deux mots celtiques Par-ys (pareille à Ys, la cité merveilleuse). Et la légende ajouta ceci, après la submersion d'Ys :

Quand Paris sera englouti Ressorgera la ville d'Ys.

Voilà, après sa deuxième Symphonie, œuvre de musique pure, la très belle partition lyrique, dramatique et si bretonne, que Paul Le Flem a su composer l'an dernier, dans toute la force de ses quatre-vingt-cinq ans. Nous nous joignons à lui pour remercier tous ses vaillants interprètes mais nous nous joignons d'autre part à eux et à tous les collaborateurs de l'O. R. T. F. pour exprimer au grand maître breton notre admiration, notre affectueuse sympathie et nos vœux de le voir longtemps encore écrire d'aussi belle musique.

André PETIOT

LES MÉLODIES DE LOUIS DUMAS

(Suite de la page 1)

« Ce don mélodique du maître, qui lui gagne instantanément ceux qui le découvrent, il faut ajouter tout de suite sa tendance à l'orchestration : « Il était un symphoniste » disait un jour son émule Adolphe Borchard. En effet dès le début aussi il nous donne notamment une de ses deux symphonie, et son ouverture de Stollus (jouée depuis vingt-quatre fois en France). Il orchestre d'instinct et quand il ne le fait pas c'est sous-entendu au piano. N'oublions pas qu'il était violoncelliste et que comme tel il avait participé à la tournée européenne de son premier quatuor. De plus, dix ans après, à partir de 1920 et pour les trente deux dernières années de sa vie, nommé directeur du conservatoire de Dijon il y dirige en outre l'orchestre qu'il y a fondé aussitôt, précieux clavier d'expérience, ouvre plusieurs de ses œuvres instrumentales en fait il orchestre tôt ou tard quinze de ses quarante huit mélodies pour la formation de chambre habituelle : les cordes, une ou deux flûtes, clarinettes, hautbois, bassons, cors. Plusieurs de ses mélodies « Invocation » (Henri de Régnier), des Fleurs Charles Dumas, Sur une tombe Roger-Milès, Soir Marcel Legrand, Aurores Allorge et parmi ses dernières, Heure Fernand Gregh notre Envol, Le Myrte Leconte de l'Isle sont des lieder de quatre à cinq minutes aussi développés que ceux des grands Allemands.

Le 15 août 1951 il écrivit, mystiquement ultime soupir, cette courte incantation qu'est « Brahma » : « Je l'ai écrite dans un brouillard » disait-il sous l'aura rose d'un beau couchant sur le lac à Montreux où il venait de l'apporter. Et ajoutait-il avec cette pointe d'espérance qui le soutint toujours jusqu'au bout « Est-ce assez dépouillé ? »

L'Enchantement, de Stollus, les ensemble de La Vision de Mona, les hymne aux morts, et les deux quatuors vocaux d'Aux Jardins de Ronsard qui fit écrire à Gaston Gérard dans le Bien Public de Dijon en 1947 : « Toute la France les chantera bientôt ». Sur l'initiative de Raoul Barthalay Radio-Lyon a réalisé cette prédiction en 1952 et 1953 la chorale Richard Waldy aussi. Pour le psaume de Marot, Gaston Litaize l'avait lui-même réalisée à radio Paris en 1949. Puisque les éditions Lemoine ont édité l'autre en 1958 souhaitons-en de nombreuses auditions.

René-Louis DUMAS.

P.S. — « Le Guide du Concert » du 25 mai 1962 a publié la fiche biographique résumée de Louis Dumas contenant une partie de son catalogue (cent numéros de musiques en tous genres).

Depuis 1950 ont été ses interprètes notamment les violonistes Gaby Adam, Georges Alès, Paule Bouquet, Chouteau, Lespine, Pierre Nérini, Quattrochi, Gisèle Reyraud ; les violoncellistes Paule d'Ambrosio, Claude Burgos, Reine Flachat, Lemaire, Maurice Maréchal, M.-Th. Thomas, Yvette Toussieux ; les pianistes Lily Bienvenu, Françoise Bonnet, Germaine Boulard, Catherine Brill, Jacqueline Brisson, André Collard, Wally Karveno, Gisèle Kuhn, Cécile Mendels, Pignari, Henriette Roget ; les cantatrices Gaby Adam, Maria Beronita, Sabine de Butler, Julia Bertal, Jacqueline Cellier, Rolande Darceur, Lilliane Darel, Dareaux, Lucette Duc, Ariane Herbin, Lily Jessua, Mas-sard, Enla Mégarès ; les ténors Boucher, Brazzi, Cicciani, Rialand, Charles Schwartz ; les barytons Pierre Jonneret, J.-P. Laffite, Camille Mauwanne, Sandoz ; la chorale Richard Waldy, et les chefs d'orchestre Ameller, Tony Aubin, Raoul Barthalay, Jean Clergues, Chevreux, Herbay, Jean Giardino, Pagliano, Soré.

J. HAYDN

(Suite de la page 1)

Joyeux et toujours de bonne humeur, il épouse la fille d'un per-

Le Comte Morzin ruiné le cède à Antoine Esterhazy qui l'emmena dans son château d'Eisenstadt.

Quatorze articles étaient stipulés et en particulier il devait diriger les auditions musicales, instruire les chanteuses, veiller à l'entretien des instruments de musique.

Chez son « tyran » de prince l'existence était calme : le matin, il composait selon une méthode très personnelle ; rasé de frais, poudré, bien habillé, il s'asseyait au bureau, une baguette spécialement mise au doigt et écrivait sans une rature pendant cinq ou six heures.

En 1785, Mozart et Haydn, se lient d'amitié. Mozart l'appelle « Papa », Haydn déclare « On peut difficilement faire bonne figure auprès du Grand Mozart. Les nations devraient se disputer pour posséder un pareil trésor ».

Haydn composait, comme Bach sous la protection d'une foi ardente. « Quand mon inspiration se tarit, disait-il, je n'ai qu'à réciter mon chapelet et ma symphonie se termine sans peine ».

Tout l'œuvre de J. Haydn est déterminée par la formation instrumentale qu'il a chez ses maîtres. Le baron von Fürnberg, qui l'engagea peu de temps, avant le Comte Morzin avait un bon quatuor d'exécuteurs Haydn écrit 18 quatuors de suite.

Les princes Esterhazy possèdent un des meilleurs orchestres de l'époque. Haydn deviendra ce qu'on a nommé avec inexactitude « le père de la symphonie ».

Néanmoins pas 163 morceaux pour baryton, cette violle de gambe à cordes sympathiques, parce que le prince en jouait fort honorablement.

104 symphonies, 115 messes, 83 quatuors, 24 concertos, 65 trios, 44 sonates, 19 opéras, 5 oratorios, voilà le fruit d'une production régulière et sur commande.

En 1790, Antoine Esterhazy succède à Nicolas, dit le « magnifique ». Il congédie tout son personnel musical.

Haydn, riche, libre peut accepter un départ en Angleterre pour une série de 20 concerts. Il sera la « coqueluche » des salons et des salles de Londres.

En 1792, il donne des leçons au jeune Beethoven, mais sans beaucoup d'estime réciproque ; Haydn, préfère emmener le bouillant jeune homme se promener à la campagne plutôt que de lui enseigner la composition.

Son frère Michel Haydn mourut en 1806. Mais à l'étranger on confondit les deux frères et Joseph Haydn put lire dans les journaux l'avis de son propre décès. A Paris on célébra en sa mémoire le Requiem de Mozart et Cherubini écrivit une messe funèbre.

Cependant éprouvé, il ne peut plus composer et l'entrée des troupes de Napoléon, précipite sa fin, non sans avoir donné à l'Autriche son hymne national.

Celui qui avait dit, « mes mélodies sont une eau qui s'écoule d'une fontaine débordante », celui qui disait « Puisque Dieu m'a donné un cœur joyeux, il me pardonnera de l'avoir servi si joyeusement » devait avoir un sort posthume mouvementé.

Or en 1820 lorsque le prince Esterhazy fit transférer les cendres de l'illustre musicien on s'aperçut que la tête manquait à la dépouille. On put retrouver les coupables : Rosenbaum (ami de Haydn) et Peter. Ils avaient décidé d'étudier et de conserver le « Palais de l'art musical », et avaient tranché la tête, la nuit après l'enterrement.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

Neuf ans c'est bien tôt pour entrer au Conservatoire !

L'heureux père demanda l'aide de son ami Alizard (de l'Opéra) pour essayer de faire fléchir le règlement. Les voici tous trois chez un membre du comité des études.

« Votre enfant est bien jeune, dit Meifred, en toisant le petit bonhomme avec une moue dédaigneuse.

« C'est vrai, répliqua le père sans se laisser déconcerter, mais s'il l'est par la taille il est grand par le savoir.

« Ah ! vraiment ! Et que sait-il faire ?

« Placez vous devant le clavier, frappez des accords et il vous les nommera sans faire une erreur.

Rien ne fut épargné dans cette épreuve. Georges énumérait les notes et, de plus indiquait les diverses fonctions de ces accords. Alors Meifred ne put retenir cet élan : « Tol, mon garçon tu vas tout droit à l'Institut ! ».

Il entra donc dans notre grande Ecole où il attendit une place chez Marmontel pour le piano puis Zimmermann, l'éducateur de toute une génération de grands artistes, bien que fatigué, reprit du service pour enseigner la fugue et le contrepoint au jeune Bizet. Souvent malade Zimmermann était remplacé par Gounod (il avait trente deux ans) et bientôt une grande amitié naquit entre l'élève et son « grand frère ».

A quatorze ans premier prix de piano, il devait toujours rester un maître du clavier et un extraordinaire lecteur. Seuls Liszt et Hans de Bülow pouvaient se mesurer avec lui. J'ai quelque scrupule à citer ici une anecdote car cet article est long aussi je me contenterai de donner le jugement de Berlioz (Les Débats 8-10-1863) : « Son talent de pianiste est assez grand pour que dans les réductions d'orchestre qu'il fait à première vue aucune difficulté de mécanisme ne puisse l'arrêter. Depuis Liszt et Mendelssohn on a vu peu de lecteurs de sa force ».

Dans la classe de Benoist il remporte les premiers prix d'orgue et de fugue. A dix huit ans c'est un second prix de Rome qui le classe premier du concours car, après de longues hésitations la section musique avait décidé de ne pas décerner la première récompense en raison de son jeune âge. Zimmermann mourut avant de connaître les succès de sa force.

Bizet ne tint pas rigueur à ses juges sévères et se remit au travail. Cependant il s'octroya une petite diversion. Nous avons vu dans les chapitres précédents que Charles Lecocq avait obtenu le premier prix d'un concours avec le Docteur Miracle (voir journal numéro 201) et que son confrère s'était classé ex-aequo avec lui. C'était là l'occasion d'essayer ses qualités lyriques mais revenant aux choses sérieuses, grâce à Clovis et Clotilde (sujet imposé d'un certain M. Burion), Georges Bizet, à dix-neuf ans était proclamé Grand Prix de Rome.

Avant ce succès et indépendamment du concours organisé par Offenbach, nous devons ouvrir le

Esterhazy, après transaction, put obtenir le crâne, mais c'était un faux. Rosenbaum, sur son lit de mort, légua la « Relique » au Musikverein de Vienne qui ne voulut pas la rendre.

C'est le 5 juin 1954, que le vrai crâne fut en présence du gouvernement autrichien, rejoindre la dépouille moins vagabonde du musicien.

Paix était rendue aux cendres de celui dont la musique fut la joie sereine, la douceur semblable au parfum des bois, la poésie d'une âme candide et simple.

D. PAQUETTE.

N.B. Cette aventure posthume est survenue à un autre musicien. Donizetti, l'auteur de la « Fille du Régiment » fut frappé, en 1845 d'un accès de paralysie.

Son oeil s'éteignit, son front se ridait et il perdit totalement la mémoire.

Transporté à Ivry dans une maison de santé, il demanda à retrouver sa ville natale, Bergame, et c'est là qu'il mourut, âgé de 60 ans. L'autopsie pratiquée sur sa dépouille révélait un cerveau prodigieusement gros (1534 grammes).

C'est alors qu'un opérateur s'empara de la boîte crânienne, l'emporta sous son chapeau.

Il cacha la relique, sa vie durant, et après sa mort, son neveu découvrit ces restes humains et utilisa le crâne, dans le triple but d'être un ornement, une presse papier ou un vide poche.

En 1874 enfin, la ville de Bergame put le récupérer et en faire une des curiosités de... sa bibliothèque.

catalogue du musicien. Citons simplement les œuvres d'enfance (dix ans) Préludes, Valse, Thème brillant pour le piano. Six ans après nous trouvons toujours pour le piano, une Grande Valse de concert, Un nocturne, puis, pour la voix humaine, trois mélodies.

La dix-septième année voit le début de quatre cantates restées inachevées, une valse pour chœur mixte avec orchestre et surtout la SYMPHONIE EN UT. J'écris ce titre en capitales car il y a là une négligence « bien de chez nous » dont nous n'avons pas à être fiers... Songez que cette œuvre magnifique par son inspiration, sa grâce, ses promesses ne fut révélée au public que le 26 février 1935 (je dis bien Mil neuf cent trente cinq !) à Bâle !... Il fallut l'intervention de Félix Weingartner, le célèbre chef d'orchestre allemand, pour en arriver là. C'est lui qui fit copier, à ses frais, cette œuvre qu'il avait découverte et qui en dirigea la première audition. Un an après, Charles Münch la révélait à Paris, le 18 juin. Je n'ose affirmer, en raison d'une mémoire qui, vingt ans après, peut être défaillante mais je crois que la partition a été éditée aussi en Allemagne par les soins du créateur. Tout commentaire me paraît superflu... Cette œuvre de coupe classique comprend un Allegro vivo bâti sur deux thèmes dont le premier est d'une alerte franchise. Le second mouvement Andante nous montre l'habileté mélodique du jeune musicien grâce au magnifique motif chanté par le hautbois solo. Suit un Scherzo très gai et le final Allegro Vivace, léger comme savait l'être Haydn (sans pour cela songer au pastiche), montre des motifs élégants développés avec une autorité étonnante. L'orchestration est celle d'un monsieur qui aurait atteint l'âge mûr, en pleine possession de son talent. Autour de ce chef-d'œuvre se placent des œuvres oubliées telles que L'Ange et Tobie, Le Chevalier enchanté etc... cantates inachevées, une valse, une Ouverture.

Vous constaterez dans ce passage d'une lettre écrite à Marmontel, que le jeune prix de Rome avait une idée fort différente de son aîné Berlioz sur le séjour à la capitale italienne : « Je savoure à longs traits les délices de Rome qui valent mieux maintenant que celles de Capoue. Quelle vie ! Et penser que dans deux ans ce sera fini ! Cela me désole, mais je reviendrai, je le jure, nous y reviendrons peut-être ensemble ».

Il était arrivé à la villa Médicis deux jours avant le défilé fixé avec l'enthousiasme de ses vingt ans ! L'année suivante, sa majorité s'exprime ainsi « Je travaille beaucoup, je termine un opéra-bouffe italien, je ne suis pas mécontent et j'espère que l'Académie trouvera beaucoup de progrès dans mon style... J'enverrai pour la deuxième année La Esmeralda de Victor Hugo et pour la troisième une Symphonie. Je n'étude pas les difficultés, je veux mesurer mes forces pendant que le public n'a rien à y voir ».

Ces projets furent réalisés. La symphonie fut d'abord donnée fragmentairement sous le titre Souvenirs de Rome puis intégralement le 31 octobre 1880 chez

Pasdeloup avec son titre définitif : Roma.

J'ai mis à part le premier en-voix Don Procopio, opéra bouffe en deux actes sur un livret acheté chez un bouquiniste de Rome. Cette œuvre fut perdue puis retrouvée et créée à Monte-Carlo en 1906. Il est amusant de lire le texte d'Am-broise Thomas, rapporteur des travaux envoyés de Rome : « Cet ouvrage se distingue par une touche aisée et brillante, son style jeune et hardi, qualités précieuses pour le genre comique. Nous devons blâmer M. Bizet d'avoir écrit un opéra quand le règlement demandait une messe. Nous lui rappelons que les natures les plus enjouées trouvent dans la méditation et l'interprétation des choses sublimes un style indispensable même dans les productions légères et sans lesquelles une œuvre ne saurait être durable ».

Bien plus amusante cette petite aventure arrivée au jeune lauréat parti pour Naples à la fois pour se détendre et s'enrichir l'esprit. Il profita de ce voyage pour user d'une recommandation d'un certain Carafa, musicien dilettante, ancien écuyer de Murat, un de ces hommes qui arrivent, on ne sait comment, à se glisser dans la foule et à obtenir un poste de professeur de composition (il succéda à Lescœur !) où il professait devant une salle vide... Bref, ce Carafa avait conseillé à Bizet d'aller voir son ami Mercadante muni d'une lettre. Mais le porteur de ce pli fut absolument contraint d'abandonner cette visite et de revenir à la villa. Très ennuyé d'avoir manqué d'égards envers Carafa et aussi le rendez-vous si chaudement conseillé, il lui prit envie d'ouvrir la précieuse missive. La voici : « Mon vieil ami — Je te recommande vivement le porteur de cette lettre, M. Bizet, lauréat de notre Institut : c'est un garçon charmant, un bon garçon, digne de toutes les sympathies, mais entre nous soit dit, il n'a pas pour un centime de talent ».

Une prolongation d'un an au séjour des rêvés permit au musicien de cultiver l'amitié qu'il partageait avec son frère d'armes Ernest GUIRAUD, nouveau lauréat de l'Institut, mais il fallut brusquement revenir à Paris pour reprendre contact avec les réalités de la vie. Mme Bizet était au plus mal. La vue de son fils améliorée son état pendant quelques jours mais la séparation de trois années devait hélas se prolonger par un ultime adieu.

Courageusement Bizet se remit au travail. Comme tant d'autres prix de Rome sans fortune il fallait vivre par des besognes alimentaires telles que les transcriptions d'opéras à la mode sous le titre de Pianiste chanteur, trois séries d'édites par Heugel ! Il fallait attendre son tour. Ernest Legouvé n'a-t-il pas écrit ce petit quatuor chanté par Paladhile :

Oyez les tristes contre-temps D'un mélancolique jeune homme D'un jeune homme de soixante

(ans) Que l'on appelle un prix de Rome. Heureusement notre compositeur échappa à cette amère constatation, il faut dire qu'il eut, ce que l'on appelle maintenant dans une locution plus courte, « un coup de chance ». Une subvention instituée par le comte de Walenski allait permettre à Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique, de faire entendre les prix de Rome, non plus dans le petit acte traditionnel dans lequel chacun venait essayer les feux de la rampe souvent pour la première et la dernière fois mais dans un ouvrage en trois actes. Carvalho avait jugé Bizet non sur un diplôme mais comme une nature d'élite.

500 ENFANTS AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

Les Orchestres d'Enfants et des cadets de la Schola Cantorum, fondés et dirigés par Alfred Loewenguth, donneront leurs concerts annuels au Grand Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne à Paris (métro : Alma-Marceau).

Le jeudi 15 juin de 9 h. à 12 h., répétition générale publique ; le jeudi 15 juin à 20 h. 30, concert, le dimanche 18 juin à 15 h. 30, concert. Avec le concours de la chorale d'Enfants Marguerite Ruf August et les 3 classes de cadettes de la maîtrise de danse Janine Solane (de 7 à 14 ans) présentée par Dominique et Janine Solane.

Le programme du 15 juin comportera : 1.) Symphonie des jouets d'I. Lachner, par 80 exécutants de 5 à 16 ans.

2.) Concerto pour 2 violons de J.-S. Bach.

3.) Bastien et Bastienne, Opéra-Comique en un acte de Mozart.

Le programme du 18 juin comportera :

Oeuvres de Widdicombe, Quignard, Tomlinson pour orchestre. Menuet et Gavotte de Lully, dansés par les cadettes de la maîtrise de danse Janine Solane (de 7 à 14 ans), symphonie d'I. Lachner. Une suite de Witt, pour ensemble de flûtes et violoncelles et un conte musical pour enfants « A propos de bottes » pour chœurs et orchestre de Darius Milhaud. Ouverture de locution pour le public à partir du premier juin. Représentations le matin : ROB : 17.24.

A ce moment était en répétition la Guzia de l'Emir, un de ces fameux petits actes dont nous venons de parler. Le jeune artiste retira cette partition tandis qu'il recevait un livret de Michel Carré et Cormon, les trois actes des Pécheurs de perles. La première eut lieu au Théâtre Lyrique le 29 septembre 1863. Réactions diverses dans la presse et le public malgré les applaudissements qui saluèrent l'auteur au milieu de ses interprètes après la chute du rideau. Parmi les jugements sévères et les inepties des petits « musicallions » sans valeur qui font montre d'un esprit sonnante creux, parmi tout de ces parasites écoutés par ceux qui n'ont pas assez de goût pour se faire une opinion, il y avait heureusement la voix autorisée de Berlioz. Voici deux extraits de son article paru aux Débats : « La partition de cet opéra a obtenu un véritable succès ; elle contient un nombre considérable de beaux morceaux expressifs, pleins de feu et de riches coloris... La partition des Pécheurs de Perles fait le plus grand honneur à M. Bizet qu'on sera forcé d'accepter comme compositeur malgré son rare talent de pianiste-lecteur ».

Après cette œuvre, Bizet s'était laissé influencer par le style de Verdi. Il s'attaqua à un opéra en cinq actes (livret d'Edouard Blau et Louis Gallet). La partition d'Yvan le terrible fut achevée, orchestrée, présentée et reçue au théâtre lyrique. Mais Bizet insatisfait de cette musique insuffisamment originale et ne répondant pas à sa devise « aller toujours de l'avant » retira le fruit de cet important travail et le brûla quelques années après. Toutefois une partie en fut retrouvée. Quelle conscience artistique, quel courage !

Après avoir projeté Nicolas Flamel, c'est La jolie fille de Perth qui captiva le musicien. En attendant la réalisation de cet opéra en quatre actes du à de Saint-Georges et Adenis il fallait bien vivre, orchestrer de la musique de danse puis dans un autre genre, composer six mélodies pour l'éditeur Heugel sous le titre Feuilles d'Album. Heureuse époque où les éditeurs accueillent les mélodies !

Quant à ces activités voici le point de vue de l'auteur :

« Croyez-bien que c'est enrageant d'interrompre pendant deux jours mon travail chéri pour écrire des solos de piston. Il faut vivre !... Je me suis vengé J'ai fait cet orchestre plus canaille que nature. Le piston y pousse des hurlements de bastingue borgne, l'ophicléide et la grosse caisse marquent agréablement le premier temps avec le trombone basse, les violoncelles et contre-basses tandis que les troisièmes temps sont assomés par les cors, les altos, les deuxième violons, les deux premiers trombones et le tambour ! Oui le tambour ! Si vous voyiez la partie d'alto ! Il y a des malheureux qui passent leur existence à exécuter ces machines là !... Horrible !... Etc... »

Je viens de faire au galop six mélodies pour Heugel... J'ai bien choisi mes paroles : Les Adieux de Suzon d'Alfred de Musset, A une fleur, du même, Le Grillon, de Lamartine, un adorable sonnet de Ronsard, une petite mièvre de Millevoye et une folle Guitare de Victor Hugo. Je n'ai pas supprimé une strophe. J'ai tout mis. Ce n'est pas aux musiciens de mutiler les poètes... »

(A suivre)

PIERRE PAUBON.

(1) Anecdote rapportée quelques jours après la mort de Bizet (article de Victor Wilder dans Le Ménestrel de juin 1875).

Monsieur FA explique l'orchestre

Oscar Hausse, brave vigneron de son état, n'a jamais vu ni entendu le moindre formation musicale, même le dimanche parce que la terre n'attend pas, (même à la radio), parce que ça ne sert qu'à donner les informations de la météorologie, (même le soir du 14 juillet) parce que la nuit est faite pour dormir.

Aussi rencontrant son vieil ami Richard Dassault (dans les rues du chef-lieu où chaque semaine il se rend), parce que c'est marqué il lui a conté de bien pénibles impressions.

« Figure-toi que je passais devant ce grand bâtiment où il y a des grandes colonnes devant. Les gens appelaient ça le théâtre. Des hurlements, des plaintes... Je me précipitai. — « Et qu'est-ce que c'était qui faisait ce bruit ? » — Ah ! bien, l'endroit était sombre mais des fauteuils pour s'asseoir. Me massés donc... Et devant moi... oh ! si tu avais pu voir... Sur une scène bien éclairée, se trouvaient des gens bien habillés. Et tout ce monde glapissait... hurlant des menaces...

Devant eux, un grand perché sur une estrade... et qui les excitait ! Il était si méchant et si content de son affaire, qu'il en devenait presque prestidigitateur. Il tenait une baguette et dès qu'il montrait quelque chose, tous les autres criaient de plus belle. Il jonglait avec cette maudite baguette, la lançait en l'air, essayait de la rattraper avec son autre main.

« C'était donc un magicien ? » — Non, car les autres sur l'estrade l'insultaient à qui mieux mieux. Quelqu'un est venu s'asseoir à côté de moi. Quel bavard ! Il m'a dit son nom : M. Fa. Il a voulu m'expliquer. Ah ben oui, je n'ai rien compris.

« Là, ce sont les violonistes m'a-t-il dit. — Ouah ! de leur boîte, sortait quelque chose de si poignant, qu'on aurait cru que leurs cordes étaient en fil de fer barbelé, et qu'ils se déchiraient les doigts, ou que c'était le congrès des chats de gouttières.

Il y en avait un qu'il a appelé le clarinetiste. Pour moi c'était un valeureux de sabre. Il prenait un tube noir et essayait de l'ingurgiter. Jamais il n'y parvenait, mais parfois il imitait les « ouillottes », comme on dit chez nous.

Un autre (le trombone qu'on m'a dit) avalait et recrachait ses « cou-

lisées » en cadence. Si vous aviez vu aussi la harpiste ! Elle était dans un coin et essayait de sortir de sa prison. Plus elle s'accrochait aux barreaux, moins elle réussissait à en sortir...

« Mais pourquoi ces gens là faisaient ils tout ce vacarme ? »

« C'est ce que je demandais quand enfin se fut le silence. D'un coup, celui qu'ils appelaient le chef a jeté sa baguette sur le pupitre et a dit : « Reprenez à C comme Sérapihin ». J'ai compris alors que ces gens là faisaient tant de bruit, c'est qu'ils cherchaient quelque chose sur de grands livres placés devant eux. D'autant, qu'après, « il » les a arrêtés pour dire encore : « Reprenez à L comme Héleine... recommencez à J comme Ghislaine, au début à R comme Hervé et tout l'alphabet y est passé. »

Brusquement, il s'est tourné vers une sorte de gros canon en cuivre et en colère, il a crié : « C'est SI FA SI LA SI RE, votre thème... » L'autre n'a rien compris, il n'a pas astiqué son instrument !

Il faut croire que ça leur donnait soif, car il y en avait un, au-dessus, qui tapait sur des tonneaux (le timbaler qu'on m'a dit) pour savoir ce qu'il y avait dedans, tandis qu'un autre, avec des plaques de cuivre, imitait le bruit d'une bouteille qui se casse...

Je me demande encore pourquoi tous ces gens secouent leurs caisses de bois, soufflent dans des tubes, ou jouent au forgeron, pour, à la fin, voir les gens assis dans des fauteuils taper dans les mains en criant « bravo » (le chef s'appelle comme ça, sans doute) et lui, le prestidigitateur, pris sans doute de vertige se penche en avant et se redresse pour recommencer comme un guignol.

En sortant de là, abruti par ce tapage... j'ai remarqué une affiche : « Ce soir, grand concert... »

Quand je pense que tous ces gens n'étaient pas capables de comprendre pour jouer tous le même air. Là, me rappelait ma vache avec le basson, mon cheval avec le saxophone ! Quand on se charaille avec tous ces « machins brillants », y faut pas dire que la musique adoucit les mœurs, abruti les murs oui.

Oscar, j'ai trouvé ! Pour toi ça dans la tête, lorsque les gens se réunissent pour faire du bruit et ne s'entendent pas entre eux (c'est le cas de la dire), on dit que c'est un orchestre. **D. FAQUETTE.**

apporté à la facture des instruments après 1870 ces musiques seront réorganisées et deviendront celles que vous connaissez après la grande guerre 1914-1918, une école de sous-chefs de musique sera créée au 6ème R.I. à Paris et placée sous la haute direction de notre grand ancien le chef de musique capitaine E. Bar-

Mais aujourd'hui je voudrais simplement vous parler et, surtout attirer l'attention des jeunes musiciens en âge de servir sur ce centre de formation et de perfectionnement des sous-officiers musiciens de l'Armée de Terre qui fut créé en mars 1965. C'est à l'heureuse et persévérante initiative de notre excellent camarade le chef de musique capitaine Bourdon de la région de Paris que nous devons cette création dont le siège est en la caserne Guynemer, à Rueil-Malmaison. En cette caserne réside également la musique principale de l'Infanterie de marine de l'I.M. que dirige actuellement le chef de musique Lieutenant Rougeron. Après de nombreux rapports et démarches au ministère des armées le Capitaine Bourdon a réussi à convaincre le haut commandement et par la suite notre ministre des armées M. Messmer, de la nécessité et de l'urgence de révaloriser l'encadrement de nos musiques et fanfares militaires et il obtint cette création dont il prit lui-même la haute direction et fait en faveur des sous-officiers musiciens dont la formation technique supérieure était laissée à leur charge et à leur initiative. Le capitaine Bourdon venant de prendre sa retraite bien gagnée est remplacé en qualité de directeur du centre par le chef de musique Lieutenant Gully ayant comme adjoint le sous-chef de musique adjoint chef Boué, ce dernier remplace le sous-chef de musique adjoint chef Walicz qui était adjoint au capitaine Bourdon et promu tout récemment chef de musique sous lieutenant. Le centre assure les missions suivantes :

- 1) Préparation au concours pour l'emploi de sous-chef de musique des candidats admis au stage de formation à l'issue d'un examen (harmonie, dictées musicales, instrument). Les disciplines suivantes sont enseignées pendant le stage, qui est d'une durée de 6 mois : Harmonie, Orchestration, Direction, Histoire de la musique.

— 2) Préparation par correspondance des candidats au stage de formation à l'emploi de sous-chef de musique. Durée des cours, maximum 4 ans ce cours s'adresse même aux débutants. Il est ouvert aux sous-officiers et hommes de troupe sous contrat.

— 3) Préparation par correspondance des candidats aux brevets du premier ou deuxième degré des musiciens, de tambour ou trompette major dans les disciplines suivantes : théorie musicale, élémentaire et supérieure, instrumentation, orchestration, harmonie, consonnante pour harmonie ou batterie et fanfares de cavalerie.

Les différents cours débutent le premier septembre, les examens ont lieu, en principe, au mois d'avril suivant.

Le premier stage qui débutait le premier septembre 1965 avait donné les résultats suivants :

- Brevet du premier degré de musicien, inscrits : 7, Reçus : 1
- Brevet du deuxième degré de musicien, inscrits : 10, Reçus : 4, (dont un stagiaire Congolais).
- Brevet du premier degré de tambour, trompette major : Inscrits : 10, Reçus : 5 (dont 2 stagiaires Camérounais).
- Brevet du deuxième degré de tambour, trompette major : Inscrits : 4, Reçu : 1.
- Stage sous-chef : Inscrits : 7, Reçu : 4.
- Cours préparatoire : Inscrits : 7.

Le stage 1966-67, en cours de développement n'en est pas moins important.

Cette mesure prise en faveur de nos musiques militaires est la bienvenue elle est très appréciée en notre grand pays de France car si leur mission principale consiste à soutenir à aider le mouvement et l'action à servir la discipline et la tradition elles en ont une autre officielle et moins apparente mais très efficace celle d'aider au développement de la musique au sein de notre jeunesse française, en favorisant en stimulant le recrutement de ces jeunes musiciens qui viendront renforcer leur service militaire terminé les rangs de nos sociétés musicales civiles pour les aider à se maintenir pratiquant eux mêmes un art souriant et attachant... dictame de l'effort..., des loisirs..., et de la paix.

O célestes bienfaits... ! Capitaine F. BOYER.

LA MUSIQUE AU VILLAGE

Certaines réactions de musiciens éclairés, connaissant bien les difficultés que présente à l'heure actuelle, la création ou le maintien de groupements de musiciens amateurs, m'en signalent quelques unes avec un sentiment de lassitude proche du renoncement.

Bien sûr, rien n'est facile dans ce domaine mais, est-ce que la facilité est envisageable en matière d'art, d'art musical surtout ? et l'on peut dire ici à ce sujet que seul ce qui est difficile est intéressant, son accomplissement distinguant les élites.

C'est à cette pensée que m'est apparue la nécessité de créer un centre musical doté de bons moyens et d'un animateur qualifié au chef lieu de canton.

Cela pose maintes questions dont celle des déplacements n'est pas la moindre, du fait des distances assez grandes à parcourir d'une part, et en ce qu'ils pourraient d'autre part motiver des absences qui en entraîneraient d'autres, bien que non justifiées.

A la Confédération l'on n'ignore rien de ces difficultés et notre président moins que tout autre, les contacts permanents avec le monde des musiciens amateurs, l'ont fortement éclairé quant à tout ce qui peut-être invoqué pour le refus de l'action.

Pourtant des exemples encore nombreux nous révèlent qu'il subsiste de grandes possibilités quand un élan est bien pris. Celui de la société philharmonique de Champagne que je connais particulièrement, est assez éloquent.

Plus de 90 musiciens régionaux se réunissent périodiquement à Epernay, certains s'astreignant de bon cœur à des déplacements atteignant plus de 100 kilomètres.

Je sais que le rayonnement de personnalités comme les présidents Robert de Vogüé et Ghislain de Maigret est déterminant, mais que l'on ne crole pas qu'ils sont seuls, j'ai pendant une douzaine d'années dirigé deux grandes sociétés du Nord, l'Harmonie des établissements Agache de Lille et la société philharmonique d'Armentières.

Les présidents Maurice Genêt et Capoen pour l'Harmonie Agache. Les présidents Paul Coisne, Albert Debosque, Paul Dufour pour la philharmonique d'Armentières ont eux aussi cette action déterminante qui, dans les moments difficiles, reconforte les ardeurs défaillantes, raffermis la foi.

N'y a-t-il pas dans toutes les régions de notre pays, des hommes comme ceux-là que je rencontre encore, prêts à consacrer un peu d'eux-mêmes à une œuvre sociale dont la valeur morale et artistique ne peut-être mise en doute ?

Et puis n'y a-t-il pas aussi les municipalités ? aux préoccupations desquelles peut s'ajouter sans grand-peine, celle de la formation artistique de la jeunesse. Cette formation elle en a la charge, qu'on le veuille ou non, au point de vue général. Quant à celle concernant la musique, elle pourrait, en très peu d'années, éviter de hautes autorités, d'exprimer des regrets comme ceux qu'il m'a été donné d'entendre. « La musique hélas ! nous arrive au cours de cérémonies patriotiques de rendre en cortège, un hommage muet au monument élevé à la mémoire des morts au service de la France, faite d'un clairon pour exécuter l'émouvante sonnerie composée en leur honneur ». N'est ce pas affligeant ?

Personnellement, j'ai assisté un certain 14 juillet, dans une belle localité pas très éloignée de Paris, à une cérémonie en hommage aux morts pour la patrie qui, faite d'une société musicale ou d'un clairon, fut trahie par le chant (confié à des enfants) d'une Marseillaise Multitonale si je puis dire, dont les inflexions inspiraient tout autre chose que le recueillement ému que suscite généralement l'exécution de l'Hymne national.

C'est après de trop nombreux exemples du même ordre, que l'idée s'est imposée à moi de faire pénétrer la musique dans les plus petites communes de chez nous.

Le chef lieu de canton est presque toujours, le centre à la fois le plus important et le plus proche des villages avoisinants, en le dotant d'un groupement instrumental ayant à sa tête un musicien de classe, il pourrait être envisagé de charger ce dernier d'étendre son action à chacune des communes rattachées au centre en question, ainsi qu'il a été dit déjà.

Il n'y a là aucune restriction quant aux communes qui peuvent tout faire elles mêmes, elles ne seront certes pas jalouseuses pas plus d'ailleurs qu'elles ne porteront ombrage au chef lieu de canton, cela dit pour tranquilliser M. Rebattot un confrère d'Albon.

Bien des exemples nous prouvent au contraire qu'en cas de

Les Anciens Militaires du 46^e RI

La réunion annuelle, traditionnelle et commémorative, de l'amicale des Anciens Musiciens du 46ème R.I. Régiment de la Tour d'Auvergne, eut lieu ce 26 février 1967, en la caserne de Reuilly en laquelle sont apposées les plaques portant les noms de ses morts au champ d'honneur... ainsi que sa belle citation à l'ordre de la 10ème D.I. obtenue à la suite des combats de Vauquois, février-mars 1915, et en lesquels s'illustra le 46ème R.I. La date de cette réunion avait été avancée d'une semaine en raison des élections. Toujours entouré de ferveur, d'émotion et d'amitié, ce rassemblement réunissait encore tous nos anciens à Reuilly, pour rendre un hommage et honorer le souvenir de leurs chers morts et disparus. Après la cérémonie des couleurs, faite en présence des hautes autorités militaires et civiles, qui honoraient de leur présence cette manifestation du souvenir, l'on disposait des fleurs devant les plaques de nos morts. Là, notre cher

président Cavent-Debrange et notre camarade E. Legey prononcèrent des paroles émouvantes, rappelant un grand souvenir et un grand sacrifice, accompli par nos anciens musiciens, chef de musique en tête. Après les remerciements d'usage, dus aux hautes autorités présentes vint l'heure de l'assemblée générale statutaire et le vin d'honneur traditionnel, offert aux dites autorités.

Le déjeuner également traditionnel fut en suite servi au bouquet du Trône, place de la Nation. Ce cordial et excellent déjeuner réunissait nos musiciens et leurs chères compagnes, dans une atmosphère toujours familiale et musicale. Un salut amical et cordial y fut prononcé et adressé à notre belle musique du 46ème R.I. à notre beau régiment légendaire ainsi qu'à son nouveau et cher colonel : le colonel Bourdais et ce fut la séparation, dans une amitié et une gaieté où dominait quand même le souvenir de nos chers disparus.

Capitaine F. BOYER

Amicale des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse

Un événement musical sans précédent

Qui ne se souvient de la célèbre phalange cantonnée à Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme) où elle naquit en mars 1941 ? Très vite elle connaissait la célébrité, glanant les succès à travers la zone dite libre et contribuant à entretenir l'espoir aux heures sombres de l'occupation.

25 ans ont passé et, en février 1965, sous l'impulsion d'un quartier décidé, naissait à son tour une Amicale rassemblant tous ces anciens musiciens. La tâche était immense mais la foi en la réussite l'était encore davantage... Et en septembre de la même année, après quelques mois à peine d'existence, la jeune amicale organisait le premier rassemblement national de ses adhérents à Châtel-Guyon. Ce fut une réussite totale et, au sens propre comme au figuré, l'événement fit du bruit et ne devait pas rester sans lendemain.

Tout au long de l'année 1966 et durant le premier semestre de 1967, des rassemblements Régionaux d'anciens furent organisés à travers toute la France (Tours, Lyon, Paris, Châtel-Guyon, Toulouse, Marseille, Nice, Dole, etc.) et connurent le succès, ils permirent notamment à l'Amicale de compléter son effectif et d'ouvrir à la préparation du deuxième rassemblement National des 2 et 3 septembre 1967 à Châtel-Guyon.

600 musiciens au moins et leurs familles convergeront alors vers la ville qui fut le berceau de la Musique Nationale mais aussi le creuset au sein duquel se forgèrent des amitiés solides et... durables puisqu'ils attendent tous, avec impa-

tience, la joie de se revoir et de rejouer ensemble.

Pour 48 h. donc, sera constituée à Châtel-Guyon, la plus grande formation musicale Harmonique de France, voici, entre autres, le programme du concert prévu dans le parc du Grand Casino, le dimanche 3 septembre à 11 h. : 1) Marche Consulaire à Marengo ; 2) Ouverture du Barber de Séville ; 3) Ballet de la Source ; 4) Le Grandier du Caucase ; 5) La Housarde ; 6) Marche Hongroise de la Damnation de Faust ; 7) Louis XIV ; 8) La Marseillaise ; en intermède : Les Batteries Napoléoniennes.

Le 2 septembre, en soirée, les Anciens feront de Châtel une ville en fête en assurant une importante retraite aux flambeaux et un grand bal gratuit en plein air avec quatre orchestres des plus électriques de leur composition.

Le concert cité plus haut, terminera la journée officielle, en présence de nombreuses personnalités locales, régionales et nationales, elle aura commencé à 9 h. par le défilé géant qui mènera les Anciens vers le Monument aux Morts et les conduira ensuite au lieu du concert.

Ainsi, grâce à l'amicale des Anciens de la Musique Nationale, Châtel-Guyon, sera ces 2 et 3 septembre 1967, l'un des hauts lieux de l'art musical en France.

Les Anciens ayant appartenu à cette Musique qui n'auraient pas encore été recensés sont priés d'écrire d'urgence à Marcel Salla, secrétaire Général, 6, avenue Mandallaz, Nancy (74).

Jean DEVEAU.

MUSIQUES MILITAIRES

Le Centre de Formation et de Perfectionnement des sous-officiers musiciens de l'Armée de Terre.

La Musique est un langage sonore synthétique, qu'exerce une grande influence sur l'esprit des hommes. Dans la beauté expressive des sons réside une mystérieuse puissance qui favorise le rêve... et aussi l'action. Si l'on connaît des peuples qui ne sement point, qui ne bâtissent pas l'on n'en connaît aucun qui ne chante pas, qui n'aît point de chants pour louer leurs Dieux, pour bercer leurs enfants, pour animer leurs guerriers au combat, à dit Orzanam l'historien. Et nous pourrions y ajouter ; pour honorer certains vainqueurs, certains événements historiques ou bibliques qui méritent mieux que le silence, car ils animent une tradition. Dans les temps reculés les hommes allaient au combat en chantant des cris modulés, puis en chantant des hymnes religieux et plus tard des chants patriotiques. L'on chantait, musique en tête, à Salamine, à Hasting, à Marignan.

A ces époques lointaines les musiques militaires se composaient d'instruments de cuivres, très sonores et rustiques et d'instruments à percussions, plus tard encore, Louis XI aura sa fanfare militaire personnelle les trompettes y arboraient de magnifiques fanions en satin doré. Un timbaler à cheval se plaçait en tête, mais ce fut Louvois, ministre de Louis XIV, qui réglementa l'emploi des fanfares dans une armée qui s'organisait. Il unifia l'allure et la cadence modérée, unique pour toutes les unités à pieds. L'on verra apparaître en tête de ces fanfares, un tambour major imposant. Les fifres, les hautbois, les bassons et même les clarinettes à 7 trous se joindront aux cuivres et la percussion sera réduite aux tambours et à la grosse caisse pour les défilés alors, naîtront nos sonneries réglementaires, nos marches militaires et avec elles la chanson de marche. L'Empire améliorera la valeur et nos fanfares militaires devenues des musiques par le perfectionnement



Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Dolmet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

voisinage de deux sociétés musicales de valeur, des interpénétrations en résultat qui sont bénéfiques pour chacun de ceux qui les encouragent.

Il y a certes et surtout, l'enseignement du solfège aux plus petits, il ne peut-être question c'est sûr, de déplacer régulièrement des enfants dont les premiers pris dans l'enseignement doivent être suivis et encouragés.

Il y a pas là semble-t-il une impossibilité mais seulement un problème d'organisation. Au village, comme chacun sait, la formation de l'intelligence de la jeunesse repose sur l'instituteur qui ne l'apprécie à la pensée de la merveilleuse formation pédagogique dispensée dans les écoles normales.

Pourtant il pourrait arriver que, très préoccupé par sa tâche et souvent aussi, las de tenter sans cesse l'impossible ouverture de certains esprits, l'instituteur ait négligé ou bien oublié les éléments de base indispensables à la préparation des enfants aux disciplines de la musique ces disciplines qui entraînent ou repoussent selon la manière de les inculquer. Que sera-ce dans un prochain avenir, quand accèderont au rang d'instituteur, les élèves actuels de l'école nor-

male, alors que depuis cette année 1966, l'épreuve musicale imposée aux concours d'entrée a été supprimée. C'est là où justement, l'intervention du musicien placé au chef lieu de canton, pourrait-être fructueuse. Intervention qui cela va de soi ne pourrait résulter que d'un accord avec l'instituteur et les autorités compétentes.

En tout cas et avant toute chose, le chant seul devrait être enseigné, les questions de technique pure, même les plus modestes, ne devant être traitées que pour répondre aux enfants dont chacun sait les pourquoi et les comment.

Une enquête récente menée par des professeurs de musique le plus hautement qualifiés, a révélé que près de quatre vingt dix pour cent des jeunes désiraient apprendre la musique, aspirent à la possession d'un instrument, n'y a-t-il pas là, s'il en était besoin la justification du groupement instrumental au centre préconisé ?

Ce groupement où les meilleurs musiciens des villages environnants pourraient faire de la musique d'ensemble et ainsi, connaître des émotions que seule, la pratique d'un art peut donner.

Félicien FORET

RÈGLEMENT DU CONCOURS D'EXCELLENCE 1967

BATTERIE - FANFARES
Concours d'excellence C.M.F.
Année 1967
RÈGLEMENT

Article 1er. — Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc..., est organisé chaque année par la Confédération musicale de France.

Article 2. — Les épreuves auront lieu à PARIS, le 29 octobre.

Article 3. — Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (solfège et instrument) organisée par nos fédérations régionales de 18 à 20 points dans la division supérieure et suivant le programme de la C.M.F. de décembre 1966.

Article 4. — L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la fédération régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Article 5. — Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

Article 6. — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

Article 7. — L'épreuve de solfège comprend :

- 1) Une lecture à vue chantée ;
- 2) Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale (voir méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon », Editions J.-M. Chapel, Robert-Martin, France-Musique, Renato, etc...);
- 3) Reconnaissance des sons.

Article 8. — L'épreuve d'instrument comprend :

- 1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury ;
- 2) L'exécution d'un morceau imposé ;
- 3) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

Article 9. — Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous.

- Epreuve de solfège : de 0 à 10 pour le solfège chanté ; de 0 à 4 pour la théorie ; de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.
- Epreuve instrumentale : de 0 à 10 pour le morceau imposé ; de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale ; de 0 à 5 pour la sonnerie.

Article 10. — Attribution des récompenses pour chacune des épreuves : 17 à 20 points, 1er prix ; 13 à 16 points, 2ème prix ; 10 à 12 points, 3ème prix.

N.B. — « Des feuilles d'adhésion batteries-fanfarses » sont à la disposition des fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

PROGRAMMES ET MORCEAUX IMPOSÉS

- Clairons :**
- 1) Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58, méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon »), Editions Renato-Deslaurier ;
 - 2) Morceau imposé : « Pêche basque », de A. Trémine. Edition R. Martin ;
 - 3) Lecture à vue.
- Clairons-basse :**
- 1) Morceau imposé : « Solmyodau » de R. Goute. Edition J.-M. Chapel ;
 - 2) Lecture à vue.

- Trompettes :**
- 1) Une sonnerie choisie par le jury, pages 10, 11, 12 et 13 du « Guide pratique du fanfarsiste », Editions Renato-Deslaurier ;
 - 2) Morceau imposé : « Nouvelle Vague », de J. Devo. Editions Philppo ;
 - 3) Lecture à vue.
- Trompettes-basse, trompettes-cors et trompes de chasse :**
- 1) Morceau imposé : « Rêve d'exil », de G. Gadenne. Edition R. Martin ;
 - 2) Lecture à vue.

Clairons à pistons et clairons-basses à pistons :

- 1) Exécution de toute « La Marseillaise », arrangement de A. Trémine, pour batteries-fanfarses. Edition J.-M. Chapel ;
- 2) Morceau imposé : « Fête rustique en Limousin », de J. Randouyer. J.-M. Chapel ;
- 3) Lecture à vue.

- 1) Exécution de l'une des cinq marches (page 10 et 11, « Nouvel enseignement pratique du tambour », tome 2) chez tous les éditeurs ;
- 2) Morceau imposé : « Joyeux réveil », de A. Trémine. Edition R. Martin ;
- 3) Lecture à vue.

Très important. — Les sonneries imposées pour le concours d'excellence sont enregistrées sur disque « Decca » numéro 451.016.

Ce disque s'intitule « Sonneries réglementaires en fanfare ».

BATTERIES - FANFARES MONITEURS TAMBOURS ET CLAIRONS

Des examens pour le titre de moniteur tambour ou clairon sont organisés chaque année par la Confédération musicale de France.

Les épreuves auront lieu à PARIS, le 29 octobre.

Sont admis à concourir tous les fanfaristes sans distinction d'âge capables d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la Fédération régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME

Moniteur clairon ou clairon maître :

- 1) Technique de l'instrument ;
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel enseignement pratique du clairon », en vente chez tous les éditeurs ;
- 3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. du clairon) ;
- 4) Morceau imposé : « Joyeux réveil », de A. Trémine. Editions R. Martin ;
- 5) Déchiffrage à vue d'une partie manuscrite de clairon ;
- 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

Moniteur tambour ou tambour-maître :

- 1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups ;
- 2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel enseignement pratique du tambour », tome 1 ;
- 3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1, 2, 3 et 4èmes groupes, pages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la méthode N.E.P. du tambour, tome 2, en vente chez tous les éditeurs.
- 4) Morceau imposé : « Le Réveil au bivouac » page 20, méthode N.E.P. du tambour, tome 2 ;
- 5) Déchiffrage d'une partie manuscrite de tambour ;
- 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

ADRESSES D'EDITEURS

- Robert MARTIN, 106, La Coupée, 71, Charney-les-Macon.
- RENATO-DELAURIER, 26, rue Michel-Le-Comte, 75 Paris-3ème.
- FRANCE-MUSIQUE, 36, rue de Paris, 06, Perpignan.
- PHILIPPO, 24 boulevard Poissonnière, 75, Paris-9ème.
- J.-M. CHAMPEL, Bite postale, numéro 2, 01, Neuville-sur-Ain.
- MARGUERITAT, 24, rue René-Boullanger, 75, Paris-10ème.

AVIS DE CONCOURS

GARDE REPUBLICAINE

AVIS DE CONCOURS

Un concours destiné à recruter un musicien jouant la percussion et le piano aura lieu à la salle de musique de la Garde Républicaine, 18, boulevard Henri-IV à Paris-IVe, le mercredi 14 juin 1967, à 14 h.

PROGRAMME DU CONCOURS

Exécution de « Cinq pièces brèves » de Jacques Delecluse, lecture à vue, traits d'orchestre.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1) Etre Français ;
- 2) Etre âgé d'au moins 20 ans et demi et pouvoir compléter à 55 ans d'âge le temps de service exigé pour l'obtention de la pension de retraite proportionnelle ;
- 3) Remplir les conditions fixées par l'instruction sur l'aptitude au service militaire. Tout candidat devra se présenter au service médical de la Légion de la Garde Républicaine de Paris, le lundi 12 juin 1967, à 8 h. 30 ;
- 4) Avoir la taille minimum de 1 m 65 ;
- 5) Justifier d'une bonne conduite soutenue, tant la vie civile que sous les drapeaux.
- 6) Ne pas être sous contrat d'engagement ou de rengagement, à moins de pouvoir s'en libérer dans les 3 mois.

INSCRIPTIONS. — Renseignements et inscriptions au secrétariat de la Musique de la Garde Républicaine, 18, boulevard Henri-IV, à Paris-4.

Date limite des inscriptions : lundi 12 juin 1967.

Les candidats sous avis de ce que la date du concours auquel ils désirent participer, est susceptible d'être modifiée pour des raisons de service.

BELFORT

Avis de concours sur épreuves pour la nomination de trois professeurs au Conservatoire municipal de musique.

Piano à temps complet, clarinette à temps complet, saxophone à temps complet. Indice brut de début, 235 ; indice brut de fin de carrière, 430. Limites d'âge, suivant statut du personnel communal.

Les inscriptions seront reçues à la Mairie de BELFORT (Bureau du personnel), jusqu'au 20 juin 1967.

Tous renseignements seront fournis sur demande formulée à M. le maire de la ville de Belfort.

COLMAR

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Un concours pour le recrutement d'un professeur de piano et de solfège - échelle indiciaire brute 285 à 465 aura lieu au conservatoire Municipal de Musique de la ville de Colmar le mardi 27 juin 1967. Date limite de dépôt de candidature : 15 juin 1967. Pour tous renseignements concernant ce concours, écrire au service du personnel, mairie de Colmar ou à la direction du Conservatoire Municipal de Musique, Colmar, 29, Grand'Rue.

Le maire, J. REY.

LE MANS

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE, RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR D'INITIATION MUSICALE SELON LES METHODES ACTIVES. Un concours sur épreuves est ouvert à Paris, en vue de pourvoir un poste de professeur d'initiation musicale selon les méthodes actives pour le conservatoire National de Musique et d'Art Dramatique du MANS (Sarthe) le jeudi 29 juin 1967. Les candidats doivent adresser leur demande, au plus tard, dix jours avant la date fixée pour le concours. Echelle indiciaire brute : 300-585. Pour tous renseignements, s'adresser au maire du MANS - secrétaire général.

TOULON

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION MUSICALE POUR ORCHESTRES D'HARMONIE

Les membres du jury se sont réunis le 21 mars 1967, à 10 h., salle Fauré, au Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid, à Paris.

Le jury, présidé par M. Tony Aubin, entouré de Mme Henriette Puig-Roze et de MM. Pierre Dupont, Henri Tomasi et Jean-Michel Damase, auquel douze œuvres ont été présentées anonymement, sous devise, a pris les décisions suivantes : Sont retenues les partitions ci-dessous :

- 1) Concerto pour saxo-alto et orchestre ;
- 2) Ouverture des chants du Monde ;
- 3) Toccata pour piano solo et harmonie.

Ces trois œuvres seront présentées au public au cours d'un concert, à Toulon, le 22 septembre. Les audi-

teurs décerneront par vote secret, à la majorité simple, le prix du festival à l'auteur d'une de ces œuvres. Seul le nom de cet auteur sera divulgué à la proclamation du résultat.

C.T.I.F.

La Confédération des Travailleurs Intellectuels de France décernera au mois d'octobre 1967 un prix de 3.000 F. à un jeune compositeur de musique de nationalité française.

Les candidatures et les œuvres devront être adressées à la C.T.I.F. de France avant le 31 juillet 1967.

Le jury sera présidé par M. Georges Auric, président de la Société des Auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, et comprendra de nombreuses personnalités de la Musique.

Pour obtenir le règlement du prix et tous renseignements complémentaires s'adresser à la Confédération des Travailleurs Intellectuels de France, I, rue de Courcelles, Paris VIIIe, téléphone ELYsées : 31-44.

Ville de ROMANS (Drôme) CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Un concours sur épreuves est ouvert au Conservatoire municipal de Musique en vue de nommer un directeur.

La création de cet emploi placera le titulaire du poste dans le cadre permanent des Agents des Collectivités locales (Indices échelons rattachés).

Le candidat retenu prendra ses fonctions à la rentrée scolaire 1967-1968.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au lundi 26 juin 1967.

Pour tous renseignements, écrire à M. le Maire, mairie, 26, ROMANS.

THEATRE DE L'OPERA

Un concours pour le recrutement d'artistes des chœurs de l'Opéra (Soprani - Alt - Ténors et basses) aura lieu le vendredi 23 juin 1967. Renseignements à la Régie des chœurs de l'Opéra - 8, rue Scribe, PARIS (VIIIe).

ITALIE

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON « NICOLÒ PAGANINI »

Du 2 au 10 octobre 1967

Branche : violon. Limite d'âge : 35 ans. Délai d'inscription : 31 août 1967.

Prix : Prix Paganini de 2.000.000 de lires et l'engagement pour un concert à la G.O.G. de Gènes. Autres prix pour un montant total de 1.600.000 lires. Branche pour 1968 : violon.

Adresse : Secrétariat du Concours International de violon « Paganini », Istituto Musicale Paganini, 4, Salita di S. Francesco (Palazzo della Meridiana), Genova (Italia).

GENEVE

Concours international de musique de ballet organisé par la ville de Genève et la direction des émissions musicales de la Radio Suisse-Romande. Troisième concours : 1967.

La ville de Genève et la direction des émissions musicales de la Radio Suisse romande organisent tous les deux ans un concours international de composition réservé à la musique de ballet.

Le troisième concours a lieu en 1967. Le studio de Genève, 66, boulevard Carl-Vogt, CH 1211 Genève 8, en assure l'organisation en collaboration avec le service des spectacles et concerts de la ville de Genève, sous la responsabilité d'un comité de gestion, dans lequel sont représentés la ville de Genève, la Radio Suisse romande, le Grand-Théâtre et l'Orchestre de la Suisse romande.

Le concours est ouvert aux compositeurs de tout âge et de toute nationalité. Un compositeur ne peut présenter qu'une seule œuvre. Cette dernière doit être inédite et n'avoir jamais été interprétée ni comme ballet, ni comme œuvre symphonique dans un concert ; elle doit n'avoir jamais été diffusée par la radio ou la télévision, ni enregistrée sur disques ou bandes magnétiques du commerce.

Sont admis au concours les musiques de ballet d'une durée de 15 à 40 minutes, comportant 1 ou 2 tableaux. Le minutage exact doit figurer sur la première page de la partition. Le manuscrit ou la copie présentée doit être lisible à première vue.

NAPLES

9ème concours international « A. Casella » de l'Académie musicale de Naples. Du 18 au 26 avril 1968. Branches : piano et composition. Limites d'âge : pour le piano, 15 à 32 ans ; pour la composition, sans limite. Délai d'inscription : 15 mars 1968. Prix dépassant un million et demi de lires ; coupe d'argent de la ville de Naples ; diplômes. 10ème concours en 1970.

Adresse : Secrétariat Casella presso Accademia Musicale Napoletana, Via San Pasquale a Chiaia, 62, Napoli (Italia).

ROME

5ème concours international de direction d'orchestre dell'Accademia nazionale di Santa Cecilia. Mai 1968. Branche : direction d'orchestre. Limite d'âge : pas plus de 40 ans au 1er mai 1968. Délai d'inscription : 31 janvier 1968.

Prix : 1er prix de 2.000.000 de lires et invitation à diriger un des concerts d'abonnement 1968-1969 de l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia ; 2ème prix de 1.000.000 de lires.

Adresse : Segreteria dell'Accademia Nazionale di Santa Cecilia, Via Vittoria 6, Roma (Italia).

TOULON

COMITE DU FESTIVAL DE TOULON Palais de la Bourse avenue Jean-Moulin CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION MUSICALE POUR BALLETS

Article 1er. — Le comité du festival de Toulon a créé, en 1966, un concours biennal de composition musicale pour ballets destiné à enrichir le répertoire des compagnies de ballets.

Article 2. — Le deuxième concours est ouvert à tous les compositeurs vivants, sans condition d'âge, de nationalité, de diplôme ou de teneur. Les bulletins de candidature devront parvenir au secrétariat-général du festival au plus tard le 31 décembre 1967.

Article 3. — Les concurrents devront présenter une œuvre d'une durée de 15 minutes avec tolérance de 10 % en plus ou en moins, écrite pour un orchestre symphonique exécutant tout instrument concertant, dont la composition ne devra pas dépasser les limites indiquées ci-dessous :

- 2 flûtes (les flûtistes jouent la petite flûte) ; 2 hautbois (les hautboïstes jouent le cor anglais) ; 2 clarinettes (un des clarinettes joue la petite clarinette, l'autre la clarinette basse) ; 2 bassons, 2 cors, 2 trompettes, 1 trombone 1 harpe, 1 piano (le pianiste joue le célesta) ; 2 timbales (le timbaler joue la percussion), percussions (instruments habituels y compris le xylophone joués par un seul percussionniste) ; 7 premiers violons, 6 seconds violons, 4 altos, 4 violoncelles, 2 contrebasses.

L'œuvre devra être inédite et n'avoir jamais été exécutée en public ou à la radiodiffusion ni avoir été enregistrée pour le public.

Article 4. — Le manuscrit de la partition d'orchestre, écrit à l'encre et aisément lisible, devra parvenir au secrétariat-général au plus tard le 31 mars 1968. Il devra être accompagné de l'argument du ballet qui peut être réduit au titre de l'œuvre si celui-ci est suffisamment évocateur pour un chorégraphe, et d'une réduction au piano.

Les documents adressés ne devront pas mentionner le nom du concurrent mais seulement une devise qui sera reproduite sur le bulletin de candidature.

Article 5. — Les manuscrits seront soumis à l'appréciation d'un jury auquel pourra être adjoint un chorégraphe ayant voix consultative. Le comité du festival pourra se faire représenter auprès du jury par une personne de son choix.

Le jury retiendra deux ou trois œuvres pour être exécutées en public dans un concert du festival de l'année en cours. Les lauréats accorderont au comité la primauté de cette exécution qui pourra être radiodiffusée.

Les auteurs présents à cette exécution désigneront par vote secret à la majorité simple celle des œuvres présentées qu'ils souhaitent voir réalisée chorégraphiquement l'année suivante. Cette œuvre sera considérée comme ayant le prix du festival.

Seul le nom du compositeur de cette œuvre sera rendu public.

Article 6. — Le matériel d'orchestre des œuvres retenues par le jury sera établi à la diligence de leurs compositeurs, facilement lisible par les instrumentistes. Il devra parvenir au secrétariat général au plus tard le 30 juin 1968.

Article 7. — Chacun des compositeurs dont l'œuvre aura été retenue par le jury recevra une somme de deux mille francs (2.000 F.) destinée à rémunérer forfaitairement l'établissement du matériel d'orchestre ; elle sera payée à réception de ce matériel dans les conditions prévues à l'article 5.

Le matériel d'orchestre des œuvres sélectionnées restera la propriété de leur auteur qui devra le prêter gratuitement au Comité lorsque celui-ci le demandera, les frais de port aller et retour étant à la charge de celui-ci.

En outre, l'auteur de l'œuvre obtenant le prix du festival recevra la somme de trois mille francs (3.000 F.).

Le financement des récompenses est assuré à l'aide des deniers du comité et des donations à lui faites à cette fin.

Article 8. — L'auteur de l'œuvre primée s'engage à faire figurer la mention « Œuvre ayant obtenu le prix de composition musicale du festival de Toulon 1968 » sur les partitions, matériel d'orchestre, programmes, affiches, disques, et à exiger qu'il en soit fait état dans toute publicité écrite ou parlée à l'occasion des exécutions qui en seront données.

Article 9. — L'inscription au concours est gratuite.

Toute personne participant au festival ne peut pas être candidat.

Chaque candidat ne peut présenter qu'une œuvre.

Les décisions du jury et le vote du public sont sans appel.

Si, pour quelque cause que ce soit, la représentation chorégraphique de l'œuvre choisie par le public ne peut être réalisée, le lauréat ne pourra en aucun cas réclamer ou rechercher le Comité du festival.

Le compositeur ayant obtenu le prix du festival ne pourra pas se présenter aux deux concours suivants.

Le comité du festival ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable, notamment en cas de perte ou de détérioration des partitions.

Le Comité du festival, Toulon, le 10 avril 1967.

Le président du comité, P.-H. FORTIN.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FORMATION « JUNIOR » A TULLINS

Pour le 15 août 1967 Pour tous renseignements, écrire à M. CHRISTNACH, secrétaire général de la C.I.S.P.M., 23 a., rue des Ardennes, Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché.

Festival du Son Grand Prix

Pour la première fois, dans le cadre du Festival International du Son qui fêtera en 1968 son 10ème anniversaire, il est créé un Prix de Composition Musicale intitulé : « Grand Prix du Festival International du Son » organisé conjointement par l'O.R.T.F. et le Syndicat des Industries Electroniques de Reproduction et d'Enregistrement. Ce concours est ouvert à tous les compositeurs, sans conditions d'âge ou de nationalité.

Pour participer au Grand Prix, les concurrents sont invités à présenter une oeuvre musicale de forme libre pouvant ressortir aussi bien du domaine de musique légère, de variétés, ou de jazz que de celui de musique dite « sérieuse », ou d'avant-garde, spécialement conçue en fonction des possibilités offertes par les techniques actuelles de l'enregist-

tement, et susceptible d'être reproduite sur disque ou bande magnétique du commerce sans en être altérée.

Les concurrents doivent envoyer leur partition avant le 15 novembre 1967 à l'adresse suivante.

« Grand Prix du Festival International du Son » maison de l'O.R.T.F., 116, avenue du Président Kennedy, Paris 16^e.

Chaque compositeur ne peut envoyer qu'une seule partition à l'exclusion de toute oeuvre, ou élément d'oeuvre, présenté sous forme d'enregistrement sonore.

Les oeuvres reçues seront examinées par un jury au premier degré.

Ce jury retiendra six partitions, au maximum, qui seront soumises à l'examen du jury au second degré.

Ce concours est doté de prix de 10.000 francs offert par le Syndicat des Industries Electroniques de reproduction et d'enregistrement. Par ailleurs, l'O.R.T.F. assurera dans ses programmes, trois diffusions de l'oeuvre primée dans les douze mois suivant sa présentation au festival.

L'oeuvre primée fera également l'objet d'un contrat d'édition aux Editions Françaises de Musique.

Le règlement complet pourra être obtenu sur simple demande aux adresses suivantes :

France Musique, Maison de l'O.R.T.F., 116, avenue du Président Kennedy, Paris 16^e.

d'ensemble et l'hymne national, M. Dairon donna lecture du palmarès puis en compagnie des autres dirigeants et en présence du député-maire, procéda à la remise des récompenses.

M. Royer tint en quelques mots à apporter aux participants le « merci de la ville de Tours » et le salut d'une population qui justement apprécie la musique populaire.

La cérémonie s'acheva par une promotion exceptionnelle de décorations de la Confédération Musicale de France, remise par M. Ehrmann.

Les décorés

La médaille de bronze à M. Michel Lefèvre, trésorier de la Fédération départementale.

La médaille d'argent à MM. Jean-Jacques Lesieur, directeur de la Musique Municipale et Jean Froidefond, président de la Fédération d'Indre-et-Loire.

La médaille d'or à MM. Pierre Cailliau, secrétaire aux examens à la Fédération et André Dairon, chef du service des Affaires culturelles.

Le banquet

Un banquet officiel, offert par la municipalité, réunit au restaurant Lyonnais les personnalités aux membres du jury, M. André Dubreuil, adjoint au maire et président du comité d'organisation avait à ses côtés M. Escoffier, sous-préfet, M. Héau, adjoint au maire d'Orléans et les principaux organisateurs.

A l'issue du déjeuner, M. Dubreuil prit la parole pour saluer les hôtes étrangers, Hollandais, Suisses, Belges ; souligner l'importance plutôt exceptionnelle de la manifestation et se féliciter de la présence à celle-ci de plusieurs groupes juniors. Il rendit successivement hommage à la tâche des organisateurs et à celle des membres du jury, au nombre de 52 dont 3 grands prix de Rome : M. de la Casinière, inspecteur de la musique au ministère des Affaires Culturelles (et représentant M. Marcel Landowski, inspecteur général de la musique) ; M. Albrepic, directeur de l'Ecole nationale de Musique de Tours et M. Boutry, professeur à l'Ecole nationale supérieure de Paris. Le représentant de la municipalité conclut en faisant l'éloge de ces musiciens populaires qui font de la musique entre eux et pour eux.

M. de la Casinière reprit ce qu'il nomma lui-même le refrain du jour un grand merci à tous au nom de la musique.

LE PALMARÈS DU CONGRES

Section « Musiques Etrangères ». L'harmonie « Philautonia » de Eindhoven (Pays-Bas) a obtenu un vase de Sèvres offert par le ministre des Affaires Culturelles et une médaille de bronze, offerte par le Conseil général.

Musiques classées en honneur. Union Philharmonique de Nantes : 1er prix à l'unanimité. Félicitations au directeur. Prix en espèces de 500 F. offert par le ministre des Affaires Culturelles.

Harmonie municipale de Longwy : 1er prix.

Musiques classées en Excellence. Musique municipale d'Angers : 1er prix.

Musiques classées en supérieure. Musique municipale de Saumur : 1er prix.

Musiques classées en 1ère division. 1) 1re Section : Union musicale de Revin : 1er prix à l'unanimité. Félicitations au directeur. Coupe offerte par la ville de Tours.

Harmonie municipale de Blois : 1er prix à l'unanimité.

Société musicale de Saint-Jean-de-Braye (Loiret) : 1er prix.

2) 2e Section : Harmonie de Thorigny (Seine-et-Marne) : 1er prix Ascendant, mention au directeur. Prix de 200 F. offert par la Fédération des sociétés musicales d'Indre-et-Loire. Médaille offerte par le conseil général.

Musique municipale d'Ugine : 1er prix ascendant mention au directeur.

Avenir musical de Saulnes (M.-et-M.) : 1er prix. Mention au directeur.

Musiques classées en 2e division. 1) 1re section : Union musicale des Ancizes-Saint-Georges : 1er prix Ascendant. Mention au directeur. Coupe offerte par la ville de Tours.

Harmonie d'Ingré (Loiret) : 1er prix, mention au directeur. Prix en espèces de 200 F. mérite par sa brillante tenue au défilé.

2) 2e section : Harmonie municipale de Champigny-sur-Marne (Seine) : 1er prix ascendant, mention au directeur. Prix en espèces de 300 F. offert par le ministre des Affaires Culturelles.

Union musicale de Saint-Maxent-l'Ecole (Deux-Sèvres) : 1er prix ascendant, coupe offerte par la ville de Tours ; musique municipale de Vendôme (L.-et-Cher) : 1er prix, ascendant, coupe offerte par la ville de Tours ; musique municipale de Mazé (Maine-et-Loire) : 1er prix à l'unanimité ; harmonie de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) : 1er prix à l'unanimité.

Musiques classées en 3e division. 1) 1re Section : Harmonie municipale de Châteaubriant (L.-A.) : 1er prix, ascendant, mention au directeur.

2) 2e Section : Société phharmonique de Mirebeau (Vienne) : 1er prix.

3) Section : Harmonie de Vieilleville (Hte-Garonne) : 1er prix ; Musique de la Loupe : 1er prix.

Fanfares classées en 1re division. Union musicale de Saint-Denis-de-Tirollet : 1er prix à l'unanimité.

Fanfares classées en 2e division. Fanfare de Ouzouer-le-Marché (Loiret-Cher) : 1er prix, ascendant, mention au directeur, carillon de concert offert par les éditions Van de Velde.

Fanfares classées en 3e division. 1) 1re section : fanfare de Laney (canton de Genève) : 1er prix as-

pendant, mention au directeur, coupe offerte par la ville de Tours ; médaille de bronze offerte par le Conseil général.

Fanfare municipale de Saint-Rémy : 1er prix ascendant, mention au directeur, prix en espèces de 200 F. offert par la Fédération des sociétés musicales d'Indre-et-Loire ; société du Pallet (L.-A.) : 1er prix ; Union musicale de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Loiret) : 1er prix.

B) 3e Section : Les Amis réunis de la Ferrière (Vendée) : 1er prix ; Fanfare de Bouillé-Loretz (Deux-Sèvres) : 2e prix.

Batteries-fanfares classées en Excellence. Jeunesse bourguignonne de Dijon : 1er prix mention au directeur, coupe offerte par la ville de Tours.

Batteries-fanfares classées en division supérieure. Le « Coq lavelanétique » de Lavelanet : 1er prix, mention au directeur.

Batteries-fanfares classées en 1ère division. « Les pompons bleus » de Tonnelins : 1er prix ascendant, mention au directeur, prix en espèces de 100 F. offert par la Fédération des sociétés musicales d'Indre-et-Loire, prix en espèces de 200 F. mérite par sa brillante tenue au défilé.

Batteries-fanfares classées en 3e division. 1) 1re Section : Batterie-fanfare de Saint-Jean-de-Braye (Loiret) : 1er prix à l'unanimité, mention au directeur, médaille offerte par le conseil général ; Batterie-fanfare de Chârelaillon : 1er prix mention au directeur.

B) 2e Section. Fanfare « Chantecier » de Beaumont : 1er prix as-

pendant, mention au directeur, coupe offerte par la ville de Tours ; « Claque municipale » de Chalus (Hte-Vienne) : 1er prix à l'unanimité ; « La Renaissance » de Bois-Martin : 1er prix à l'unanimité.

Chorales. 1) Catégorie scolaire. Les petits chanteurs du Pays de Brive : Mention très bien. Félicitations au directeur, coupe offerte par la ville de Tours.

2) Division supérieure. « Les Cordeliers » de Nancy : 1er prix ascendant, mention au directeur, coupe offerte par la ville de Tours.

3) 2e division. Orphéon blagnacais de Blagnac : 1er prix ascendant, mention au directeur, coupe offerte par la ville de Tours.

4) 3e Division. Les « Allains » de Châtelailion : 2e prix.

SOCIETES DE MANDOLINES

1) Excellence : Les Mandolinistes Roannais, de Roanne : 1er prix à l'unanimité, mention au directeur.

FORMATIONS « JUNIORS »

Ecole municipale de Champigny, mention « Excellent », félicitations au directeur. Un instrument offert par la Confédération Musicale de France.

Ecole municipale de Saumur (2 formations présentées). Mention « Excellent », félicitations au directeur. Un instrument offert par la Confédération Musicale de France.

Musique de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher). Mention « Très bien », félicitations au directeur. Un instrument offert par la Confédération Musicale de France.

Ecole municipale de Saint-Jean-de-Braye (Loiret), mention « Très bien », félicitations au directeur. Musique de La Loupe (E.-et-L.), mention « Assez bien ».

NOS CONCOURS

A Tours trois mille musiciens ont proclamé la gloire de la musique populaire

En accueillant le Congrès National de la Confédération Musicale de France et en faisant coïncider ce rendez-vous avec son concours International de Musique Populaire, Tours s'est fait capitale d'un art si totalement issu du cœur.

Deux jours durant, harmonies et batteries se sont mêlées avec bonheur aux festivités multiples organisées dans le cadre de la Foire de Tours.

Près de trois mille musiciens congressistes et exécutants se sont ainsi multipliés sur divers points de la ville à tel point que de l'aveu de tous, cette Pentecôte 67 fera date dans les annales de la Confédération.

Cette réussite exceptionnelle récompense de leurs efforts les animateurs de la Fédération des Sociétés d'Indre-et-Loire, ceux de la musique municipale et de l'équipe chargée des affaires culturelles au sein de la municipalité, responsables d'une organisation qui pourra être citée en exemple.

Il convient donc de féliciter le comité d'organisation : son président, M. Dubreuil, adjoint au député-maire, ses vice-présidents Mme Tandeau, directrice du Syndicat d'Initiative et J.-J. Lesieur, directeur de la Musique Municipale ; son commissaire général, M. André Dairon, chef du service des Affaires culturelles et ses adjoints, MM. François, Bonnal, Coursault, son secrétaire général, M. André Rio, si bien secondé par MM. Clément, Dhertier et Paul Mestre ; ses trésoriers MM. Deneau et Grossin, vice-présidents de la Fédération d'Indre-et-Loire et ses « chevilles ouvrières » qui ont tellement fait pour la qualité de l'accueil réservé à nos hôtes, MM. Serge Dorizon, secrétaire général de la Fédération d'Indre-et-Loire, Pierre Cailliau et Michel Lefèvre.

Diverses réceptions et banquets marquèrent la partie officielle de cette importante concentration musicale.

Qu'il se soit à l'Hôtel de Ville, ou au foyer du Théâtre saucidi, au restaurant Lyonnais, dimanche midi, ou sur l'aire de la Foire-Exposition à l'occasion de la proclamation des résultats finals, ce ne fut qu'une même reconnaissance qu'un même hymne à la joie que de nombreuses personnalités cautionneront par leur présence.

Dans ces diverses assistances, nous avons pu reconnaître, entre autres MM. Escoffier représentant le préfet d'Indre-et-Loire, de la Casinière, inspecteur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles, représentant M. Landowski, directeur de la Musique en France, le général de Trégoignan, commandant la XIIIe division militaire, les élus du département les directeurs des administrations locales ou leurs représentants, des directeurs d'écoles nationales de musique, des chefs de grandes formations civiles et militaires et aux côtés de MM. Ehrmann et Froidefond leurs présidents respectifs, les représentants de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire.

Ces réceptions de personnalités, des congressistes et des musiciens français et étrangers participant à ces journées, furent l'occasion pour M. Jean Royer, député-maire de Tours et Ehrmann de chanter les louanges d'une musique... « que le qualificatif de populaire enrichit plus qu'il ne l'affaiblit ».

Tous ceux qui se firent les interprètes de cette grande communion artistique assurèrent qu'ils garderaient la souvenir d'un grand jour passé en commun au service de l'art musical et de l'amitié partagée.

Les gardiens de la paix : une prestigieuse illustration Les vertus de la Musique populaire ne pouvaient mieux être mises en évidence que par la magistrale démonstration du commandant Dondeyne et ses Gardiens de la Paix.

Cette soirée de gala, au grand Théâtre, fut en effet un sommet. Cette formation d'élite dans un

programme fait à la mesure de l'événement nous offrit une séance de très grande classe... l'égalant aux plus célèbres formations symphoniques.

Précision, cohésion, musicalité profonde constituent les qualités maîtresses de cette sélection de virtuoses que le commandant Dondeyne, l'un des plus éminents musiciens français du moment, a fondu dans un même creuset.

Aux Prébendes, la musique de la 13e division Militaire, sous la direction du lieutenant Grel, l'Harmonie Royale « Philautonia » dirigée par le capitaine Van Dijk, l'Union Philharmonique de Nantes, conduite par M. Carlier, l'Union Musicale de Revin et l'Harmonie Municipale de Longwy confirmeront la valeur de cette expression musicale qui ouvre des perspectives infinies.

SPECTACULAIRE FINAL A ROCHEPINARD

Brusquement, puissant et irrésistible, le morceau d'ensemble, soutenu par 200 exécutants, éclata. En une seconde, il réduisit à néant tous les bourdonnements de la forêt et tous les flons-flons de la fête foraine. Ses échos se faisaient retentissants, se répétaient de terrain en terrain, des manèges au « Ballon », de celui-ci aux stands d'alimentation et d'exposition. Pour quelques minutes, la grande semaine vivait à l'heure de la musique populaire. Une heure à laquelle les Suisses, présents au concours, étaient également fidèles. Une heure tout à fait spéciale, qu'elle n'avait jamais connue jusqu'alors.

Sur cette partie de la prairie de RochePINARD, comprise entre la route, le Palais de la Blère, le « Ballon » et les premiers parkings, dimanche après-midi, le spectacle ne manquait vraiment pas de grandeur. Le soleil lui-même (chassé au début) ne manquait plus à la fête.

Sous la baguette de M. Lesieur, directeur de la musique municipale et sous l'impulsion de M. Dairon, l'ancien chef de la musique militaire qui d'ailleurs retrouvait celle-ci parmi les autres formations une vingtaine d'entre elles, fortes de 200 exécutants interprétaient ce morceau d'ensemble imposé, véritable morceau de bravoure, le « Souvenir de Bastia » de Leroy. Quelques instants plus tard, pour clore la cérémonie, c'est l'hymne national qui éclatait à son tour, une « Marsellaise » vraiment vibrante et que le président de la confédération musicale de France, M. Ehrmann, des tribunes, animait avec la vigueur que l'on devine.

Mais autour des 200 exécutants, ils étaient 2.645 participants à garnir le terrain, et tout autour des enceintes, ils étaient des milliers à suivre la cérémonie, quittant le temps de celle-ci les palmas pour-tant si divers de tout le restant de la foire exposition.

Un grand spectacle

L'arrivée en défilé depuis le boulevard Richard Wagner, des 45 musiques et 2.645 participants avait annoncé la manifestation et drainé ses spectateurs. Le défilé, ouvert par la musique de la XIIIe division militaire, s'étendit sur plus d'un kilomètre tout au long de la chaussée sud du boulevard. Ce fut un défilé haut en couleurs et combien riche en fonds sonores...

De loin, les roulements de tambours annonçaient les sonorités des cuivres au milieu desquels les douces mandolines lui et la représentées ne firent pas du tout figures de parents pauvres. Le spectacle aussi était dans les costumes multiples dans les casquettes dans la tenue des ensembles et le port de chacun. Les majors, les porte-drapeau et oriflammes faisaient impression mais aussi les grosses caisses et les tout jeunes musiciens, venus de partout très nombreux. On applaudit encore en particulier les représentants hollandais brillants et justes vainqueurs du concours, les Belges et les Suisses.

Sur le terrain, entre le morceau

Confédération internationale des Sociétés Populaires de Musique

Séance du Bureau C.I.S.P.M. au «Klippeneck» le 30-3-67

1. Ce point de l'ordre du jour sera traité dans la séance du 31.3.67 des directeurs de musique fédéraux et des propositions à la jeunesse. 2. Le bureau décide de la création de décorations C. I. S. P. M. Celles-ci seront créées en 3 échelons à savoir : a) médaille à épingler avec ruban, b) la même médaille en exécution plus décorative sans ruban, c) la même médaille que b) avec collier.

Toutes ces médailles seront exécutées en or, le ruban aura les couleurs de l'U. N. E. S. C. O. Les médailles auront pour motif la musique comme symbole de la fraternisation entre les peuples (pas de lyre). M. Weber fut prié de faire exécuter à Pforzheim plusieurs épreuves par un graveur. Des photocopies seront faites de ces gravures et envoyées aux présidents des confédérations pour avis. L'épreuve obtenant le plus de voix sera exécutée.

Les médailles seront seulement exécutées selon que le besoin se présente. M. Leeb préparera un statut pour l'attribution de ces décorations. Ce statut sera également envoyé aux diverses fédérations nationales qui peuvent faire éventuellement des contre-propositions. Toutefois, le bureau insiste sur le fait que l'attribution de ces décorations doit être parcimonieuse afin qu'elles soient vraiment précieuses. Elles ne seront donc accordées que pour des mérites exceptionnels concernant la vie musicale. Le bureau de la C. I. S. P. M. procédera à l'attribution de décorations. a) La Fédération nationale qui sollicitera une médaille devra la payer elle-même. b) En cas où la C. I. S. P. M. comme telle veut accorder une médaille à un de ses membres c'est elle qui la payera.

3. M. Weber, président de la fédération allemande déclare que sa fédération prendra à sa charge les frais du projet.

4. Ce point de l'ordre du jour sera également traité dans la séance du 31.3.67.

5. Divers a) M. Weber organisera en 1968 un concours C. I. S. P. M. à Stuttgart (Sindelfingen) coïncidant avec la fête fédérale de musique du 14 au 17 juin 1968.

Le congrès C. I. S. P. M. y aura lieu en même temps.

b) Prise en charge des frais.

La C. I. S. P. M. rembourse les frais de voyage des membres du bureau pour les séances du bureau. Les frais de séjour des participants sont à charge de la Fédération où cette séance a lieu. Toutefois, si cette fédération ne serait pas à même de les payer, c'est la C. I. S. P. M. qui s'en chargera.

Pour le congrès, chaque fédération nationale doit payer les frais de voyage de ses délégués. Les frais de séjour sont à charge de l'organisateur. Les frais de voyage pour les directeurs de musique et les députés à la jeunesse sont également à supporter par les fédérations nationales.

La réunion de ces directeurs de musique et proposés à la jeunesse doivent avoir lieu en même temps que le congrès, c. à. d. un jour avant celui-ci afin qu'ils puissent soumettre leurs propositions au congrès. M. Ehrmann les invite au 27e congrès de la C. M. F. en octobre

à Paris, afin qu'ils puissent pendant une après-midi prendre part au congrès national pour l'Enseignement et comparer leurs programmes et leurs méthodes.

Les frais de séjour seront supportés par la C. M. F.

M. Ehrmann essaya d'avoir une subvention pour les frais de voyage. c) Diplômes. Le secrétaire général, M. Christnach, est prié de faire imprimer des diplômes pour la C. I. S. P. M. A l'avenir, ces diplômes ne porteront plus la mention « avec félicitation du jury mais, selon les statuts seulement : 1, 2 ou 3 prix.

Ces diplômes seront signés seulement par le président et le secrétaire général de la C. I. S. P. M. Les sociétés ayant pris part aux concours C. I. S. P. M. pendant les dernières années n'ont pas reçu de diplômes. Il est donc indispensable que l'impression de ceux-ci soit faite dès maintenant, afin que ces sociétés reçoivent enfin les diplômes auxquels ils ont droit.

d) Les pays suivants présenteront un membre du jury pour le concours 1968 : Danemark, France et Pays-Bas.

Ces pays furent tirés au sort. Vu les frais trop élevés, il est décidé que le jury se composera seulement de trois membres comme c'était le cas dans le passé.

Les frais de séjour et de voyage sont à charge de l'organisateur. Un cachet éventuel sera à payer par la fédération nationale de chaque membre du jury.

A l'avenir seulement un membre du jury d'une région linguistique devra être nommé, vu que dans chaque région le jury juge d'après d'autres critères.

e) Le bureau incite le secrétaire à envoyer une nouvelle fois des questionnaires aux fédérations nationales avec toutes les indications nécessaires. Il va de soi que toutes ces fédérations devraient retourner le questionnaire dûment rempli afin que le secrétaire général puisse transmettre ces renseignements. Le cas échéant.

f) M. Wie regrette que les notices de presse que le secrétaire général publiait comme circulaire, ne paraissent plus, étant donné qu'elles étaient très intéressantes et utiles.

g) M. Wie désire en plus qu'on incite les différentes fédérations à échanger leurs journaux entre elles.

h) Les nouveaux statuts élaborés à Freudenberg, devront être imprimés.

i) M. Van Riel réclame le rapport du congrès d'Amsterdam.

j) Le secrétaire général, étant effectivement surchargé de travail, le bureau décide de nommer un secrétaire adjointe ; pour ce poste Mme Schmitt fut proposée à l'unanimité.

k) Le bureau décidait encore d'envoyer à toutes les fédérations des pays de l'Ouest un circulaire afin de leur faire connaître les buts de la C. I. S. P. M.

La C. I. S. P. M. espère que de cette façon, d'autres pays se joindront à elle.

Manifestations 1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONCOURS			
4 juin 1967	MIREBEAU (Vienne)	Concours national de musique, toutes sociétés.	M. R. Lusson, président de la Société Philharmonique, Mirebeau.
4 juin 1967	TREVES (Allemagne)	Concours, Festival, Concert (divisions à partir de supérieure).	M. Schmitt, 5558 Schweich, Markus-Konder-Strasse (Allemagne).
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Concours de musique, toutes sociétés.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
18 juin 1967	CHALAIS (Charente)	Concours (toutes sociétés).	M. Leemans, directeur de « La Fraternelle », Chalais (Charente).
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, 12 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville, Les Sables-d'Olonne.
8 et 9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)	Concours international de musique.	M. Fernand Monnier, mairie de Besançon (Doubs).
9-10 septembre 1967	VILVORDE (Belgique)	Concours internationaux de marches et de show. Pour harmonies et fanfares (avec ou sans cliques) organisés par l'administration communale à l'occasion des Journées Internationales de jumelage et du 100 ^e anniversaire de la naissance de M. J. FROEKHER, compositeur, sous les auspices de la Confédération musicale de Belgique.	M. François Pellemans, président de la Confédération musicale de Belgique, 34, avenue du Prince-de-Ligne, Bruxelles 18.
CONGRES			
24 et 25 juin 1967	LYON (Rhône)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est.	M. Vettard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est, 3, rue de l'Angule, Lyon-5 ^e .
15 octobre 1967	VICHY (Allier)	Congrès de la Fédération musicale du Centre.	M. André Relin, secrétaire général de la F.M.C., 54, bd de l'Hôpital, Vichy.
1968 1969	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
FESTIVALS			
3 et 4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers d'Algrange.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange.
4 juin 1967	GIVORS (Rhône)	Festival du Canton de Saint-Genis-Laval.	M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône).
4 juin 1967	ETOILE-SUR-RHONE (Drôme)	Festival à l'occasion du centenaire de la fanfare.	M. P. Rouby, secrétaire de la fanfare, Etoile-sur-Rhône (Drôme).
11 juin 1967	COUSANCE-les-FORGES (Meuse)	Festival de musique.	M. Marcel Maur, président de l'Etoile de Cousances-Forges.
11 juin 1967	LUCHON (Haute-Garonne)	Festival de musique de la Fanfare Luchonnaise.	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny, Luchon (31).
11 juin 1967	CHELLES (Seine-et-Marne)	Festival de musique.	M. V. Puvland, 40, avenue des Abbesses à Chelles (Seine-et-Marne).
11 juin 1967	CHAUNY (Aisne)	Festival départemental de musique.	M. Doucet, 64, avenue de la Résistance, à Chelles.
11 juin 1967	PELUSSIN (Loire)	Festival.	M. Pichelin, secrétaire de la Fédération départementale de Lisse (Aisne).
11 juin 1967	CHATELAILLON-PLAGE (Ch.-M.)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Rotureau, place de la Croix, à Pelussin.
11 juin 1967	BELLEVILLE (Rhône)	Festival départemental du Rhône.	M. le président de Chatelailion-Plage.
18 juin 1967	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Festival - Tournai organisé par « La Vigilante »	M. Mallet Michel, président de « La Vigilante », bd Thermal, Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme).
18 juin 1967	ST-DENIS-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival organisé par la Lyre Dyonisienne.	M. Colonge, président, Chemin de Balmont, à Belleville (Rhône).
18 juin 1967	SAINT-MAXIMIN (Var)	Festival régional de musique.	M. le président de Saint-Denis-d'Oleron.
18 juin 1967	AGDE (Hérault)	Festival de musique.	M. Berthe, 155, boulevard Bourcier, Toulon.
18 juin 1967	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale « Fidella ».	M. Antoine Garcia, 12, rue Saint-Venuste, à Agde (Hérault).
18 juin 1967	GROSBLEDERSTROFF (Moselle)	Festival international de chant.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, Creutzwald.
18 juin 1967	LONGWY (M.-et-M.)	Festival de musique Harmonie Municipale.	M. Albert Ambos.
18 juin 1967	CRAPONNE-S/ARZON (Hte-L.)	Festival et Concours de Cliques.	M. Paul Lambert, 38, rue Pasteur, Mont-Saint-Martin (M.-et-M.).
18 juin 1967	LA ROCHETTE (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. Beyssac, président du Réveil Craponnais.
18 juin 1967	BRAY-SUR-SOMME (Somme)	Festival-Concours de la Fédération.	M. Vagnon Daniel, secrétaire, rue de la Neuve, La Rochette (Savoie).
18 juin 1967	VERMENTON (Yonne)	Festival fédéral.	M. Heracle-Leroy, 2, rue de la Hotele, Amiens (Somme).
24 et 25 juin 1967	VITTEL (Vosges)	Festival de la Fédération Vosgienne et Centenaire de l'Harmonie Municipale.	A la Fédération.
25 juin 1967	VERDUN-SUR-LE-DOUBS (Saône-et-Loire)	Festival et centenaire de la Fanfare « Les Enfants du Doubs ».	M. André Muckensturm, directeur de l'Harmonie Municipale de Vittel (Vosges).
25 juin 1967	WOIPPY (Moselle)	Festival et Fête des Fraises de l'Union de Wolppy.	M. G. Bachelard, président, avenue de la Gare.
2 juillet 1967	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique de l'Avant-Garde Saint-Jean.	M. René Thirlet, 8, rue Général-Gibon.
2 juillet 1967	AVENAY-VAL-D'OR (Marne)	Festival de musique intercommunal.	Mairie.
2 juillet 1967	CORROY près de Fère-Champenoise (Marne)	Festival de musique.	M. Pierre Cruxifix, secrétaire de la Fanfare municipale.
8 et 9 juillet 1967	BOURBON-LANCY (Saône-et-L.)	Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire et Festival de musique - Centenaire de la Société Philharmonique.	Mme S. Cautel, présidente, 5, rue de Ritterbandt, à Ay-Champagne.
9 juillet 1967	POULE-LES-ÉCHARMEAUX (Rh.)	Festival batterie-fanfare, avec épreuves de classement.	M. Lagestrest Louis, 52, rue des Moulins, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
9 juillet 1967	SAINT-DENIS (Rhône)	Festival.	L. Patay André, président, à Poule-les-Echarmeaux (Rhône).
16 juillet 1967	PORCELETTE (Moselle)	Festival de musique.	M. le directeur de la Batterie-Fanfare de Savigny (Rhône).
30 juillet 1967	VERTEUIL (Charente)	Festival.	M. Albert Karl, 5, rue de Bouchepon, Porcelette (Moselle).
30 juillet 1967	VILLE-SUR-JARNIEUX (Rhône)	Festival du groupement musical Vallée d'Azergues.	M. Rouyer René, Verteuil.
15 août 1967	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival annuel.	M. Chapuis, à Thelzé (Rhône).
2 et 3 septembre 1967	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F.	M. le président de l'île de Ré.
			M. Marcel SALLE, secrétaire général, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence Officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

VOUS PROPOSE :

LA FORÊT NOIRE

1^{er} jour : Départ en autocar de Paris vers Troyes, Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, Vesoul, Belfort, traversée du sud de l'Alsace, Bâle.

2^e jour : Circuit à travers la Forêt Noire, Lorrach, Schnau, Feldberg, le lac de Titisee, Donaueschingen, Freudenstadt, Baden-Baden, Strasbourg.

3^e jour : Strasbourg, Marmoutier, visite de l'abbaye, Saverne, Nancy, Toul, Verdun, Paris.

PRIX : 185 F par personne (autocar, hôtels et repas).
95 F par personne (avec votre autocar, hôtels et repas).

ET TOUS AUTRES VOYAGES ORGANISÉS POUR GROUPES

CARNET DU MOIS

M. EDMOND MONPEURT N'EST PLUS.

Souffrant depuis des mois, M. Edmond Monpeurt s'est éteint en son domicile de Strasbourg : il était âgé de 78 ans. Membre du Comité de la Confédération musicale de France, secrétaire général de la Fédération de Musique d'Alsace, président honoraire du Syndicat national des journalistes professionnels de la section du Bas-Rhin, il était secrétaire général du Comité des fêtes de la ville de Strasbourg, chef du service de propagande et de presse de la Foire européenne, secrétaire général du

Groupement de Strasbourg et environs des Sociétés de musique d'Alsace et de Lorraine. Au sein de l'A.C.M.A.L., il a également joué un rôle actif. Journaliste de métier et de vocation, il avait su s'acquérir des sympathies dans de nombreux milieux strasbourgeois. Chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, il était titulaire de nombreuses distinctions qu'il devait à ses multiples activités. Ses obsèques ont eu lieu le 18 mai 1967 en l'église de Saint-Vincent-de-Paul, de Strasbourg.

La C.M.F. profondément touchée par cette perte cruelle, prie les membres de sa famille de trouver ici l'expression de ses bien vives condoléances en les assurant de sa sympathie émue.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres
signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces, à bon musicien, cors, clarinettes basses, trombones, timbales. S'adresser au maire de Saint-Florentin (Yonne), téléph. 51.

■ Harmonie municipale de LA BAULE (L.-Atl.) par suite du décès de son chef, rech. directeur musical devant assurer également cours de solfège dans les écoles primaires. S'adr. M. VOIGNIER, 51, avenue de Gaulle.

■ Harmonie municipale de ST-FLOUR (Cantal) rech. tambour-major enseignant tambour, clairon et trompette d'harmonie. Emploi réservé à gardien du Musée, 500 F par mois + logement et indemnité pour cours. Ecr. M. TARDIEU, C.E.S., Saint-Flour.

■ ANNECY-74, Harmonie Municipale recherche 1 clarinetiste, 1 saxophoniste, capables enseignement école musique. Emplois, sur capacités, à exprimer. Age limite 30 ans. Ecr. avec réf. au président.

■ Musique Régionale TOULOUSE dispose de deux postes sous-officiers A. D. L. Flûte, Hautbois ou clarinette. Ecr. Capitaine CASTEL-LA, caserne Caffarelli, TOULOUSE (Haute-Garonne).

■ Harmonie TOURNON recherche excellent musicien baryton si b, ou basse si b, ou caisse claire, âgé de 25 à 35 ans. Emploi stable. 13 mois de salaire. Minimum mensuel 650 F pouvant s'élever par la suite à 850 F si capable. Retraite. Minimum exigé BEPC et CAP aide-comptable. Lettre manuscrite dénommée à M. SENECLAUZE, B.P. 18, TOURNON-07.

■ Fanfare à réorganiser, proximité La Bourboule, recherche chef de musique de préférence retraité. Faire offre à M. le Maire de MESSIX (Puy-de-Dôme).

■ Ville de ROZOY-SUR-SERRE (Aisne-02), chef-lieu de canton, 1.200 habitants, recherche urgent chef de musique pour harmonie municipale et clique (30 exécutants), capable de donner des cours de solfège payés et diriger avec autorité. Emploi réservé dans industrie locale, logement assuré, chasse et pêche, âge indifférent. Faire offre manuscrite en Mairie ou se présenter. Tél. 4 à ROZOY-SUR-SERRE.

■ Importante usine instruments de musique à vent recherche pour région Ouest, bon clarinetiste susceptible tenir emploi bureau, comptabilité facile et paie, situation stable assurée avec logement. Ecr. Ets NOBLET 6 bis, rue Frédéric-Lemaître - PARIS-XX.

■ Ville de COMMERCY (Meuse) recherche jardinier horticulteur, bon musicien susceptible d'être incorporé à l'Harmonie Municipale. Adresser références et curriculum vitae à M. le Maire.

■ Chef-lieu de canton d'Indre-et-Loire, recrute secrétaire général de mairie. Adresser curriculum vitae et références musicales au journal sous le numéro 522.

(SUITE PAGE 9).

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Jeune homme, 23 ans, prix Conservatoire province trombone. Niveau études math. technique, cherche emploi, préf. région pari-

sienne ou centre. Si possible pédagogie. Ecr. journ. sous numéro 515.

■ Trompettiste, 1^{er} prix Conservatoire Paris. Dégagé o.m., titulaire B.E.P.C., cherche emploi (professorat musique). Ecr. au journal sous numéro 516 qui transmettra.

■ Premier prix flûte Paris, 47 ans, petite retraite, cherche emploi municipal. Brevet élémentaire. Ecrire journal sous numéro 517 qui transmettra.

■ Clarinetiste 1^{er} prix à l'unanimité de cons. conn. piano, harm. sér. réf. cherche pour octobre poste dir. Ecole ou place prof. clar. solf. et professeur Ecoles. Ecr. au journ. sous numéro 518 qui transmettra.

■ Chef de Musique, sérieuses réf. rech. direction très bonne Harmonie, avec emploi et logement assurés. Ecr. journ. sous numéro 519, qui transmettra.

■ Chef de musique retraité recherche direction harmonie avec école de musique, professeur écoles ou emploi. Libre de suite. Ecr. journal sous numéro 520 qui transmettra.

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}
TÉL. : CEN. 47.33



TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MÉDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX

TARIF FRANCO

Retraité, saxo-violon, clar. sér. réf. conn. orchestration, simli-gravure en musique et possédant outillage, ch. emploi avec poss. logement. Ecr. journal sous n° 521, qui transm.

OCCASIONS

A.V. trompette ut et si b, argentée Aubertin. Une trompette si b argentée Aubertin. Une trompette ut et ré à 4 pistons argentée Aubertin. Un bugle si b argenté Lyrist. Instruments à l'état de neuf. S'adresser à M. Jean MAIRE, ex-soliste de l'Opéra-Comique et des Concerts Colonne, président du Comité d'organisation du concours de Besançon. Mairie de BESANÇON (Doubs).

A céder : Baryton ut et si b, 3 pístons, bon état. Ecr. à M. A. GARDIEN, 32, Route du Coint, ST-CHAMOND (Loire).

DIVERS

Le syndicat d'Initiative de CABOURG (Calvados) accueillera volontiers les sociétés musicales qui seraient de passage à l'occasion d'une excursion et qui désireraient exécuter un petit défilé en ville. Ecr. Syndicat d'Initiative - CABOURG - Tél. 97.

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

MUSIQUE MILITAIRE

Chef de fanfare recherche jeunes gens désireux d'effectuer leur service militaire comme fanfaristes en Allemagne à proximité immédiate de la frontière (20 km), et de Thionville au deuxième groupe de chasseurs portés. S'adresser au sergent-chef RODRIGUEZ, chef de fanfare, SP 69.213. (préciser l'instrument pratiqué et renseignements d'état civil).

Trois places de sous-officiers musiciens seront vacantes au cours de l'année 1967 : 1) au 1er août 1967 : un musicien trompettiste pour l'emploi de tambour-major, possédant en outre de solides notions sur le tambour ; 2) au 1er sept. 1967 : un musicien percussionniste pour emploi timbalier, jouant également d'un instrument à vent ; 3) au 15 octobre 1967 : un musicien jouant de la clarinette si b. Pour tous renseignements, s'adresser au chef de la musique 2ème Ré-

gion aérienne, caserne de Rose. Base aérienne 104 (93) Le Bourget.

DISTINCTION

Nous venons d'apprendre avec infiniment de plaisir que notre éminent collaborateur, M. André PETIOT, venait d'être nommé Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres, ainsi que M. Lucien THEVET, soliste à l'Opéra et à la Société des Concerts du Conservatoire, professeur de cor au Conservatoire de Musique de Versailles. La Confédération Musicale de France est heureuse de leur adresser ses plus vives félicitations.

OFFRES D'EMPLOIS

Ville sous-préfecture Normandie ouvre concours sur titres et épreuves pour recrutement directeur école de musique et harmonie municipale. Traitement indiciaire. S'adresser à candidat plutôt jeune pour situation d'avenir. Ecrire au journal, qui transmettra N° 523.

Recherche sous-chef de musique, de préférence timbalier, pouvant éventuellement assurer les fonctions d'archiviste et de régisseur et possédant les connaissances pour un cours de percussion. Logement assuré à titre onéreux. S'adresser à la Mairie d'ALENÇON (Orne).

CONCOURS de BESANCON

Besançon. Grand concours international de musique et de chant 8 et 9 juillet 1967.

Alors que se poursuivent dans l'enthousiasme les derniers préparatifs du concours, le nombre des inscriptions enregistrées à la date du premier mars permet d'affirmer que cette manifestation revêtira une ampleur d'un caractère hautement artistique. En effet à côté de groupements nationaux réputés figureront des formations étrangères importantes par leur qualité et par leur puissance.

Le programme des fêtes est ainsi prévu :

Samedi 8 juillet : Réception de la Musique de l'Air, grande formation avec sa clique 132 exécutants sous la direction du Commandant Jean Gallet et de son adjoint le capitaine Devogel. On sait que cette brillante phalange compte 95 % de ses exécutants sélectionnés parmi les premiers prix du Conservatoire de Paris. Dotée d'un statut analogue à celui de la Garde Républicaine, la Musique de l'Air fournit des exécutants aux grands orchestres symphoniques de la capitale ; sa renommée n'est plus à faire.

Samedi soir 8 : Grand concert de gala salle des Sports avec les concours de la Musique de l'Air et

de la cantatrice Rika Zaral, vedette internationale et son ensemble. Au Kursaal, à nuit de la Musique. Grand bal travesti avec prix. Dimanche 9 : Matin, réunion d'information des membres du jury dirigée par M. Ehrmann, président de la C.M.F. A 8 heures 30 ouverture des concours.

Soir : A partir de 14 h. rassemblement des sociétés et défilé d'entrée au Stade municipal. Exécution massive du morceau « Fête joyeuse » composition de M. Jean Maire ex-soliste de l'Opéra Comique et des concerts Colonne.

Grand concert artistique par la Musique de l'Air, entrecoupé par la lecture du palmarès et de la distribution des prix.

Durant ces deux journées, les amis de la Musique trouveront à Besançon outre un régal musical peu commun un spectacle coloré et une ambiance euphorique. Quant aux participants, ils sont assurés d'un accueil fraternel qui leur laissera le souvenir d'heures inoubliables.

A ceux de nos visiteurs qui aiment la nature le pays comtois avec ses sites pittoresques offre une tentation d'évasion à laquelle nous ne saurions trop leur conseiller de succomber : nos riantes vallées, nos sources vaclusiennes, nos cascades, nos sommets couverts de sapins les séduiront.

A. GAUTHIER.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Fernand Monnier hôtel de ville, Besançon (25).

Dans nos Fédérations Régionales

HAUTE-MARNE

HIRSON

Harmonie municipale.

Le dimanche 19 mars, salle de l'Eden, l'Harmonie Municipale à laquelle s'étaient joints les membres des chorales Cécilia et Thérésia, donnait son concert de printemps. Cette manifestation artistique fut d'une telle qualité, qu'il est bon que nous sortions des compliments et comptes-rendus habituels.

Certes nous aurons beaucoup de plaisir à signaler que les auditeurs étaient nombreux ; certes nous ne manquerons pas de saluer les autorités municipales présentes, M. Coet adjoint, représentant M. le maire d'HIRSON, qui s'était excusé pour raison de santé ; Mme Crépin, MM. Pillon et Bruyère, conseillers municipaux ; M. le Doyen ; Mme La Supérieure de l'Enfant-Jésus ; Mme La Supérieure des Sœurs Bleues ; M. le président Dusol ; M. le vice-président, L. Lemaire, ainsi que de nombreux chefs de musique de la région ; n'avons-nous pas eu le plaisir d'apprendre que l'on était venu de Châteauneuf-Thierry pour entendre nos musiciens ! M. Brugnol, député, conseiller général et maire de Saint-Michel, avait tenu, comme à l'habitude, à manifester sa sympathie à notre société en assistant à ce concert, le Syndicat d'Initiative était représenté très gracieusement par la reine et les demoiselles d'honneur.

S'étaient excusés : MM. Carpentier, Rey, et Bourgeois, adjoints au maire, ainsi que plusieurs conseillers municipaux, et ainsi que M. Douvilliers, vice-président de l'Harmonie, qui était retenu à la chambre pour raison de santé.

Parmi tant d'ouvertures célèbres de Rossini, « L'Italienne à Alger », est une des plus brillantes... mais aussi une des plus délicates à interpréter... nous en eûmes dimanche une exécution vive et élégante à souhait. De la suite de Joseph Bodin de Boisnormand, très peu connue, l'orchestre a su rendre tout à tour le brio et le charme au peu précieux et très « Régence » du 18ème siècle. Puis, ce fut la grande surprise de découvrir que les membres de nos chorales paroissiales s'étaient unis pour interpréter deux chœurs sortant du cadre de leurs activités habituelles.

« L'Amour de Moy » ce tendre et adorable chant d'amour, oraté d'harmonies dues à la plume de M. Lesieur, et parfaitement adaptés au style de la mélodie, qui fut interprété avec beaucoup de talent par M. Lanocisé soutenu par les choristes.

Puis le chant folklorique breton « Les gens de Locminé », connu un succès hautement mérité tant les choristes et les musiciens eurent à cœur d'en donner une exécution parfaite. Cette vieille chanson à pris pour nous des allures de petit chef d'œuvre, grâce aux harmonies modernes et à l'orchestration brillante dont M. Lesieur a su la revêtir.

Après un court entr'acte, nous entendons « Dans les steppes de l'Asie Centrale » de Borodine. Cette œuvre magnifique est très connue et nous nous contenterons de dire combien le propos que s'était fixé l'auteur a été fidèlement traduit par nos musiciens.

Mais le programme nous réservait encore de grands moments. La « Pavane pour une Infante Défunte », la merveilleuse Pavane si redoutée des instrumentistes les plus chevronnés... la Pavane toute de pureté qui nous fut donnée hier dans dans les solis et les ensembles, toute la douceur et la tendresse désirables.

Puis ce fut « My Fair Lady » qui clôtura très brillamment ce magnifique concert et nous aimerions citer bien des noms de musiciens mais ils sont si nombreux, si parfaits à leurs pupitres... si bien rodés... que l'on serait presque tenté d'oublier que pour en arriver à une telle sureté d'exécution, il faut faire bien des fois abstraction de son travail personnel, de ses soucis et de sa fati-

CHORALES D'ALSACE

« Le chant choral au cours des siècles » par la Chorale Alliance

En dépit des nombreuses difficultés qui assaillent actuellement le mouvement choral en France et qui n'ont pas épargné la vaillante phalange de « l'Alliance », celle-ci a réalisé ces deux dernières années de nets progrès dus pour une part au dynamisme inassouvi de son président M. Jacques Muller qui ne recule devant aucun effort dès qu'il s'agit de sa société qu'il guide avec intelligence et perspicacité, mais surtout à la compétence et la conviction de son directeur M. Marius Trommschlagher qui a réussi à tirer « l'Alliance » de l'ornière désuète dans laquelle croupissent la plupart des chœurs d'hommes, pour l'entraîner vers des horizons dessinés sous l'influence salvatrice de la technique et de l'esprit « A cœur joint » qui est, on le sait, à l'origine du renouveau choral français, par l'élaboration d'un répertoire faisant la part des exigences musicales et des goûts et des possibilités du choriste moyen.

Mais dans cette tâche d'autant plus difficile et délicate dès lors qu'il s'agit d'un chœur d'hommes, M. Trommschlagher a eu la sagesse de tenir compte des aspirations de ses choristes, variant suivant l'âge et les goûts de chacun. Et ainsi fut élaboré un programme de 17 numéros parmi lesquels une dizaine de chœurs furent interprétés pour la première fois samedi soir, une sorte d'anthologie allant de la Renaissance à la chanson moderne. Si toutes les interprétations, présentées avec aisance par M. Maurice Merlen, témoignent d'une préparation méticuleuse dans tous les domaines, de la sonorité, de l'expression et de l'articulation, les résultats infiniment appréciables quant à la qualité intrinsèque du chant choral, sont d'une efficacité variable suivant les genres abordés, les transcriptions, toutes signées Marius Trommschlagher, pour habiles qu'elles soient, restent malgré tout des transcriptions. Il est évident que le chœur d'hommes, au répertoire limité et souvent suranné, ne peut éviter ce chemin-là, et l'admirable réserve le dynamisme du directeur qui ne recule pas devant la tâche immense de fouiller et de comparer et de transcrire et ce avec un sens choral aigu. Il est certain que « La renaissance » ne sonne avec plénitude qu'au cœur mixte pour lequel ce répertoire est écrit. Mais le « O Domine » de Palestrina ne manquait ni d'accents, ni de profondeur ; « Quand l'ennui s'élève » de Costeley était, du moins dans la partie fuguée, très alerte. La très simple et jolie page du maître espagnol Juan del Encino aurait, dans un mouvement plus rapide, gagné en souplesse. Pour encourager les jeunes forces montantes, le chef a passé le relais à une jeune élève du conservatoire, candidate au prix de direction 1967, Mlle Odette Schneider qui a conduit avec efficacité un petit groupe de la chorale dans deux chansons françaises, harmonisées par César Geoffroy, « Le charbonnier » et « le bateau qui s'endor ». J'ai beaucoup aimé « Die Beredsamkeit » de Haydn, un hymne à Bacchus chanté avec l'humour, la légèreté et l'entrain requis par le maître viennois.

Mais c'est dans la deuxième partie « A travers le monde en chantant » introduite par le calme et serein « O lu stille Zeit » de Gottfried Walters, un des promoteurs actuels du chant choral au monde, que « l'Alliance » semble avoir trouvé le style qui répond le mieux à ses goûts. Les choristes ont souligné avec bonheur l'influence négre, du jazz et de l'humour américain dans « Feortag im Dixieland » les rythmes lents du negro-spiritual réalisés d'après le Golden Gate Quartet et j'en viens à leur point culminant « Gospodou », où ils ont su traduire

les accents russes avec une authenticité voisinant de la perfection. Voilà certes le genre qui leur convient le mieux et dans lequel ils pourront s'engager à fond avec la certitude de la réussite.

La dernière partie était réservée à la chanson moderne qui trouve les échos les plus favorables auprès du jeune public... et des jeunes choristes. Ce message nous fut transmis d'abord par « les compagnons de l'Alliance » qui, groupés autour de leur chef devenu chanteur à son tour ont donné les versions très appréciées d'un negro-spiritual, « Nobody nows », d'une chanson de Gilbert Bécaud (« quand il est mort le poète ») une transcription qui me semble moins heureuse, et de la piquante « chasse aux papillons » d'après la réalisation pour chœur mixte par R. Passaque d'une chanson de Brassens. L'ensemble de la chorale a donné, elle aussi, son coup de chapeau à la chanson moderne je ne crois pas que le résultat obtenu par la transcription de « Voir » jusque les efforts déployés pour mettre au point cette réalisation périlleuse. Cette chanson se passe difficilement des accents et de l'émotion que seul s'a communiqué un Jacques Brel. Par contre, la précision mécanique des « boîtes à musique » et l'humour gaulois que chef et choristes ont su mettre dans « la java des hommes grenouilles » ont rencontré le plus vif succès.

J'ai souligné déjà les progrès réalisés par cette excellente chorale si du côté des ténors tout n'est pas encore parfait sur le plan de la justesse et de l'émission, l'ensemble s'impose par sa sonorité homogène et très stylée, par ses capacités, ses nuances, une diction impeccable, une discipline exemplaire et des basses absolument remarquables. Pour ce travail minutieusement accompli, il convient de féliciter tous les chanteurs et leur chef qui les dirige avec autorité, souplesse et précision.

Suivant une tradition, le concert a permis à quelques jeunes lauréats du conservatoire de se produire. En dépit de quelques dif-

ficultés que Georges Widmer (premier prix de cor) a rencontrées avec son instrument il affirma de solides qualités sonores et techniques dans le rondo en mi bémol de Mozart.

Charles Gantner (premier prix de chant) s'est attaqué à deux pages bien difficiles : l'air de Tamino de « la flûte enchantée » de Mozart et la « Chanson triste » de Duparc. Ce jeune chanteur n'est peut-être pas encore très familiarisé ni avec le style de Mozart ni avec l'intimité et les subtiles nuances qu'exige Duparc. Néanmoins, son ténor sonore clair, frais et juste, qualités au départ déjà très appréciables. Dans les accompagnements, je ne critiquerai pas Claude Lang (premier prix) qui en soliste a fait preuve de prouesses techniques dans la « Rhapsody in blue » de Gershwin, mais ce qui tenait lieu de piano, tout juste bon à rythmer un bal mais non pas à servir d'instrument d'accompagnement dans un récital.

Au cours du vin d'honneur offert à l'issue du concert, le président M. Jacques Muller salua les personnalités, en particulier M. le maire Emile Muller, MM. Fortmann, adjoint, Brandt, président de la société industrielle, Dantzer, vice-président de l'OMCAP, Walliser, président de l'Association des chorales d'Alsace et les représentants des sociétés amies, en particulier ceux des chorales allemandes et suisses. Prirent successivement la parole MM. Gising (au nom de Berne et de Liestal), Hahn (Eitingen-Stuttgart), Reif (Lorrach), Dantzer (qui affirma que ce fut pour lui un véritable bain de jeunesse d'entendre ce programme composé par un ho... qui a pris le chant choral comme idéal et enfin M. le maire Emile Muller qui trouva le mot de la fin « on se libère en chantant ».

Signalons enfin la remise des décorations enfin la remise des décorations suivantes par M. Pfimlin : MM. Pierre Fuchs (pour 15 ans d'activité), Roger Jaecki (30 ans), Erwin Berl (40 ans). André Haberbuch fils (Reconnaissance française), ainsi que la remise d'une gerbe d'anniversaire à M. Liebguth qui, à 80 ans, fait encore activement partie de la société.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Si les statuts de la Fédération n'avaient prévu un congrès annuel ; si avait fallu en créer un, tel il est évident que c'est avec un plaisir non dissimulé que se retrouvent les dirigeants des sociétés musicales de l'Aube et de la Haute-Marne une fois par an. Le congrès qui s'est tenu dimanche 9 avril dans la coquette bourgade de Méry-sur-Seine bien organisée pour cette réception en a été une fois de plus l'éclatante confirmation. De 9 h. à 12 h., ce fut une réunion « ardente » que mena avec l'autorité qu'on lui connaît M. Emile Logé, président de la Fédération Musicale Aube-Haute Marne, assisté des membres du bureau au grand complet et devant une salle des fêtes (c'est du moins ce que le programme nomme, alors que cette salle ressemble plutôt à une salle de tribunal) archi-comble. De cette session, retenons les décisions suivantes toutes adoptées : 1) il y a intérêt pour chaque société de modifier ses statuts - cette modification doit se faire sur la base de statuts « type » ; 2) la cotisation annuelle pour chaque société est fixée à 30 F 00 par an à verser pour le 1er octobre 1967 à M. Charlé, trésorier ; 3) la deuxième journée musicale pédagogique organisée par la Fédération aura lieu à Langres (Haute-Marne) le dimanche 5 novembre prochain (à en juger par le nombre impressionnant de congressistes qui s'y sont intéressés ce doit être la cohue qui attend les Langrois pour

cette journée, à laquelle d'ailleurs ils apporteront toutes leurs possibilités d'accueil ; 4) le congrès 1968 aura lieu à Châlons (Haute-Marne) il sera organisé par la « Lyre cheminote » et fanfare municipale de Châlons, et auxquelles les dirigeants, dont l'actif chef de musique M. Obrecht, veulent donner un éclat particulier, car ce sera la première fois dans les annales de cette société qu'un congrès aura lieu à Châlons ; 5) Enfin, c'est l'Harmonie Municipale de Sainte Savine (sous la direction de son chef, M. Jacques Carroli) qui a été désignée pour se rendre à Romilly-sur-Seine le dimanche 2 juillet prochain où elle représentera la Fédération au festival de musique.

La réunion terminée, le programme prévu fut respecté grâce à un chaud soleil qui lui aussi tenait à ne pas faire « bande à part ». Défilé d'épave de gerbe et spectacle de variétés, merveilleusement agréablement la fin de cette journée à Méry-sur-Seine dont chaque congressiste remporta un excellent souvenir. Que tout ceux qui à Méry ont contribué au succès de ce congrès en soit remerciés et chaleureusement félicités, ils ont su donner de leur bourgeoisie, l'impression de sympathie d'accueil et d'amitié, et surtout d'union et d'entente derrière leur premier magistrat au fait raffiné et certainement le chef de musique, Bravo M. Georges Flibert.

D. BERNOT.

BOUCHES-DU-RHONE

Pour la 14ème fois, M. H. Blanc réélu président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône...

L'assemblée générale statutaire de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône a eu lieu ce dimanche 2 avril 1967 dans la salle des conférences de la Chambre de commerce de Marseille.

La séance est ouverte à 8 h. 30 par le président Hippolyte Blanc, qui remercie tous les présidents et délégués venus nombreux pour assister à cette réunion.

Il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en souvenir de nos musiciens décédés pendant l'année écoulée, tout particulièrement pour deux membres du conseil d'administration, M. André Dubuisson, président de la Musique nationale des douanes décédé accidentellement et M. Gustave Balmeille, secrétaire adjoint décédé suite à une longue maladie.

Il passe immédiatement la parole à M. Cassan qui donne le compte rendu moral de l'année écoulée; compte rendu complet qui souligne tout particulièrement l'effort fait par la Fédération, les nombreux concerts donnés pendant l'année écoulée, les résultats obtenus par nos élèves aux examens au excellence de la Confédération musicale de France, et tout particulièrement la progression constante des élèves de nos examens fédéraux. Il dit qu'en 1966, près de 500 élèves se sont présentés à nos examens; il indique également le développement constant de nos écoles de musique, et ce dans de nombreuses communes du département, ce qui prouve que les jeunes s'intéressent de plus en plus à la musique.

La parole est ensuite donnée à M. Ventron, trésorier général, concernant la situation financière, cet exposé fait, l'assemblée générale lui adresse toutes ses félicitations pour le résultat obtenu et le travail accompli.

Le président Blanc fait un compte rendu du congrès de la CMF qui a eu lieu en octobre 1966, à Paris. Il souligne l'effort de plus en plus croissant fait par toutes les sociétés musicales de France et il indique surtout que si les concours financiers faits par le gouvernement devenaient plus importants, les résultats ne seraient que meilleurs, parce que la musique comme tout organisme se doit d'avoir des crédits assez importants, pour augmenter le prestige des sociétés musicales, et ainsi faciliter leurs élèves. Sur le plan départemental, il remercie particulièrement le conseil général des Bouches-du-Rhône, qui a compris qu'il fallait secourir la Fédération des sociétés musicales et lui apporter de plus en plus nos concours pour le développement des sociétés musicales dans les communes.

Il indique également qu'en 1966, six sociétés nouvelles se sont créées et soit venues grossir les rangs de la Fédération, ce qui prouve que la jeunesse s'attache de plus en plus à la musique, et que la jeunesse veut que la musique vive.

Plusieurs membres demandent la parole sur des questions concernant le développement de nos sociétés musicales. Le président Blanc leur répond et leur donne entière satisfaction. Il leur indique que de nombreux festivals auront lieu dans le courant de l'année. Le président indique également qu'en relation avec M. le député-maire de Marseille et l'adjoint aux Beaux Arts, il est prévu que bientôt un grand local sera mis à la disposition de la Fédération pour organiser pendant la période d'hiver des concerts en salle fermée, ce afin de satisfaire pleinement la population.

Le président demande également aux sociétés musicales de faire des concerts, comme l'an dernier, ces concerts d'été débiteront en mai dans plusieurs secteurs de Marseille. La municipalité a promis tout son concours pour que le matériel soit en place afin de faciliter les musiciens.

Cette réunion s'est déroulée dans la plus belle ambiance d'amitié et de défense pour l'intérêt de la musique. L'on a constaté que dans toutes les communes du département un effort était fait afin que la jeunesse s'intéresse de plus en plus à l'art musical, problème d'avenir et de loisir.

Avant de lever la séance le président donne le résultat de l'élection du tiers renouvelable, lequel est élu à l'unanimité.

Le conseil d'administration se compose ainsi:

LE COMITE
Président : Hippolyte Blanc, Marseille;
Vice-présidents : Eugène Lombard, Salon; Louis Rouvière, Marseille; Gaspar Resceco, Marseille; secrétaire général, Emile Bonnet, Marseille; se-

crétaire adjoint, Fernand Coron, Marseille; trésorier général, Léon Ventron, Marseille; syndic, M. Léon Cassan, Marseille; conseillers, Gilbert Gay, André Gueneux, Charles Mondon, Etienne Planes, Félix Fauget, Dr Paul Garlet, Henri Morillon, Louis Simon, Jules Bracale, Stéphane Mateja.

Délégués des secteurs: Auguste Percivalle, Aubagne; François Firmin, Mollan; Marcel Davin, Rognac; Vincent Gurnari, Aix-en-Provence; Marius Vaentim, Arles; Charles Poulet, la Roque d'Anthéron.

Au Lycée Pierre-Puget, 202, rue Paradis, concert de l'Orchestre Symphonique S.N.C.F de Marseille.

En accord avec l'Association des parents d'élèves du lycée P. Puget et la bienveillante et gracieuse autorisation de M. le principal, l'Orchestre symphonique SNCF de Marseille faisait entendre le 15 mars 1967 son deuxième concert de la saison à Marseille, dans la salle du gymnase du lycée Pierre Puget. Sous la conduite dynamique de son chef, Jean Aynaud, l'Orchestre a donné un festival de musique française avec un programme, toujours éclectique, comprenant: Les Indes Galantes de Rameau (suite symphonique orchestrée par Oubradous); La Petite Suite de C. Debussy; L'Ouverture du roi d'Ys, de Lalo; La Pavane pour une Infante Défunte, de M. Ravel; La suite Algérienne, de C. Saint-Saëns.

Ces différentes œuvres ont été traduites avec soin par l'orchestre emmené par la baguette toujours précise et nuancée de J. Aynaud et le public ne ménagea pas ses applaudissements à tout l'orchestre. Nous joindrons nos félicitations à cette vaillante formation sans omettre les différents solistes qui se sont fait entendre et apprécier, à la trompette et au cor, comme au violoncelle et à l'alto.

M. le Ediane Roubaud, commentatrice (appaludie) présentait le programme avec sa compétence et sa gentillesse habituelles. Parmi les auditeurs venus assister à cette soirée nous avons noté la présence aux côtés de: M. Chirardelli, président de l'A.P.E.; de M. le principal M. Allouch, surveillant général; et divers professeurs du lycée Pierre Puget, de M. le principal du lycée Périer, de M. Bozzi, président national de l'Association des anciens élèves des lycées et collèges.

M. Joffroy, président de l'Orchestre symphonique SNCF de Marseille; de M. Vieuille, principal ingénieur chef des services sociaux de la SNCF représentant M. le directeur de la région méditerranéenne, de M. Vidal ingénieur honoraire et divers hauts fonctionnaires de la S.N.C.F.

En résumé cette soirée, placée sous le signe d'une collaboration très amicale, est à marquer « d'une pierre blanche » et nous en espérons bien d'autres semblables pour la diffusion de la musique.

RÉPARATIONS REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS CUIVRE BOIS Nickelage Argenture Vernis FABRICATION - OCCASIONS ARTISAN SPECIALISE R. MAZERAU 29, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e Fournisseur de la Garde Républicaine

BRIOUDE La Fédération des Sociétés musicales de la région de Brioude (président M. Etienne Tissandier) est heureuse de diffuser la manifestation musicale organisée sous son patronage, par la Société de musique de Massiac « Les Rives de l'Allier » (président M. Boudon) le 2 juillet 1967. Ce festival de musique s'annonce très brillant. De nombreuses sociétés des fédérations voisines ont adressé leur participation. De nouvelles demandes peuvent encore être agréées. S'adresser à M. BOUDON (15) Massiac. Il est utile de noter que Massiac porte fleur de la Canal, est un centre d'excursion du plus haut intérêt touristique, artistique et archéologique. Un excellent accueil est réservé à ses invités.

MORCEAUX DE CONCOURS 1967 du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

Table listing musical pieces and fees for various instruments like Clarinette, Cor, Trompette, Basson, etc.

A part le Clavecin, l'Orgue et la Harpe, ces morceaux ne sont vendus qu'avec accompagnement de piano

A. LEDUC 175, rue Saint-Honoré - Tél. 073.12.80 et 073.48.61 C.C.P. 11-98 - PARIS PARIS

CENTRE CHAMPAGNE ET MEUSE

VICHY

Symphonie Vichyssoise Deuxième concert de la saison 1966-1967

Donné au centre culturel Valéry Larbaud Dimanche 16 avril 1967 à 17 h. Direction: Victor Dutriez Avec le concours de M. Guy Touvron, cornet, Prix d'excellence du Conservatoire de Vichy et de la Confédération Musicale de France.

PROGRAMME 1) Fête Nuptiale, marche, C. Urbini; 2) Martha, ouverture, F. Von Flotow; 3) Réverie, R. Schumann; 4) Plainte d'Amour, Romance, G. B. Martini; 5) O Belles Montagnes, Variations sur le chant montagnard pyrénéen, A. S. Petit, cornet solo; M. Guy Touvron; 6) Faust, sélection sur l'Opéra, C. Gounod; 7) Danse Hongroise numéro 5 et 6, J. Brahms; 8) Le beau Danube Bleu, valse, J. Strauss; 9) Radetzky, Marche, J. Strauss.

NEVERS

Société des concerts hivernaux

Compte-rendu du concert donné le mercredi 19 avril 1967 au théâtre municipal de Nevers avec le concours du trompettiste international, Maurice André. Pour terminer dignement sa saison musicale, la société des concerts hivernaux avait fait appel à l'un des meilleurs trompettistes mondiaux. Cet artiste, universellement connu et précédé d'une réputation exceptionnelle a accepté, ainsi qu'il l'avait déjà fait en 1965, de jouer à Nevers, accompagné par notre orchestre symphonique local. Pour ceux qui savent combien il est difficile d'attirer un public important à un concert classique, il n'est que de dire que la salle était comble pour prouver qu'un artiste de valeur tel que l'est Maurice André, peut faire « déborder » la foule.

Il avait inscrit à son programme un concerto pour trompette et certainement l'un des plus beaux qui aient été écrits pour cet instrument, celui en mi bémol majeur de Hummel. Maurice André l'interpréta d'une façon magistrale et il donna libre cours à sa verve, à sa vélocité précise et impeccable, à sa technique sans faille; il sut trouver les sons veloutés et purs, marquant avec une classe exceptionnelle, les « piano » et les « forté », l'émotion à la vue, bref, tirant de son instrument toute la gamme des sons et des intonations qui du grave à l'aigu résumait la belle trompette. La réplique très brillante lui fut donnée par l'orchestre de la société des concerts hivernaux, placé sous la direction de Georges Bardin dont nous connaissons tous le grand talent et la profonde modestie. Il sut tirer le maximum de son orchestre et les véritables ovations qui s'élevèrent à la fin du concerto saluèrent aussi bien le virtuose qu'est Maurice André, que Georges Bardin et tous ceux qui avaient participé à cette réalisation exceptionnelle.

Ajoutons que la première partie de ce programme avait été assurée par l'orchestre seul. Des œuvres très diverses et riches en couleurs y avaient été inscrites. Tout d'abord, il avait offert au public la suite tirée du ballet casse-noisette de Tchaïkovsky, puis en formation réduite, l'œuvre de Darius Milhaud intitulée « la création du monde ». Bien que ce dernier morceau présente des rythmes rappelant le jazz, mais également un style de musique très contemporaine, le public l'apprécia fort puisqu'il en redemanda et qu'il fallut recommencer le dernier mouvement.

La seconde partie de cette soirée avait débuté par une œuvre dont on ne se lasse jamais malgré son côté amusant et léger. Il s'agissait de la Symphonie des jouets de Haydn qui fut également très goûtée. La présentation des œuvres et de leurs auteurs étaient faites, comme à l'ordinaire, et avec le même talent, grâce à des commentaires choisis, par Maurice Bardin-Denis. En résumé, cette soirée a terminé magnifiquement une année au cours de laquelle tous les membres de l'orchestre se sont dépensés et fournis un excellent travail. Durant les deux mois qui viennent, l'orchestre en profitera pour déchiffrer et travailler en détail les œuvres du programme déjà prévu pour la prochaine saison.

EPERNAY

Au Théâtre devant un public nombreux et connaisseur, la Philharmonique de Champagne a donné sa 119ème audition.

C'est devant un auditoire aussi nombreux que choisi qui fut donné dimanche 23 avril, au Théâtre Municipal, la 119ème audition de la Philharmonique de Champagne.

Trop rarement il est permis d'entendre semblable concert, d'autant que ceux qui interprètent les œuvres parfois difficiles sont des amateurs bénévoles de 40 communes de notre Champagne qui sacrifient leurs rares loisirs à l'art musical.

Avec des auteurs tels que Rossini, Wagner, Borodine, Léo Delibes, Gerschwil, Elgar, en présence — honneur insigne fait à la formation Champenoise — de Maître Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, membre de l'Institut, compositeur, directeur du Théâtre national de l'Opéra de Paris, de M. Robert Blot, chef d'orchestre à l'Opéra et l'ami de toujours, Félix Forêt, sous la direction de René Fournier, nos musiciens se surpassèrent, en interprétant en première audition: l'ouverture de Guillaume Tell, de Rossini, avec en solistes M. Jean Bouché, Michel Pain et Jean Michel — Le crépuscule des Dieux de Richard Wagner, (arrangement de René Fournier) — le ballet de Coppélia de Léo Delibes, dans les Stèppes de l'Asie Centrale avec son jeune et savant soliste Gérard Leclaire, de Aïrs de Gerschwil, et la célèbre Marche Anglaise du couronnement Pomp and circumstance.

Très beau programme en résumé qu'il était difficile de rendre avec plus d'expression, et de talent. La réception et le vin d'honneur. — A l'issue de l'audition du théâtre Municipal, une réception avait été préparée dans la salle de répétitions littéralement comble. Après l'harmonie de la musique, celle des allocutions car toutes exprimèrent les mêmes sentiments, des éloges à l'adresse des musiciens, de leur chef, des organisateurs, etc...

Il appartenait à M. Ghislain de Malgret, président du comité artistique en l'absence de M. R. J. de Vogüé, président actif, souffrant, d'ouvrir le feu de l'éloquence. Il le fit très simplement, excusant M. R. J. de Vogüé et lui adressant les vœux de rétablissement de l'Assemblée, puis il donna la parole au secrétaire général Jean Bouché, qui s'exprima en ces termes:

Mmes, MM., chers amis musiciens, Tout d'abord, nous avons à vous présenter les excuses de M. le préfet de la Marne, sous-préfet d'Épernay, Degreuve, député, Falala, député, Charpentier, René Chavoux et J. Charles Heidsieck, présidents adjoints, qui nous ont prié de vous remercier toute leur sympathie. Vecteur conseiller général, Reysier, conseiller général, R. Morillon député Dr Schneider de Sarrebruck, Roger Pache de Pully-Lausanne, P. Schaefer, Hanauer et Janisson adjoints au maire, Fréby, Pointe, Mathieu de Sézanne, Y. Merle, M. Lemaire sénateur, Ocyard, etc...

Et il est de notre devoir de saluer M. Bondeville directeur de l'Opéra; R. Blot, chef d'orchestre de l'Opéra, directeur artistique; Félix Forêt, directeur honoraire; Roger Menu, sénateur-maire, Jean Taillinger, député-maire de Reims; R. Dricot, premier adjoint au maire; G. De Malgret, président artistique; R. Fournier, directeur; Fernand Bouché, administrateur général; A. Jubréaux, directeur adjoint, Abel Médard, directeur du C. I. V. C.; J. Pellot, E. Rapeneau et J. Jung du comité artistique; R. Bigotte, Jantzy Beaum de la Fédération; R. Heurtaux, trésorier; R. Gaucher commandeur de l'Ordre des Côteaux; R. Guillaume, administrateur du théâtre; A. Tournier, président des Alce; R. Rénepont, maire de Dormans, président de la Musique; Hubert directeur de l'école de musique de Nanterre; L. Vigneron, membre d'honneur; Marchand conseiller général; Charnel ex-tambour-major; L. Martin directeur de la musique municipale de Reims; Rivière et Failliot président et directeur de la musique de Baye; G. Rivière, président du S. I.; R. Charlon de la musique de Sézanne; Fierfort de la musique d'Oger; Abbé Lamarlo, Grob, Vitrolles, A. Plateau

membre fondateur; Visse de la Fanfare de Troissy, Guillaume de l'Avenir; Bédarré de la Musique de Damery; Demars chef de Musique à Châlons-sur-Marne; Leroux de l'Harmonie des Chemins de Fer, Bénard et Huot de la Musique de Mardeuil; André Bouché de la musique de Fleury; MM. Maucloir, G. Martin, P. Gobillard, Elgen, Lablanc, vice-présidents; J. Bouché, Grillat, Michel secrétaires, Pérardel, Bourboin, Dubos, Follet, Gentilhomme, Cochet, de Rocchi, Picot, du comité etc..., qui ont tenu à être des nôtres aujourd'hui et de les remercier très sincèrement. Je n'aurai garde d'oublier dans nos compliments le Journal l'Union toujours si compréhensif à nos efforts.

Lors de notre assemblée générale, nous vous avons fait connaître les événements familiaux concernant les membres de la Société Philharmonique de Champagne auxquels votre comité a pris la plus grande part.

Depuis nous avons eu le plaisir d'apprendre la nomination d'officier de la légion d'honneur de M. Georges Tournier, membre de notre comité artistique; nous le félicitons bien amicalement.

Par contre nous avons appris seulement hier le décès de Mme Roger Pache, épouse du président du Corps de Musique de Pully-Lausanne, notre excellent ami Suisse, alors qu'il se réjouissait de venir vous applaudir. En votre nom à tous, votre administrateur a adressé à M. Pache, ses condoléances les plus affectueuses.

Voici maintenant la lettre que notre président actif M. Robert Jean de Vogüé vient de nous adresser, à votre intention:

Mes chers amis, j'ai espéré, jusqu'à un dernier moment, être autorisé à venir le dimanche 23 avril et avoir ainsi, comme chaque année, le plaisir de présider notre audition annuelle et d'accueillir, au nom de tous nos musiciens, les personnalités venues nous témoigner leur sympathie en même temps que leur intérêt pour nos efforts. Ce les médecins multitudes rigoureusement, jusqu'à la fin du mois, de prendre le risque de la moindre fatigue et m'obligeant ainsi à renoncer à ce projet. J'aurais cependant aimé être là, particulièrement cette année, pour recevoir l'illustre président de notre journée, le Maître Bondeville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, membre de l'Institut, directeur de l'Opéra auteur de nombreuses compositions interprétées sur les scènes lyriques du monde entier. Sa présence est pour nous, en effet, un encouragement exceptionnel ainsi qu'un grand honneur qu'il ait bien voulu se dérouter à l'occasion de notre réunion annuelle montre l'attention qu'il manifeste à l'égard de notre entreprise, dont le but est de soutenir, par tous moyens, des efforts aussi désintéressés que les vôtres, mes chers amis, pour faire connaître mieux et aimer davantage la bonne et belle musique. Il assure ainsi à chacun d'entre nous la récompense d'une année de travail. J'ai été tenu très fidèlement au courant des nombreuses répétitions auxquelles vous avez assisté; de la manière amicale et pourtant pleine d'autorité dont votre excellent chef, M. Fournier s'est acquitté de ses fonctions des conseils combien précieux, et efficaces que vous a prodigués Maître Blot, que je remercie une fois encore d'avoir bien voulu prendre en charge la direction artistique de notre formation. Je souhaite que les uns et les autres se sentent entourés d'une chaude sympathie.

Je souhaite aussi que tous ceux qui seront présents le 23, vérifient une fois de plus que nous sommes dignes de leur amitié et de la manière dont ils nous la manifestent. En écrivant cela je pense à ceux Membres du conseil général, municipalité, comité interprofessionnel du vin de Champagne, Maisons de Champagne, récoltants, etc..., qui, sous une forme ou sous une autre, prêtent un concours précieux à notre trésorier, M. Heurtaux, placé parfois devant de difficiles problèmes et, en votre nom à tous, je les remercie.

Je salue également notre cher Félix et je le remercie de sa présence. Il sait qu'il a créé ici des liens de fidélité et d'affection auxquels nous tenons tous, essentiellement.

Instruments de Musique F. SUURE 17, avenue Trudaine - PARIS-9^e TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque - Travail rapide - Exécution parfaite Prix consciencieux DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

Quant à vous mon cher Fernand, à qui j'adresse cette lettre, soyez assuré que nous mesurons à sa juste valeur l'activité féconde que vous prodiguez sans compter. Mon seul vœu — et je traduis je suis sûr l'opinion de chacun — est que vous puissiez encore longtemps nous faire bénéficier de votre dévouement et de votre expérience. J'espère que nous nous retrouverons à l'occasion d'une sortie dont j'aimerais qu'elle puisse encore se réaliser bien qu'elle soit difficile à organiser. D'ici là je vous envoie toutes mes félicitations — car je suis sûr que vous venez encore de vous surpasser — ainsi que l'expression de mon entier et fidèle dévouement. M. R. Meru, sénateur-maire d'Épernay, à son tour, excusa M. le député-maire de Bains M. Jean Taittinger, obligé de se rendre à Paris, et après avoir remercié les personnalités présentes et en particulier les dévoués directeurs, MM. Fournier et Blot, dit sa fierté de posséder, à Épernay, une aussi belle phalange. Se tournant vers M. Félicien Foret qui fut un animateur de la société au pupitre et qui a conduit avec succès la Philharmonique auquel il s'associe pleinement. Il réunit dans les mêmes louanges, chef et musiciens, dont certains viennent de si loin pour participer aux travaux de leur société, et aussi le dévouement de l'administrateur général Fernand Bouché, âme de la société.

M. Blot, en quelques mots, se réjouit particulièrement de voir à ses côtés le maître Bondeville dont la présence a donné sa valeur à la manifestation d'aujourd'hui. Très simplement et avec une conviction profonde à l'adresse de chef et musiciens il déclara « je vous dis bravo ».

Puis, dans un discours d'une haute tenue, le Maître Bondeville dit le plaisir qu'il a éprouvé, en venant à Épernay dont il connaît la réputation, et connaît spécialement aux jours tragiques de la grande guerre.

Citant une certaine phrase « Les Français ne s'intéressent pas à la musique » il dit aux musiciens vous venez de faire la démonstration contraire et je vous en félicite.

C'est un exemple vivifiant que vous donnez en France en interprétant les grandes œuvres lyriques ; la France a gardé sa personnalité.

Il cita ensuite Anatole France et quelques passages de ses œuvres, en paraphrasant « l'artiste doit aimer la vie ».

Il revint sur l'exemple de l'après-midi. Il rendit hommage au chef René Fournier ainsi qu'à son ami Robert Blot.

Il conclut : « Merci pour l'exemple je vais repartir avec un bel exemple que j'aimerais voir répéter ».

Tandis que crépitaient les derniers applaudissements, les bouchons partaient sans bruit « à la Champenoise » et chacun leva son verre à la Philharmonique, et à ses succès futurs.

COTE-D'OR

VITTEAUX

Comme toutes les années, au printemps, la Fanfare de l'Union Vitteillienne donne son concert annuel en salle. Soirée gratuite où tous les membres honoraires et bienfaiteurs viennent applaudir leur société. Cette année encore, un public très nombreux était présent à la salle municipale des fêtes le samedi 8 avril. Plus un fauteuil de disponible des l'envoi des premières notes du premier morceau à 21 h. Le programme était de choix. Paris-Belfort, défilé avec tambours et clairons de Farigou. Mon village, ouverture de Fresles. Conte Rose, divertissement Louis XV de Parigot. Léopold II de Christophe, marche de concert de l'Armée Belge. Deux duos de Kiosé interprétés à la clarinette par les jeunes J. Christian Duc et J.-Michel Mauvillet recueillirent de vifs applaudissements du public. Nous avons eu ensuite le plaisir d'écouter à la clarinette notre chef, Yvon Almaré, qui, accompagné au piano de M. Albert Henriot chef de la musique municipale de Nuits-Saint-Georges, a interprété les variations pour clarinette et piano de C. M. Weber et le rêve d'Amour de Liszt.

La première partie se termina par la distribution des diplômes de la Fédération Musicale de la Côte d'Or.

La levée de rideau de la deuxième partie fut confiée à l'école d'accordéons Guy Orliac, composée uniquement de jeunes ; on a pu applaudir la Costa Brava, de A. Holzschul. Au ruisseau, de Walter Wild. Fête Rurale, de G. Wagner. La Primavera, de H. Naf.

La fanfare de l'Union Vitteillienne reprenait place sur scène. Successivement : De Vitteaux à Spontin, défilé avec tambours, trompettes de cavalerie et clairons de Y. Almaré. Blanche-Nelge, sélection de Churchill. Le retour à la vie, grande valse de concert de E. Chabas. Le joyeux Trompette, défilé avec tambours, trompettes de cavalerie et clairons de G. Allier. Il est toujours agréable d'écouter la présentation de chaque morceau, ce qui permet aux musiciens de faire la « Pause ».

Bravo à son président M. Dugniat, à MM. Corot et Duc, secrétaire et trésorier, de nous avoir organisé une si belle soirée, et nos félicitations à M. Orliac, pour l'interprétation de son ensemble d'accordéons à M. Yvon Almaré pour son dévouement à la fanfare, à tous les musiciens pour nous avoir fait passer deux bonnes heures agréables. Une mention toute particulière pour M. Mauvillet, chef clairon, qui a su monter des pas redoublés avec trompettes de cavalerie d'une difficulté certaine. Enfin à la municipalité et à son maître Mathieu, conseiller général de la Côte d'Or, un grand merci pour le soutien qu'il apportent à la société.

**TROMPETTES
TROMBONS
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS**



LES MEILLEURS ARTISTES

ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS

A. COURTOIS

8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL. : NORD 77-85

DEPUIS 1803

— Spécialiste des Instruments de cuivre.

ILE-DE-FRANCE

ILE-DE-FRANCE

« Estudiantina d'Argenteuil »

« L'Estudiantina d'Argenteuil a donné le dimanche 10 avril 1967 à 15 h., à la salle du centre culturel municipal d'Argenteuil un concert en l'honneur de ses membres honoraires qui sont venus très nombreux applaudir les 45 musiciens de l'Estudiantina, sous la direction de M. Monti.

En quelques mots le directeur remercia la municipalité, pour l'aide morale et financière qu'elle apporte à l'Estudiantina, M. Vial, directeur du centre culturel qui a permis d'organiser ce concert, les membres honoraires et les personnalités musicales présentes.

Ce concert, qui a duré deux heures d'une façon continue chaque spectateur ayant en mains un programme détaillé fut le suivant :

Le Rocher Fantôme, ouverture de Poppy ; Fest-ouverture, ouverture d'Althoff ; concerto en do majeur pour mandoline d'A. Vivaldi, soliste Christian Baudette ; Chansons Napolitaines par Jean Darris ; O Sole Mio de Di Capua, Funckull funckula de Denaz ; Le Calife de Bagdad, ouverture de Boëldieu, transcr. de M. Maclocchi, sous la direction de J.-P. Dubert, directeur-adjoint ; Le Prince Igor de Borodine, air de Kintchak, Le Barbier de Séville de Rossini, air de la Calomnie, par Jacky Vivant ; Concerto pour accordéon et orchestre à plectre de Hans Schmitt, soliste Michel Sergy, Sinfonia en sol de De Giovanni, sur un Marcell Persan, de Ketelbey, transcr. de Raniéri.

La meilleure conclusion de ce concert est cet extrait du compte rendu écrit par M. Vial dans « La Renaissance » du 22 avril :

« Félicitons l'orchestre de toute la ferveur qu'il porte à la musique. Les répétitions nécessitées pour la mise au point du programme donné prouvent à quel point le goût de la musique est ancré chez ces jeunes gens qui n'hésitent pas à y consacrer une très grande partie de leurs loisirs. C'est un encouragement qui doit être cher au cœur de leur directeur et on sait tout le dévouement de M. Monti pour la cause musicale. Dévouement et expérience quand on se rend compte des qualités de musicien qu'il faut avoir pour mener à bien ce travail.

C'est ce qu'on sentit les assistants qui ne ménagèrent à l'orchestre ni les bravos, ni la sympathie, ni les encouragements.

La secrétaire Mme VALLEE.

LE BOURGET

Avenir musical du Bourget

Le vendredi 14 avril 1967, L'Avenir Musical du Bourget a donné le troisième et dernier concert de la saison 1966-1967, qui se poursuivra par des manifestations de plein air à la veille de l'été.

Un programme à la fois riche et éclectique fut présenté à une assistance fort nombreuse.

Aux premiers rangs on remarquait M. le maire du Bourget et Mme, de nombreux conseillers municipaux et des représentants de la municipalité de Mousy-le-Neuf qui se rappellent avec satisfaction les cérémonies auxquelles nous avons participé en 1966.

La première partie de ce concert offrait deux œuvres bien représentatives de notre école française du XIX^e siècle : le ballet des deux Pigeons d'André Messager et la Mosaïque sur Faust de Gounod. M. Maurice Bonnard, directeur de l'Harmonie conduisit du ballet des deux Pigeons le premier numéro l'Entrée des Tziganes du Maître de Fortunio et de Véronique avec toute la distinction qui convient à une

Nous associons donc, tous les musiciens tous les artistes dans nos félicitations, et nous voulons donner une mention « spéciale » à Sylvain Dagosto qui a su, avec maîtrise, agilité et expression, mener de mains de maître son orchestre dans des œuvres différentes et toutes de valeur dont leurs auteurs Gabriel Faure, Charles Gounod, Jules Massenet, L. Van Beethoven auraient été surpris par leur parfaite exécution.

D'autres mentions iront à Marie-Anne Audi, premier prix d'Art Lyrique, qui s'est avéré une chanteuse au talent extraordinaire. Raymond Pagot, des Grands concerts parisiens, qui a su charmer l'auditoire par sa très jolie voix de basse et Marcelle Dazy, de l'Opéra Comique, directrice des ballets des « Compagnons du Ball » qui a su, elle aussi, faire évoluer ses danseurs et danseuses avec grâce et légèreté dans des créations chorégraphiques d'œuvres de Sylvain Dagosto et dans les célèbres classiques de Léo Delibes : Le « Fizzicati » de Sylvia et la « Mazurka » de Coppélia.

Un très grand « Bravo » à tout le monde et souhaitons à l'O. A. P. S. N. C. F. de Paris de continuer sur le chemin du succès.

Le concert de gala de l'Orchestre d'Accordéons de Paris

Ce concert de gala se déroula en la salle des fêtes de la rue Traversière, près de la gare de Lyon. Il était dirigé et présenté, avec art, par notre jeune camarade : Etienne Lorin le talentueux chef d'orchestre, grand prix du disque et directeur de l'Ecole de Musique Paul Beuscher, bien connue de nos mélomanes parisiens. Il était offert à tous les adhérents et sympathisants de la société artistique de Paris-sud-Est. Les auditeurs étaient venus nombreux, pour entendre cette belle phalange musicale et accordéonique, dont les remarquables auditions sont également très appréciées par notre O. R. T. F. Sa composition orchestrale en laquelle se produisent les instruments électro-

niques les plus modernes, la direction éclairée et très musicale de son chef, donnent à ses auditions une haute valeur artistique, très séduisante, par la finesse, la variété des sonorités, la précision des mouvements et le choix des œuvres interprétées.

Ce concert était également destiné à servir d'épreuve d'un concours de classement, que désirait affronter notre grand orchestre.

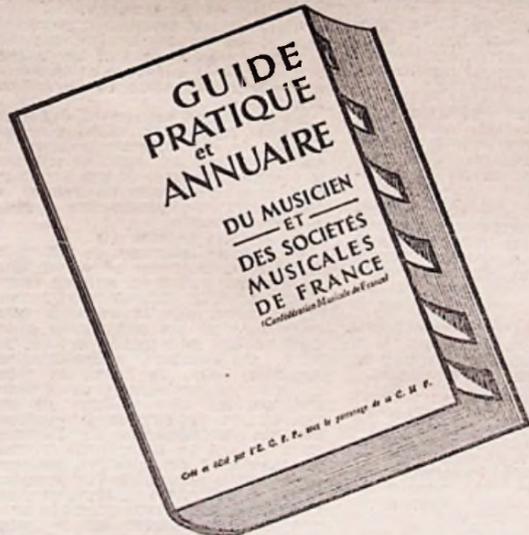
Le jury traditionnel, réuni par M. Maurice Brun, président de la commission technique de notre F.M. de l'Ile-de-France avait à entendre tout d'abord : l'ouverture de Titus, de Mozart, morceau imposé ; puis une Légende du Graal, d'Hector Rawson et une pièce symphonique : Sommer, de Tony Leutwiller, de fort belles œuvres, servant de morceaux au choix. A la suite des remarquables auditions entendues, le jury accordait à notre orchestre d'accordéons de Paris un prix ascendant par 28,65 points sur 30. Ce qui classait cet orchestre en excellence B. Le jury accordait également la classique mention au directeur.

M. Maurice Brun annonçait ce brillant résultat aux applaudissements, nourris des auditeurs. Autour de ces œuvres, servant d'épreuves, notre bel orchestre présentait en deuxième partie, des œuvres symphoniques et classiques telles que : l'Ariétienne de Bizet, une œuvre de Vincent Gombau, et même un quatuor de saxophones de J. Semler-Collery. La Rédemption de César Franck, transcrite avec art par Etienne Lorin, terminait cette deuxième partie du programme.

La troisième partie, elle débutait par une marche : Le Pas de la Mule, composée par Etienne Lorin et fort agréable à entendre. Cette troisième partie était réservée à la musique de variétés. Des œuvres, joyeuses et intéressantes, de Claude Thomain, de Guy Luypparts, de Vittoria-Monti, d'Etienne Lorin y furent interprétées, toujours avec art et

ATTENTION!

En raison de la prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.



Messieurs les Présidents des Fédérations Musicales sont informés qu'il n'est plus possible d'apporter des modifications aux listes de leurs sociétés

CHEF DE MUSIQUE
EGUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.G.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

grande musicalité nous eûmes même le grand plaisir d'entendre dans l'une d'elle, Michel Lorin, fils du directeur et premier prix de percussion du conservatoire national supérieur de Paris. Un brillant virtuose de l'accordéon. Ovide Thomain, premier prix d'excellence de la Confédération Musicale de France, s'y produisit également, dans un arrangement d'Étienne Lorin et intitulé : Les Aïrs de Pfaf, fantaisie-sélection. Les auditeurs, charmés, applaudirent longuement nos musiciens et musiciennes et leur talentueux directeur : Étienne Lorin. Je ne désespère pas d'ailleurs de voir, un jour, des groupes d'instruments à vents, des cuivres et même un quatuor à cordes, s'incorporer dans un tel ensemble d'accordéons et d'entendre leurs sonorités mêlées aux sonorités frémissantes de ces accordéons électroniques ! Ce qui conduirait notre entendement et notre émotion vers des sommets encore plus élevés, de la musique.

Capitaine F. BOYER.

Orchestre symphonique de la R.A.T.P.

L'Orchestre symphonique de la R. A. T. P. nous offrait le 11 mars, salle Gaveau, le troisième concert de la saison avec un programme tout aussi attrayant et distingué que les précédents. Trois œuvres classiques mettaient d'abord en valeur le quatuor dont la sonorité est pure et joye. Ce fut le concerto grosso numéro 9 de l'opus 6 de Haendel.

On sait que le terme de concerto grosso, ou « grand ensemble », désigne l'orchestre tout entier par opposition au concertino ou « petit ensemble », désignant un nombre restreint d'instruments solistes qui s'y joignent et s'en détachent plus ou moins. Par abréviation, le terme de concerto grosso, à fin de désigner des œuvres ou ce petit groupe de solistes et l'ensemble de l'orchestre participent à l'exécution. Les solistes étaient Jean Colombani et Marie-Louise Gillet, violonistes et Chantal Leclair violoncelliste, tous trois excellents par leur technique et la sensibilité de leur jeu.

Mme Bled Tousse, que nous avons déjà entendue il y a quelques années sur cette même scène dans un concerto de piano de Rhené Baton, devait interpréter le concerto en Fa mineur de Jean-Sébastien Bach. Si Haendel qui naquit comme J.-S. Bach en 1685 en Saxe, rechercha l'amitié des grands seigneurs et fut avide de succès, J.-S. Bach fut l'homme modeste, sans ambition, l'homme du foyer, satisfait de peu, sans hautes relations mondaines.

« Cantor » de l'église Saint-Thomas de Leipzig, son métier était d'instruire de jeunes musiciens turbulents et d'assurer le service de quatre églises.

Il a laissé trois concertos pour clavecin et orchestre, œuvres de circonstance écrites soit à l'intention de ses fils, soit pour alimenter les programmes de la société Telemann qu'il dirigeait.

Avant Bach, on n'écrivait de concertos pour solistes et orchestre qu'à l'intention des instruments à archets. C'était le cas de Torelli et de Vivaldi dont Bach reprit la formule pour l'appliquer au clavecin.

Mme Bled Tousse, à avec beaucoup de sérénité et de talent, joua le quatrième concerto en Fa mineur dont la structure est classique.

La première partie de ce concert devait se terminer avec la Sinfonia en Si bémol majeur de Jean-Christophe Bach, cadet des fils de Jean-Sébastien. Il fut élève de son père et acquit une grande renommée en Italie et en Angleterre comme compositeur d'opéras. Sa célèbre symphonie en si bémol majeur, œuvre charmante, n'est autre chose que l'ouverture de l'opéra « Lucio Silla » ; elle comprend trois mouvements dont le second contient une admirable mélodie de hautbois que Jacques Rognié a interprété avec beaucoup de délicatesse et une sonorité qui charme toujours.

La seconde partie du concert était consacrée à Richard Wagner.

Homme de théâtre avant tout, Richard Wagner occupe une place considérable dans l'histoire de l'art lyrique, non seulement à cause de la valeur, de l'originalité de ses œuvres destinées à la scène, mais aussi en raison de l'influence que ses écrits théoriques et l'application qu'il en fit dans ses drames ont exercé sur la musique.

La sélection qui nous était offerte nous a permis de retrouver deux grands artistes du chant. Françoise Arnould, dont nous avons déjà pu apprécier la voix somptueuse et René Bianco qui à l'opéra est le chanteur Protée, toujours à l'aise dans le Verdi comme dans le Wagner, dans les ouvrages classiques comme dans les modernes les plus déroutants. Il a prêté sa voix noble et gé-

néreuse au « chevalier-chanteur », le bon Wolfram qui aime Elisabeth, en silence et sans espoir ; quelle belle interprétation aussi de la « Romance à l'étoile », cette étoile du soir qui, à ses yeux est le symbole de l'amour supra-terrestre.

L'orchestre avait ouvert la seconde partie du concert avec le délicat prélude du 1er acte de Lohengrin qui peint le miracle de cette coupe sacrée dont le fils de Parsifal est le gardien et à laquelle chaque année une colombe, envoyée par Dieu, vient rendre ses vertus divines. Françoise Arnould était ensuite Elisa de Brabant, inculpée du meurtre de son frère et répondant aux questions du roi par un songe qui lui a fait apparaître un chevalier qu'elle attend pleine d'espoir et de confiance.

Ele fut aussi une magnifique Isolde, rejoignant dans la mort par un miracle d'amour Tristan qu'elle vient de ne retrouver que pour recevoir son dernier soupir. Auparavant, Jean Raymond avait joué avec beaucoup d'émotion le long et remarquable solo de cor anglais du prélude du troisième acte de Tristan et Isolde, ce chant triste et poignant du chaisneau d'un berger chargé d'épier l'horizon marin.

René Bianco devait encore chanter, avec une puissance et un style atteignant la perfection, le scène finale de la Walkyrie, où dans un adieu de grandiose tendresse, Wotan dépouille la Walkyrie de sa divinité pour en faire une femme, l'un des instruments de la rédemption.

Le fragment symphonique emprunté au second acte de Siegfried « Les murmures de la forêt » devait terminer cette sélection Wagner, fort bien conçue, équilibrée, et jouée par l'orchestre avec beaucoup de cœur. Tout cela représente et du talent et du travail, que les applaudissements d'un auditoire enthousiaste ont souligné. Félicitons sincèrement tous les solistes, les artistes du chant et ceux de l'orchestre qui nous offrent des concerts de qualité aussi exceptionnelle.

ROSNY-SOUS-BOIS

L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a participé à une matinée mixte théâtre-musique le dimanche 9 avril. « Les Amis de la Scène », une talentueuse troupe d'amateurs rosnyens, ont donné à l'assistance nombreuse qui se pressait dans la vaste salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, une représentation tout à fait remarquable de la comédie de R. Vinci et Jean Valmy « J'y suis, j'y reste » tandis que l'Harmonie assurait avec brio le lever de rideau et les entr'actes.

Au cours de la réception amicale qui suivit, M. le Dr Seyer, maire de Rosny, se félicitait de cette association réussie de théâtre et de la musique, capable, la preuve venait d'en être faite, de réunir un public nombreux, amateur et enthousiaste.

B. POIRREZ.

L'Harmonie de Sartrouville a donné son concert annuel

Le samedi 22 avril, l'Harmonie de Sartrouville a donné son grand concert annuel dans la magnifique salle Gérard Philippe, mise gracieusement à sa disposition par la municipalité.

Ce concert était offert aux membres honoraires de la société, aux élèves de l'école municipale de musique et à leurs familles. Il était placé sous la présidence effective de M. Chrétienne, conseiller général et maire de Sartrouville.

M. le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile de France honoraire de sa présence cette soirée, accompagné de Mme et de ses enfants.

Le personnel enseignant était largement représenté ainsi que les présidents des diverses sociétés locales et même des localités voisines. Un public de choix et qui aurait pu être plus nombreux en raison de la qualité du programme garnissait les fauteuils.

Le concert débuta par La Marche Indienne, de Sellenick, dirigée par le jeune sous-chef, Guy Deschamps, formé au sein de la société. Ensuite, M. Robert Lemels le directeur, prit la baguette pour faire exécuter un programme éclectique, choisi pour plaire à tous. En effet, on entendit successivement My Fair Lady, de Lowe, en tournée avec les compagnons de la chanson, où les airs célèbres de ces merveilleux artistes se succédèrent sur un arrangement de Delbecq, puis, ce fut la Symphonie inachevée numéro 1 de Schubert, morceau écrit plutôt pour orchestre symphonique et difficile à interpréter pour une harmonie surtout quand le manque de gros cuivres est le point faible. Par contre, « La Marche des fiançailles de Lohengrin », de Wagner fut bien rendue et l'audition se termina par un air de Purcell, Trompette Volontary qui pift beaucoup au public.

Chaque morceau était présenté par le président de l'Harmonie, qui est aussi exécutant en tant que saxophone baryton. Les textes étaient de Robert Lemels qui démontre ainsi ses connaissances des auteurs, comme il dirige avec autorité cette harmonie où les jeunes sortis de l'école municipale de musique sont nombreux et laissent bien augurer de l'avenir.

La soirée fut agrémentée par présentation de divers numéros des Vinitzky, troupe composée du papa, pianiste compositeur et de Vladimir 8 ans et sa sœur Vanina 7 ans, véritables petits prodiges qui déchiffraient les rires et les bravos d'une salle emballée par leur charme et leur aisance.

Un quatuor de saxophones, récemment formé par le soprano M. Pochon, l'alto G. Deschamps, le ténor R. Porrot et le baryton A. Aubert, exécuta en intermède 1. Eté, extrait des Vêpres Siciliennes,

de Verdi ; 2. A saute monton et 3. Quatre saxos en récréation de Delbecq. L'espoir de ces quatre musiciens est que leur exemple soit suivi par les jeunes instrumentistes et qu'ils prennent leur place pour continuer ce quatuor.

Les Vinitzky clôturèrent la soirée d'où les spectateurs sortirent enchantés et il est souhaitable que celles qui se trouvent y voient un public encore plus nombreux.

M. AUBERT.

Nous remercions la Municipalité et plus particulièrement le maire, M. Chrétienne en qui nous trouvons une personnalité orientée vers l'amélioration culturelle de nos jeunes et en particulier en ce qui concerne l'enseignement de la musique. Il serait souhaitable que partout, comme à Sartrouville nos écoles et nos sociétés musicales trouvent une aide, aussi efficace.

Colonel CHAROLLAIS.

AMICALE DE VILLABE (Fanfare - Batterie)

Grand succès du concert de la fanfare.

Comme chaque année, l'Amicale de Villabé a donné le 9 avril dans la salle des fêtes, un grand concert.

Dès 16 h., les membres dirigeants accompagnés de M. le maire recevaient les personnalités de la région et tous les nombreux membres d'honneur, bienfaiteurs, honoraires venus écouter et encourager notre formation musicale.

Placé sous la direction de M. Georges Allard nos musiciens exécutèrent tour à tour de façon impeccable.

Les Allobroges de Forot, Les Cadets de Sousa, Les Petits Soldats de Tournel et Sylvia Marche de R. Bellion.

INDRE-ET-LOIRE

TOURS

Concert de la Musique municipale

Les membres honoraires de la Musique Municipale étaient conviés, le 9 avril dernier, au concert de gala annuel, donné au Grand Théâtre.

La première partie comprenait : « Le grand Atlas » (Perdureau) ; « Ouverture pour une fête populaire » d'A. Thiry ; 4 entr'actes de « Carmen » (Bizet) ; Variations sur un thème Picard (Semler Colliery) ; et la « Bacchanale de Samson et Dalida » (Saint-Saëns). La seconde partie était consacrée à la musique slave avec : « La Moldau » (Smetana) ; la Valse de « Mascarade » (Khatchaturian) et la « Marche Slave » de Tchaïkovsky.

Le conservatoire de Tours participait fort judicieusement à ce concert M. Levat, professeur de cor et ses élèves furent applaudis avec les trois trios de Reicha M. Delforge

professeurs de trombone et ses élèves interprétèrent successivement : Duo (Bordogni) ; le Trio du « Bourgeois Gentilhomme » (Lullu) ; Équilibre numéro 3 pour 4 trombones (Beethoven). Parmi ceux-ci, on remarqua J.F. Blin, lauréat du dernier concours d'excellence de la C. M. F. qui avait été retenu pour le stage en Allemagne. M. Berton, professeur de trompette, fut le soliste brillant des Trois Préludes de J.-P. Max Dubois.

Si tous les exécutants doivent être complimentés, pour le travail fourni, il convient de faciliter le chef J.J. Lesieur il a fait une large place aux compositeurs contemporains, A. Thiry, Jules Semler Colliery et P. M. Dubois, ces deux derniers ayant de nombreuses attaches en Touraine. De plus, il a obtenu le concours amical de plusieurs professeurs du Conservatoire et de leurs élèves. Espérons que cette heureuse collaboration ne sera pas sans lendemain.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

ROANNE

Nécrologie

Le 16 mars avait lieu à Roanne, les funérailles de M. Marius Dumas ex-treasorier de la Fédération Musicale de la Loire et de la Haute-Loire.

M. Dumas né le 26 février 1887 entra à la Fanfare de Roanne, comme

élève à l'âge de 7 ans. De 1898 à 1901 aux Amis Réunis de Roanne et de 1909 à 1929 il fut partie de l'Harmonie Municipale de Roanne, comme contre basse. Après la fusion avec l'Harmonie Roannaise qui devint Harmonie de Roanne, il est nommé secrétaire-adjoint de la nouvelle société et délégué du Comité Roannais, en 1938 il est élu vice-président et délégué à la Fédération Musicale. C'est en 1952 que M. Dumas est nommé trésorier de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, fonction qu'il conserva jusqu'en 1965. Pendant 71 ans M. Dumas s'est dévoué pour la musique, il était très estimé de tous les membres de la Fédération il était aussi l'ami de nos sociétés populaires de musique. Il était officier d'Académie et titulaire des récompenses fédérales et confédérales. La Fédération Musicale Loire et Haute-Loire renouvelle à sa famille ses plus vives condoléances.

MIDI

VILLEPINTE Nécrologie

Encore une fois, l'Harmonie l'Avant-Garde de Villepinte vient d'être frappée par un deuil cruel.

Après la mort de son président-fondateur M. Marius Varennes décédé le 6 juillet dernier, le 18 mars son directeur M. Léopold Rouby était emporté par un mal foudroyant. Deux véritables pionniers de la musique, qui avaient fondé l'Harmonie en 1945.

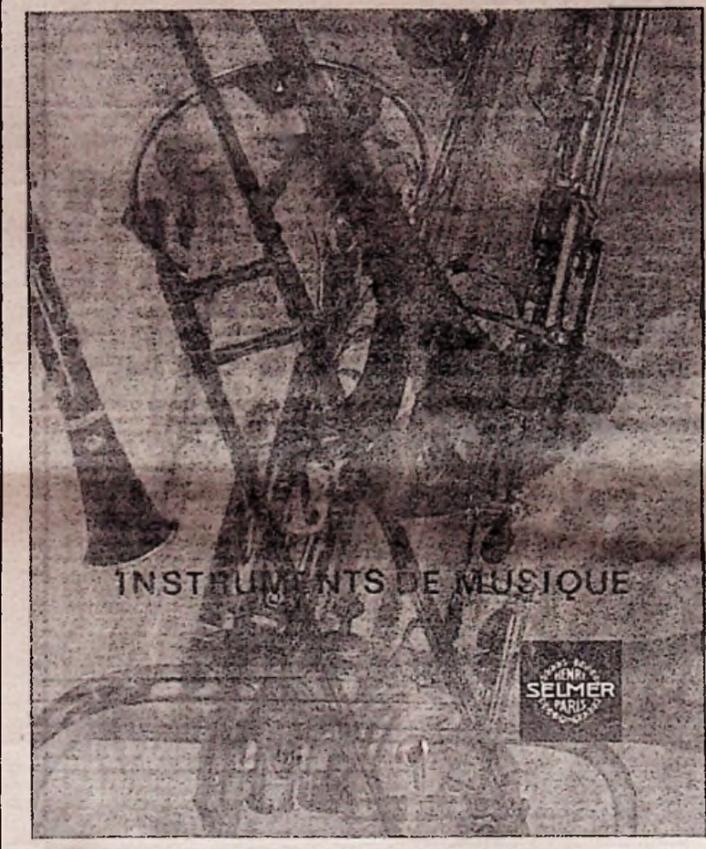
Comme pour M. Varennes, les obsèques de M. Rouby avaient revêtu le même caractère.

L'Avant-garde sous la direction de M. Lignères de Ferrac-Minervois, exécuta la Marche de Chopin, durant le trajet ayant et après la cérémonie religieuse et jura au cours de celle-ci : Le célèbre Largo de Haendel. La nuit de Rameau, Réverie de Schumann.

Le char funéraire qui disparaissait sous d'innombrables gerbes, prit la direction de notre nécropole, où avant que ne fut déposé dans le caveau la dépouille de M. Rouby deux discours furent prononcés par M. F. Marty, président de l'Harmonie l'Avant-Garde par M. A. Sazy, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Midi, et par M. E. Sicard, maire de Villepinte.

Nous renouvelons à Mme Rouby, nos condoléances bien attristées.

François MARTY.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HEINRICH SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROU, PARIS 11^e, TEL. : 033-02-74

Au cours de l'entracte le secrétaire donna le compte rendu des activités de l'Amicale, et invita tous les membres à persévérer dans leurs efforts pour la renommée de leur société musicale.

En seconde partie, il faut retenir les très brillantes exécutions de la Marche Hollandaise « le tambour Maître » ; La Marche de la deuxième DB de L. Clowez, le jour le plus long, de P. Anka, et la Fille du régiment de Allier, et pour terminer l'exécution impeccable de la Marsellaise.

A la suite de ce concert un vin d'honneur fut servi dans la salle du Foyer des jeunes, et M. Poinseau Robert fut décoré de la médaille de la Fédération Musicale de l'Ile de France pour 18 années de service rendus à la musique.

Nous remercions de leur présence ; M. le député maire d'Evry, M. le maire de Villabé, ses adjoints et son conseil Municipal ; MM. les maires de Lisses et d'Ormoix M. le directeur de l'École de Lisses, MM. les représentants et amis de l'Amicale de Corbell-Essonnes, ainsi que tous nos membres d'honneur bienfaiteurs et honoraires présents de notre société.

Nos remerciements iront à tous ceux qui ont contribué à la très grande réussite de cette fête musicale en particulier à M. Villon pour décoration de la salle, à M. le maire de Mennecy pour prêt de matériel et aussi ceux qui ont si aimablement prêté leur concours pour servir le vin d'honneur.

M. Ehrmann président de la Confédération Musicale de France, M. le préfet de l'Essonne, M. le député-maire de Corbell-Essonnes, M. Hugonnet président de la Fédération de l'Ile de France, M. le colonel Charollais qui s'excusèrent de ne pouvoir être parmi nous nous en voyant de très belles lettres d'encouragement et nous les remercions amicalement.

Le secrétaire.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

MERLEBACH

Brillant concert de gala de l'Harmonie des H.B.L.

« La musique doit, humblement chercher à faire plaisir » simple aphorisme que l'on hésiterait à mettre dans la bouche de Claude Debussy. C'est lui pourtant qui nous permettra cette extrapolation à savoir qu'un concert a pour mission première de séduire. Or, n'est-ce point la séduction qui — en plus du message purement musical — a toujours présidé au choix du programme des concerts de gala que donne, tous les ans, l'Harmonie des H. B. L. ?

Tous les ans régulièrement depuis vingt ans, Emouvant anniversaire,

en effet, puisqu'il y a vingt ans l'Harmonie renaissait, vingt ans qui nous ont ensuite vu une longue ascension vers cet idéal musical qu'a su transmettre à ses musiciens-musiciens, leur chef, M. Paul Semler-Colliery. Il a, cette fois encore tenu, à « faire plaisir ». Aux mélomanes du bassin qui le lui avaient demandé, il a offert à nouveau la voix généreuse du chanteur noir John Littleton qui s'était produit en cette même salle du Puits V à Merlebach, il y a deux ans. Pour le fidèle public de ses concerts, il a, comme chaque fois, composé amoureusement un programme susceptible de le satisfaire. Aimez-vous Franck ? Comment donc ne lui vouerait-on pas une sincère admiration après avoir écouté son ineffable symphonie que voici transcrite pour les pupitres de l'Har-

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

Weber, joué par un ensemble de clarinettes, dont M. Muckensturm, directeur de l'Ecole de musique et M. Blachet, professeur au Conservatoire de Caen, fit montre de l'attrait particulier de l'auteur pour la clarinette, détail que les usagers de cet instrument connaissent fort bien. Le Cortège de Bacchus du ballet de « Sylvia » fit revivre ce que Léo Delibes a apporté dans le renouveau dans l'Art du ballet et que les compositeurs qui l'ont suivi ont quelquefois pu l'égarer mais ne l'ont jamais, dans ce cadre bien entendu dépassé ni fait oublier. Avec « Tarass-Boulba » (chez les cosaques, Alexandre Georges nous reporte au récit de Gogol où le vieux chef Cosaque tue son fils qui, par amour pour une polonaise, a trahi son pays et les siens. Enfin une fantaisie patriotique « France » écrite par M. Buot au lendemain de la « Grande Guerre » est une oeuvre symbolique fort bien écrite en hommage aux « Glorieux Polius ». Début solennel en forme de choral, motif allégre agrémenté d'une variation rapide, agréable trait de clarinettes auquel s'ajoutent les petits cuivres, amorçant en contrepoint le final (habile construction sur l'Hymne National) : tout cet ensemble évoque incontestablement le retour des vainqueurs passant sous l'Arc de Triomphe en 1918....

Il va sans dire que des applaudissements chaleureux ont souligné

comme il convient tous ces morceaux. Le concert était honoré notamment de la présence de M. le Député-Maire Bisson, des représentants de l'U.N.C. et des Sociétés Patriotiques Laxoviennes.

VIRE

A l'occasion des épreuves fédérales, la musique municipale, sous la direction de M. Doussé, a donné un très beau concert d'autant plus méritoire que l'effectif exécutant comporte plus de 80 pour cent de jeunes. Tous élèves de l'Ecole de musique locale.

Dans la magnifique salle « Le Baselin » le programme ci-après a été fort apprécié et applaudi.

Le Téméraire de C. Mougeot.
Mireille : Ouverture de Ch. Gounod
Hautbois solo : B. Dalreaux ; cor solo : D. Foubert.
Ballet de la source : de Léo Delibes. a) Pas des écharpes, b) Andante (cor solo : D. Foubert), c) Danse Circasienne, d) Mazurka.
Messidor : Etracte symphonique de A. Bruneau.
Le Beau Danube Bleu : de J. Strauss.
Rounevaux : de F. Leroy.

A l'entracte remise des diplômes aux divers candidats parmi lesquels l'un d'eux participera aux épreuves de l'Union Clériste et de la division d'Excellence (Basse) Allocations de circonstance du Président Foubert et de M. Anne. Réponse aimable de M. le Maire Habout.

élèves perpétuent la tradition et viennent prendre la relève de ceux qui vieillissent et qui viennent encore s'asseoir pour passer deux heures de bon temps dans une ambiance de bonne camaraderie et d'oublier pendant ces deux heures les tracés de la vie.

M. Morcau déclara que c'était pour lui un grand honneur et une grande joie de recevoir cette bannière. « J'espère, dit-il que nous pourrions la conduire aux sommets où nos ancêtres ont conduit l'ancienne bannière et qu'elle servira aussi longtemps que l'ancienne ». Puis il alla la remettre au porte-bannière de la fanfare.

M. Chavigny dit que c'était un grand honneur pour lui de participer à cette cérémonie peu commune et de haute tenue. Il souligna que la remise de cet emblème ne prenait tout son véritable sens que par la ferveur avec laquelle il avait été offert et reçu, et il adressa ses remerciements au conseil municipal de Saint-Claude pour son geste affectueux et élégant envers la Fanfare. « Que la fanfare soit digne, et fière, déclare-t-il, de sa nouvelle bannière qui, j'en suis persuadé, la conduira à la prospérité, au succès et à l'honneur ». Et il conclut en affirmant que cette date marquera dans l'histoire de la musique populaire du pays.

A l'issue des discours, la Fanfare, sous la baguette de M. Racault, exécuta « Les Ecollers » ; puis personnellement et musiciens entrèrent à la mairie pour y déguster un vin d'honneur offert par la Fanfare. Et cette fête de Sainte-Cécile se poursuivit par un banquet.

sur-Loir offre un concert à la population le jour de Pâques ; le public était venu nombreux (ce dimanche où le soleil était de la fête) pour applaudir un programme de choix et récompenser les musiciens du travail accompli.

Sous l'habile direction de leur chef M. Emile Hazan (ex violon solo à l'Orchestre Municipal d'Alger) les musiciens exécutèrent successivement : « Villeurbanne » pas redoublé de J.M. Champel ; « Le Mystère » divertissement pour baryton, soliste M. Jumaire ; « Les cloches de Corneville » fantaisie sur l'opérette

de planquette ; « Diane » fantaisie polka pour cor et pistons, soliste M. Marcel Bedu ; « Par un beau jour d'été » de Blemant et la marche finale « Colonel Bogey » de Kenneth Alford.

A l'issue de ce concert, le maire de Villiers M. Gatien offrait le vin d'honneur et les musiciens et leur chef partaient à Thore la Rochette pour redonner le même concert à la population. Le Maire M. Chavigny était présent à ce concert. Il offrit l'apéritif et tout le monde partit content de cette journée qui était consacrée à la musique.

ORLÉANAIS - BERRY

Nécrologies

NEUVY-SUR-BARANGEON

M. Augustin Véron est décédé à l'âge de 75 ans. Il était depuis de nombreuses années président de la société musicale « La Lyre de Barangeon » et œuvrait au sein de nombreuses sociétés. Une foule très dense assistait à ses obsèques. M. Notzat a fait l'éloge du défunt dans une émouvante allocution.

BONNY-SUR-LOIRE

La fanfare de Bonny a eu la douleur d'assister aux obsèques de son sous chef, M. André Bourselot âgé de 54 ans qui est né le 8 mars dernier.

Cette Sainte-Cécile 1966 a revêtu un éclat tout particulier et sera date dans les annales de la Fanfare : en effet, à cette occasion une nouvelle bannière lui a été remise par le conseil municipal de Saint-Claude.

La Fanfare des Vignerons rappelle le est presque centenaire puisqu'elle fut créée au début de l'année 1868, à partir d'un orphéon dont l'origine est encore beaucoup plus lointaine. Et elle reçut sa bannière qu'elle conserva toujours depuis, quelques années après sa fondation à l'issue de la guerre de 1870.

Au cours de nombreuses sorties de la Fanfare, le soleil et les pluies ont sérieusement endommagé cette bannière au fil des années, et le tissu en était délavé et s'en allait en lambeaux.

Et c'est pourquoi le conseil municipal de Saint-Claude a décidé récemment d'offrir à la Fanfare une nouvelle bannière, qui remplacera l'ancienne, vénérable certes mais plus guère présentable.

La cérémonie de remise de la bannière, s'est déroulée devant la mairie de Saint-Claude-de-Diray sous la présidence de M. Pierre Bussy, maire de Saint-Claude, musicien lui-même au sein de la Fanfare, entouré de ses deux adjoints et de membres du conseil municipal, en présence de MM. Chavigny, vice-président, et Rousseau, secrétaire de la Fédération Musicale de l'Orléanais-Berry.

Les musiciens de la Fanfare avaient à leur tête leur président, M. Moreau, et leur directeur, M. Georges Racault. M. Moreau a reçu la nouvelle bannière, des mains de M. Bussy, qui dit son plaisir de remettre cette bannière au nom du conseil municipal. Il rappelle que l'ancienne bannière a vu s'élever derrière elle de nombreux musiciens, qu'elle a conduit à de grands succès, déclarant que la musique de Saint-Claude a toujours été la gloire du pays.

« A ce sujet, poursuivit-il je dois rendre hommage à notre ami Emile Mardelle qui, avec une grande patience, a su obtenir pendant 32 ans la finesse de l'exécution des morceaux de grands maîtres de la musique, avec le concours de musiciens dévoués et toujours décidés à le suivre. Il est vrai qu'autrefois, presque tous les jeunes gens apprenaient la musique, c'était leur seule distraction pendant les longues soirées d'hiver, et chacun avait à cœur d'arriver à faire une bonne partie. Aujourd'hui les temps ont bien changé, mais malgré l'évolution des temps et les distractions multiples, nous comptons encore un nombre important de musiciens qui, sous la direction de notre jeune directeur, Georges Racault, sont encore capable de faire de la musique pour relever nos fêtes au pays. J'espère que cette nouvelle bannière conduira la société pendant de longues années, et je souhaite qu'un grand nombre de jeunes

VENDEME

Le gala de printemps de l'Harmonie Municipale a obtenu un succès populaire digne de ses prédécesseurs. De nombreuses personnalités étaient présentes : Mme Yvon, représentant son mari, le député-maire, plusieurs adjoints au maire, M. Faydi secrétaire en chef de la préfecture, le capitaine Douche, commandant M. Cornichon, président de la F.M.O.B., M. Lafontaine, proviseur du lycée, MM. Pipelier et Bouglat, chefs de musique de Blois et Bourges etc.

Dans classique et musique ont été intimement mêlés tout au long de la soirée. Dans une première partie, l'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Mounier, interpréta tour à tour, l'ouverture du « Calife de Bagdad » de Boëlle, « Le Menuet du Bourgeois Gentilhomme » de Lully et « Le Ballet Egyptien » de Lullini. Ce dernier morceau accompagnait les danseurs de l'école de danse classique de Vendôme.

La seconde partie débuta avec l'ouverture de « Au pays Lorrain » de G. Balay, morceau choisi pour le concours de Tours du 14 mai.

Trois compositions de Léo Delibes un extrait et le final du « Roi s'amuse », « La Scène du banquet » et « Passepied » complétaient le programme de l'Harmonie qui a été vivement apprécié.

Sixante danseurs et danseuses se sont fait remarquer dans le ballet pantomime intitulé « Football » un « Franch Cancan » un morceau de folklore russe et « Pizzicato Polka » de Strauss.

Liane Michèle, qui dirige l'école, fit apprécier son talent dans l'interprétation d'un extrait des « Syphides » qu'elle dansa en solo.

Tres bonne soirée, chaleureusement applaudie.

Au cours du gala, M. Mounier remit les récompenses aux élèves lauréats aux examens fédéraux et M. Cornichon a trois fidèles serviteurs de la musique des médailles et diplômes dont M. Rouleau qui compte 60 années d'activité musicale.

- saxophones
- clarinettes
- hautbois
- cors anglais
- bassons
- flutes



18-20, Passage du Grand-Cerf
PARIS-2
Tél. 68-7776

NEUVILLE-AUX-BOIS

Les sapeurs pompiers et les musiciens Neuvillois ont fêté leurs patronnes.

Aux accents d'un pas redoublé, ils gagnèrent la mairie où les accueillait M. le conseiller général, maire M. Malecot, entouré de la presque totalité des conseillers municipaux, M. Cavalzy, vice-président de la F.M.O.B., représentait M. Cornichon, président empêché.

La musique municipale sous la conduite de son nouveau chef M. Demaison exécutait plusieurs morceaux puis les deux formations étaient passées en revue puis le cortège se reformait pour parcourir les rues de la ville.

A l'issue du banquet traditionnel, M. Demaison s'adressa à M. Perche, son prédécesseur à la direction de la musique, en lui annonçant que les musiciens n'avaient pas voulu le laisser prendre une retraite méritée sans lui offrir un souvenir. M. Cavalzy remit à M. Perche la médaille d'or de la Confédération musicale de France et une autre médaille pour 61 années de présence à la musique de Neuville. Il complimenta le récipiendaire pour son dévouement à la cause musicale et lui souhaita d'écouter encore longtemps cette divine musique qui a le pouvoir d'élever l'âme et de rapprocher les cœurs.

M. Malecot rappela les services rendus par M. Perche et appela les jeunes et moins jeunes à méditer sur les chiffres énoncés. Il rappela que M. Demaison avait accepté de diriger provisoirement en attendant que lui succède M. Jean Pierre Richard actuellement sous-chef de fanfare des troupes d'Outre Mer.

M. Perche très ému, remercia l'assistance et demanda aux membres de la musique de rester unis pour la prospérité de la musique municipale de Neuville.

La Fanfare des Vignerons de Saint-Claude-de-Liray a reçu une nouvelle bannière qui lui a été offerte par la municipalité.

La célèbre fanfare des vignerons de Sainte-Claude-de-Diray a fêté dimanche sa sainte patronne.

ROMORANTIN

L'Union-Musicale de Romorantin a donné son premier concert de l'année le mercredi 15 mars, si ce n'est quelques temps l'auditoire augmentait progressivement, il est à noter que ce mercredi de mars l'hôtel du centre a fait salle comble, comme en beaucoup d'autres circonstances, cette brillante phalange, que conduit avec maestria, M. Roger Courtat, directeur, bénéficiait du concours de la chorale du lycée et de l'ensemble orchestral de l'école de musique, qui répondent largement aux espoirs fondés par leur actif directeur M. Roger Guillet, dans différentes productions, cette jeune et belle équipe a conquis le public qui lui réserva de belles ovations, M. Roger Guillet a le droit d'en être fier, et si tous les interprètes méritent de larges compliments, la palme reviendra aux solistes ; Jean-Claude Nouvellet (trompette) dans l'exécution de Fantasieta de Bitsh et le flûtiste Gérard Julien dans Canari, polka pour petite flûte.

Tout aussi goûté et applaudi fut le programme présenté par l'Union Musicale, qui sous la direction de son distingué chef M. Roger Courtat eut à exécuter : (1) Marche triomphale d'Aida (Verdi) ; (2) Ouverture de Mireille (Gounod) ; (3) Saïmon et Dalila, sélection sur l'opéra (Saint-Saëns) ; (4) La veillée de l'ange gardien et chanson d'autrefois (G. Plerne) furent exécutées par le quatuor de saxophones de l'Union-Musicale ; (5) Ballet de la Source (Léo-Delibes) No 1 Pas des écharpes, No 2 Andante, cor solo Jacques Gatasoupe, No 3 Danse Circasienne ; (6) Le beau Danube Bleu célèbre valse viennoise de J. Strauss mit le point final à cette belle soirée musicale dont la présentation sur des textes de MM. Roger Courtat et Roger Guillet fut assurée par de souriantes jeunes filles.

SEINE-ET-MARNE

LAGNY

Assemblée générale de l'Union musicale

L'Assemblée générale de l'Union Musicale s'est tenue dimanche dernier à 9 h. 30 salle de musique à l'Hôtel de ville sous la présidence de M. H. Guillon entouré de MM. Rondel et Lannoy, vice-présidents, Vandomber directeur, Nicolaud secrétaire général, Arnoult, trésorier et en présence de nombreux membres de la société.

Après l'appel des membres de la société, M. le président proposa l'ordre du jour de la réunion, qui est adopté à l'unanimité.

Les comptes rendus de l'assemblée générale de 1966 et de la réunion du dernier conseil d'administration sont lus et approuvés.

Puis M. Guillon, président, au cours d'une allocution très écoutée par l'assemblée fait le point de l'enseignement de la musique dans notre pays.

Il déclare notamment : « Dans de fortes études parues récemment dans le journal de la Confédération Musicale de France, des personnalités hautement représentatives du monde musical s'efforcent de proposer des solutions au manque d'éducation musicale de la population, aux défauts — combien nombreux — de l'enseignement musical dans notre pays et aux difficultés de fonctionnement et d'administration de nos groupements de musiciens amateurs. Tout ce que j'ai lu ces mois derniers sur ces graves problèmes est excellent, lourd d'enseignements à retenir et à mettre en pratique dès maintenant et pourtant je ne suis pas satisfait. En effet : nos dirigeants nationaux nous recommandent d'obtenir la création par les municipalités des cours de musique dans les écoles.

A Lagny nous les avons ; d'obtenir des mêmes municipalités la création de cours de musique en dehors de l'école. A Lagny, nous avons un cours municipal et d'instruments en dehors de l'école — d'apporter et de l'enseignement de professeurs réellement et aux difficultés de fonctionnement et d'administration de nos groupements de musiciens amateurs. Tout ce que j'ai lu ces mois derniers sur ces graves problèmes est excellent, lourd d'enseignements à retenir et à mettre en pratique dès maintenant et pourtant je ne suis pas satisfait. En effet : nos dirigeants nationaux nous recommandent d'obtenir la création par les municipalités des cours de musique dans les écoles.

A Lagny nous les avons ; d'obtenir des mêmes municipalités la création de cours de musique en dehors de l'école. A Lagny, nous avons un cours municipal et d'instruments en dehors de l'école — d'apporter et de l'enseignement de professeurs réellement et aux difficultés de fonctionnement et d'administration de nos groupements de musiciens amateurs. Tout ce que j'ai lu ces mois derniers sur ces graves problèmes est excellent, lourd d'enseignements à retenir et à mettre en pratique dès maintenant et pourtant je ne suis pas satisfait. En effet : nos dirigeants nationaux nous recommandent d'obtenir la création par les municipalités des cours de musique dans les écoles.

en retenant leurs enfants à leur foyer prétendant qu'ils doivent se coucher tôt, alors qu'ils les gardent près d'eux face au petit écran jusqu'à 23 h. Que trop de jeunes manquent de sens municipal, ne sentent pas qu'ils appartiennent à une collectivité locale qui a consenti des sacrifices pour leur donner quelque chose alors qu'ils iront porter leurs jeunes talents à Paris ou ailleurs et qu'ils ne rendront rien à la ville de Lagny ou à celle de Thorigny de ce qu'ils en ont reçu. Cette indifférence me trouble et me peine et je voulais vous faire partager mes sentiments intimes à vous mes chers amis qui êtes animés de cet esprit de société qui fait de notre Union Musicale une grande famille (applaudissements).

La lecture du rapport moral présenté par M. Nicolaud, rappelle que la Société comprend 45 membres, et a donné 13 auditions musicales tant à Lagny que dans différentes villes du département au cours de l'année 1966.

M. Guillon, ayant rappelé son prochain départ de Lagny, les membres de l'assemblée le remercie pour le dévouement durant son septennat et unanimement l'assurent de leurs sentiments d'amitié et sur la proposition de plusieurs sociétaires l'hésitent par acclamations président honoraire de la société, manifestant ainsi leur désir de maintenir avec lui des liens durables. M. Guillon remercia avec émotion ses amis. A la suite de cette élection le nouveau conseil d'administration est ainsi composé.

Président d'honneur, M. S. Pollet, maire de Lagny ; président honoraire, M. H. Guillon ; président actif, M. E. Lannoy ; vice-présidents, MM. P. Rondel, R. Martin ; secrétaire général, M. C. Nicolaud ; secrétaire adjoint, M. P. Vite ; trésorier général, M. J. Arnoult ; trésorier adjoints, MM. C. Daurck, G. Letier ; assesseurs, MM. J. Larose, M. Guyard, Reverdet, A. Dallecr, vérificateurs, MM. R. Santerre, C. Lecot, A. Jordany ; directeur, M. E. Vandomber ; directeurs adjoints, MM. E. Lannoy, R. Martin ; archiviste, M. A. Lehesran.

Harmonie de Thorigny

Il est difficile de faire le compte-rendu d'un concert qui s'écoula, mais ne se raconte pas. Il s'écoula dans un silence absolu, ceci à l'attention des fâcheux qui, en pleine exécution, bavardent ou sortent, gâtant le plaisir des vrais mélomanes. Surtout un concert interprété par l'Harmonie de Thorigny qui, une fois de plus, nous a charmés en exécutant des oeuvres variées, aux nuances subtiles : Vienne reste Vienne de Schrammel, ouverture de Tancrède de Rosini, symphonie Inachevée de Schubert, ouverture de la Chauve-souris de Strauss, ballet

VIENT DE PARAITRE :

SOLFÈGE POLYPHONIQUE
pour l'initiation au chant choral
et à la musique instrumentale d'ensemble

Albert MANOUVRIER
Professeur de Musique
Directeur du Cercle Culturel de Saint-Gratien

EN TROIS CAHIERS - CAHIER I : 9,00

Cet ouvrage est très intéressant et parfaitement gradué.

Édité chez **ALPHONSE LEDUC**
175, Rue Saint-Honoré — PARIS

VILLIERS-SUR-LOIR

ET THORE-LA-ROCHETTE

Traditionnellement, la société musicale « L'Union » de Villiers-

«Féoline de Messager, Marche de Menzi de Wagner et une sonate pour flûte et hautbois de Téléman que deux jeunes solistes pleins de talent interprétèrent — D. Larose et P. Boucher.

Un tonnerre d'applaudissements salua les exécutants à l'issue du concert, marquant la satisfaction de l'assistance parmi laquelle on pouvait remarquer, outre la Reine de Thorigny et ses dauphines, MM. Foyau maire de Thorigny, Braune maire de Carnetin, Piclède maire-adjoint de Dampmart, de nombreux conseillers municipaux, M. Meunier président de Culture et Loisirs, et M. Léon Président de l'Amicale des Jeunes.

Une omission fut réparée, qui permit au jeune Gilles Godot de recevoir son diplôme de saxophoniste avec mention très bien, qu'il avait obtenu lors du dernier concours de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne.

Nous devons renouveler nos vives félicitations et souhaiter de continuer dans cette bonne voie afin de recevoir au concours international de Tours, une juste récompense de sa valeur certaine.

Un auditeur.

SUD-EST

Union départementale de Savoie L'Harmonie municipale d'Albertville fait le point et prépare son programme de printemps.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Harmonie Municipale fait le bilan des deux trimestres écoulés et élabore le programme du troisième. M. Césarini peut être fier du travail accompli et compter sur ses musiciens pour que l'année se poursuive dans le succès. Qu'en en juge ?

Aux mois de novembre et décembre, la célébration de la Sainte Cécile, a été l'occasion de deux manifestations musicales de choix : La première le 27 novembre en l'église Saint-Jean, où furent exécutées des œuvres de Gounod, Schubert, Beethoven et Mozart — la deuxième le 10 décembre. Celle-ci mérite une mention spéciale tant en raison de la qualité du programme que de celle de son exécution. Nous y entendîmes la Marche numéro 1 de Schubert, une fantaisie de Mireille de Gounod — le concertino pour clarinette de Weber — le beau Danube Bleu de J. Strauss — une fantaisie enfin, composée des succès les plus retentissants d'Adamo. Il faut dire le plaisir qu'a provoqué ce soir-là notre Harmonie à un public qui, de son côté n'avait peut-être jamais encore « aussi bien joué » comme eut dit Sacha Guitry — plaisir provoqué par le choix des œuvres exécutées, par les progrès encore accomplis par l'ensemble et surtout par le talent de quelques uns de nos solistes — il est toujours agréable de citer des noms quand tous, dans un groupe aussi homogène que notre phalange musicale, et sans exception ont droit à notre gratitude ; mais il est difficile de ne point faire mention de la part prise plus particulièrement au succès de ce concert par MM. Lantelle (cornet), Bozzi (baryton), Achard (trombone), Galloz (bugle), tous quatre habiles interprètes des plus célèbres airs de Mireille et de M. Zambarini (clarinette) qui nous donna une interprétation parfaite de l'avis de tous, du concertino de Weber.

Le deuxième concert, donné le 25 février, dernier allait confirmer ce beau début. Au programme : une innovation importante la participation de la Chorale du lycée J. Moulin, créée sur l'initiative de M. le Principal du lycée Roche, et confiée, elle aussi à la compétence avisée de M. Césarini. C'est ainsi qu'en lever de rideau nous eûmes la vive satisfaction d'entendre exécuter par des jeunes gens que M. Césarini faisait travailler depuis seulement trois mois, des œuvres de Cl. Jannequin — C. Geoffroy etc... Puis M. Césarini retrouva ses musiciens qui avaient, du reste, ouvert la soirée avec la marche américaine « Washington-Post ». Nous furent donc très agréablement surpris de voir dans ce programme « Vieux Américains », « Marche de Te. », « L'Ouverture de l'Italien à Alger », de Rossini, « La Valse de l'Empereur » de Strauss — Une fantaisie de Carmen de Bizet, « Dansorama », de Darlino, Variété, qualité de plus en plus recherchée dans l'exécution — telles sont les constatations qui se dégagent de cette nouvelle audition.

Le bloc anonyme de tous les interprètes de cette soirée est à féliciter.

Il nous reste à attendre les prochaines manifestations. Nous le faisons en toute sérénité !

« La Musique a écrit Michel Briquet, repose sur les structures populaires. On aura de moins en moins de grands virtuoses, de grands compositeurs et de grands orchestres symphoniques s'il n'existe pas, au départ, un fond solide de musiciens amateurs ».

Nous continuons, d'un cœur entier à penser qu'Albertville croit à la musique populaire et à sa portée culturelle et que beaucoup de ville peuvent lui envier ce qu'elle fait pour elle.

Raphaël ARRES.

A Tullins, le 15 avril, la formation des Noyeraies a donné son concert annuel devant un millier de personnes.

La formation a mis dans son jeu tous les atouts pour réussir cette soirée : un programme varié, composé d'œuvres écrites pour harmonie, et un soliste renommé : M. Bernard Pouliot, soliste de la Société des Concerts.

La soirée débuta par l'audition de l'orchestre « Cadet », dont les membres sont âgés de 9 à 14 ans.

Nous avons entendu tout d'abord le chant joué par les musiciens lors du naufrage du « Titanic » : « Plus près de Toi, mon Dieu », puis ils nous charmèrent avec « Bonne Amie », valse de Flanel, et le « Mousquetaire », marche de Bagast. Ils terminèrent avec « Ce n'est qu'un au revoir ». Oui, nous reverrons l'année prochaine écouter ces « Cadets » qui respirent la fraîcheur et la jeunesse. Justesse des sons, bon équilibre rythmique, application ; devant un tel exemple de précocité musicale, les résultats seront fructueux.

La deuxième partie du concert fut pour le public une bien agréable leçon de musique : M. Pouliot présente le tuba instrument de la famille des saxhorns, inventé au milieu du XIXème siècle par Saxe. Puis M. Pouliot fit une démonstration brillante des possibilités du tuba, au cours de laquelle nous avons apprécié la technique et la délicate interprétation du virtuose, magistralement accompagné au piano par Mme Doucet, professeur au Conservatoire de Grenoble.

Après un court entracte, nous avons entendu une fort brillante harmonie : La Formation des Noyeraies. Cette formation est composée des élèves des écoles de musique de Tullins, Rengaz et Polliens, au total cent exécutants. Le programme débuta par les « Echos de la Forêt de la Woëvre », un pas redoublé pour trompes, clarins et orchestre d'harmonie, début prometteur pour un programme de haute qualité.

La « Troisième Marche aux Flambeaux » de Meyerbeer fut parfaite-

ment interprétée par cette masse orchestrale qui donnait tout le relief voulu par le compositeur. Nous pûmes apercevoir que tous les pupitres sont très équilibrés et de qualité égale ; précision des cuivres dans les « staccatos », suivis par le chant chaleureux des bois. Le célèbre passage pour le cornet (merveilleusement exécuté tant au point de vue technique qu'interprétation) soutenu par les anches fut particulièrement remarqué par l'auditeur.

Nous retrouvons ensuite M. Pouliot dans « Rachel », air varié pour tuba et orchestre, au cours duquel nous apprécions toute la qualité du soliste que l'orchestre suit avec un véritable sens de l'accompagnement.

C'est ensuite les clarinettes qui se mettent en vedette dans le « Minuetto du divertissement en Ré », de W.A. Mozart. Le seul morceau de ce programme qui ne soit pas écrit pour harmonie interprétant avec délicatesse, élégance et vélocité, les instrumentistes surent donner à cette œuvre toute la simplicité et la finesse qu'exige la musique de Mozart.

Nous retrouvons avec plaisir le soliste de la soirée. M. Pouliot dialogue avec l'harmonie dans un air varié pour tuba et orchestre « Ramsès ».

Enfin, c'est « Juniorina », du Commandant Jules Semler - Colery. « Juniorina » est un excellent exemple de musique contemporaine où l'auteur a su exploiter avec son immense talent toutes les possibilités de l'orchestre d'harmonie : opposition des mouvements, richesse des harmonies, faisant contrastes ou marier les timbres, qui démontrent tout le savoir du riche orchestrateur qu'est le Commandant Jules Semler-Colery. Nous nous attarderons sur le final où l'éclair vibrant des accords fait partager à l'auditeur la joie que les musiciens éprouvent à jouer une telle œuvre.

M. Noël Révol, président de l'Union Départementale des sociétés populaires de musique, prend la parole. Il rappelle qu'il y a 10 ans, en 1957, la musique de Tullins ne comptait que 13 exécutants. En 10 ans, le directeur, M. J.P. Malfait a fondé une école de musique qui comprend plus de 250 élèves et créé une formation de 100 exécutants dont la renommée s'étend maintenant hors des frontières de France. Rappe nous qu'en 1964, la Formation des Noyeraies participait aux semaines musicales de Berlin, qu'en 1965, elle représentait la France au festival international des musiques « Junior » à Almelo (Pays-Bas). M. Révol souligne la carence gouvernementale en ce qui concerne les

subventions accordées aux sociétés de musique ; il remercie les municipalités qui soutiennent ardemment les sociétés locales.

M. Jules Czenczeu, maire de Tullins, dit la joie qu'il éprouve à entendre ce splendide concert de la société municipale, félicite les exécutants, complimente le chef, M. Malfait. Il remercie l'assistance d'être venue apporter son amitié et ses encouragements aux musiciens. Puis il annonce que Tullins organise un festival international de musiques « Junior », déjà 6 sociétés étrangères ont fait part de leur concours.

Le dernier mot fut pour l'harmonie avec le pas redoublé « Le grenadier du Caucase ». Gageons que l'an prochain, la salle Bickert sera trop petite pour accueillir un public qui vient de plus en plus nombreux aux concerts de la Formation des Noyeraies.

En terminant le compte-rendu de ce concert, il serait illogique de ne pas parler de la cheville ouvrière de cette manifestation, le Directeur de cette harmonie M. Malfait. Tullinois depuis 10 ans, M. Malfait a su faire partager à ses musiciens toute sa foi en la musique. Il est rare de voir une harmonie aussi nombreuse et d'une moyenne d'âge aussi basse (17 ans), suivre avec tant de docilité toutes les nuances d'interprétation que leur demande leur directeur, d'une façon si élégante et efficace. Filler de la musique, M. Malfait s'est par sa gentillesse, son ardeur au travail, entouré d'une équipe qui, comme lui, aspire à atteindre un idéal de beauté par la musique.

Jean D'HURTIÈRE.

Dans une sélection de « Carmen » on admira avec la parfaite exécution d'ensemble le talent de solistes Edgar Argout, le vétéran toujours jeune, J.J. Belnet, M. Champagnat, J. Martin, J.-L. Martin, L. Mathon. On entendit la célèbre Aria et Bourée de J.S. Bach, l'évocatrice œuvre de Borodine « Dans les Steps de l'Asie Centrale ». Le « Larghetto du quintette pour clarinette » de Mozart permit à JJ Belnet, ainsi qu'à Mlle M-P Magrin, soliste de témoigner de leur talent.

Ce fut un vrai régal d'un bout à l'autre et la chaleur des applaudissements traduisit bien le plaisir de tous les auditeurs.

M. Homo présenta les œuvres avec esprit à l'entracte. M. Ribeyre sénateur, après avoir remis les diplômes aux jeunes auteurs du concours (dont nous avons déjà rendu compte dans ces colonnes) remercia les personnalités présentes puis adressa ses chaleureux compliments aux musiciens, se réjouissant de voir aux côtés des anciens formant une solide armature, de nombreux jeunes et parmi eux un noyau important et sympathique de jeunes filles.

A M. Mercier, chef de ce bel ensemble, M. Ribeyre dit sa gratitude et celle de la population des deux villes sœurs pour l'œuvre que son talent et son dévouement lui ont permis d'accomplir.

« Aux merveilleux résultats que tous, chef et musiciens vous avez su obtenir, conclut M. Ribeyre, vous ajoutez l'exemple de ce que peut permettre l'union de nos deux villes sœurs, Vals et Aubenas. Formons le voeu que cet exemple soit suivi ».

C'est notre ami, F.A. Blanchard, président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais qui profita de sa présence à un concert de notre société jumelle, l'Harmonie Sainte Cécile de Saint-Emilion lui remit la médaille et le diplôme d'honneur.

Toutes nos félicitations à notre ami Albert, musicien hors-classe et président dynamique en lui souhaitant une bonne santé et encore de longues années à rester parmi ses amis de l'Union Musicale.

COUTRAS

Ecole municipale de musique

Le 15 février, l'Ecole municipale de musique présidée par M. Duret et animée par M. et Mme Fortin donnait son concert annuel avec la participation de l'Union Musicale de Coutras et en présence de MM. Jambon maire de Coutras et conseiller général, Duret, premier adjoint, Cholet, deuxième adjoint et M. Blanchard Président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais et Mme. MM. Berthomé, Poumeyrol, et Faizeau, conseillers municipaux et Mmes, MM. Duhard, président de la Société musicale de Lagorce, Chagnacq, premier adjoint de Saint Christophe des Bardes et membre de l'Harmonie de Saint Emilion, Malfaire, conseiller municipal de Branne, sous-directeur de l'Harmonie de Saint Emilion, Mlle Josiane Deppey désignée comme présentatrice s'en chargeant avec compétence et avec grâce avec compétence et avec grâce.

Les Enfants de l'Ecole donneront à tour le meilleur de leur répertoire, les chants notamment furent très appréciés ainsi que le duo des clarinettes. M. Duret remercia l'assistance pour avoir écouté si attentivement le programme et il se plut d'indiquer que c'était grâce à M. le Maire et à son Conseil municipal pour l'appui moral et financier que l'Ecole de Musique Municipale fonctionnait si bien ainsi qu'à la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, représentée par M. Blanchard.

Palmaris : Bernard Dussort et Gyslaina Miaoca, première mention de solfège, division moyenne, Richard Bruère deuxième mention de saxophone, division élémentaire, Alain Bigot, deuxième mention de solfège, division préparatoire, Béatrice Bruneteau et Jacques Cubely, première mention de solfège, division préparatoire, Didier Callicau, Marianne Calveau, Claudine Fort, Martine Gambetta, deuxième mention de solfège, division préparatoire, Nadine Largeteau, et Dominique Martin, première mention de solfège, division préparatoire, Bruno Pétillet, ni et Dominique Fauriol, deuxième mention de solfège, division préparatoire, Alain Petinaja, Christine Petitjeu, Marie-Christine Vacher, première mention de solfège, division préparatoire, Evelyne Mounet, première mention de solfège avec félicitations et première mention de clarinette avec félicitations, division élémentaire, Christine Dussort, première mention de solfège, division moyenne, et deuxième mention de trombone, division élémentaire, Brigitte Alléguede, première mention de solfège, division élémentaire et deuxième mention de clarinette, division préparatoire, Marie-Françoise Bonhomme, première mention de solfège avec félicitations, et première mention de clarinette, di-



ment interprétée par cette masse orchestrale qui donnait tout le relief voulu par le compositeur. Nous pûmes apercevoir que tous les pupitres sont très équilibrés et de qualité égale ; précision des cuivres dans les « staccatos », suivis par le chant chaleureux des bois. Le célèbre passage pour le cornet (merveilleusement exécuté tant au point de vue technique qu'interprétation) soutenu par les anches fut particulièrement remarqué par l'auditeur.

Nous retrouvons ensuite M. Pouliot dans « Rachel », air varié pour tuba et orchestre, au cours duquel nous apprécions toute la qualité du soliste que l'orchestre suit avec un véritable sens de l'accompagnement.

C'est ensuite les clarinettes qui se mettent en vedette dans le « Minuetto du divertissement en Ré », de W.A. Mozart. Le seul morceau de ce programme qui ne soit pas écrit pour harmonie interprétant avec délicatesse, élégance et vélocité, les instrumentistes surent donner à cette œuvre toute la simplicité et la finesse qu'exige la musique de Mozart.

Nous retrouvons avec plaisir le soliste de la soirée. M. Pouliot dialogue avec l'harmonie dans un air varié pour tuba et orchestre « Ramsès ».

Enfin, c'est « Juniorina », du Commandant Jules Semler - Colery. « Juniorina » est un excellent exemple de musique contemporaine où l'auteur a su exploiter avec son immense talent toutes les possibilités de l'orchestre d'harmonie : opposition des mouvements, richesse des harmonies, faisant contrastes ou marier les timbres, qui démontrent tout le savoir du riche orchestrateur qu'est le Commandant Jules Semler-Colery. Nous nous attarderons sur le final où l'éclair vibrant des accords fait partager à l'auditeur la joie que les musiciens éprouvent à jouer une telle œuvre.

M. Noël Révol, président de l'Union Départementale des sociétés populaires de musique, prend la parole. Il rappelle qu'il y a 10 ans, en 1957, la musique de Tullins ne comptait que 13 exécutants. En 10 ans, le directeur, M. J.P. Malfait a fondé une école de musique qui comprend plus de 250 élèves et créé une formation de 100 exécutants dont la renommée s'étend maintenant hors des frontières de France. Rappe nous qu'en 1964, la Formation des Noyeraies participait aux semaines musicales de Berlin, qu'en 1965, elle représentait la France au festival international des musiques « Junior » à Almelo (Pays-Bas). M. Révol souligne la carence gouvernementale en ce qui concerne les

subventions accordées aux sociétés de musique ; il remercie les municipalités qui soutiennent ardemment les sociétés locales.

M. Jules Czenczeu, maire de Tullins, dit la joie qu'il éprouve à entendre ce splendide concert de la société municipale, félicite les exécutants, complimente le chef, M. Malfait. Il remercie l'assistance d'être venue apporter son amitié et ses encouragements aux musiciens. Puis il annonce que Tullins organise un festival international de musiques « Junior », déjà 6 sociétés étrangères ont fait part de leur concours.

Le dernier mot fut pour l'harmonie avec le pas redoublé « Le grenadier du Caucase ». Gageons que l'an prochain, la salle Bickert sera trop petite pour accueillir un public qui vient de plus en plus nombreux aux concerts de la Formation des Noyeraies.

En terminant le compte-rendu de ce concert, il serait illogique de ne pas parler de la cheville ouvrière de cette manifestation, le Directeur de cette harmonie M. Malfait. Tullinois depuis 10 ans, M. Malfait a su faire partager à ses musiciens toute sa foi en la musique. Il est rare de voir une harmonie aussi nombreuse et d'une moyenne d'âge aussi basse (17 ans), suivre avec tant de docilité toutes les nuances d'interprétation que leur demande leur directeur, d'une façon si élégante et efficace. Filler de la musique, M. Malfait s'est par sa gentillesse, son ardeur au travail, entouré d'une équipe qui, comme lui, aspire à atteindre un idéal de beauté par la musique.

ARDECHE

Le concert du 20ème anniversaire de l'Harmonie Vals-Aubenas fut particulièrement brillant.

Le concert que donnait l'Harmonie, dimanche salle Béatrix, marquait une date, il commémorait le vingtième anniversaire de la fusion de deux vieilles sociétés musicales, celle d'Aubenas et celle de Vals-Bains en une Harmonie Aubenas-Vals.

Que de chemin parcouru depuis cette date ! Sous la baguette d'un chef éclairé et exigeant : M. Aramis Mercier, aimé et respecté de ses musiciens qui apprécient son talent, son dévouement et même sa sérénité, parce qu'elle est juste et compréhensive, la formation musicale des deux villes sœurs a atteint un niveau qui la classe parmi les meilleures, très loin à la ronde.

M. Bourguignon de Tournon, président, et M. Constantin, d'Annonay secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ardecche, qui honorèrent le concert de dimanche de leur présence, ne cachèrent pas leur enthousiasme.

L'Harmonie Aubenas-Vals est de très loin la meilleure du département, nous ont-ils dit, en ajoutant, nous avons assisté dernièrement à un concert d'un département voisin, aucune comparaison, la formation de M. Mercier la surclasse et de beaucoup.

Nous tenions à rapporter ces avis éclairés.

Un nombreux public garnissait la salle Béatrix dimanche, parmi lequel on notait la présence de M. Ribeyre, sénateur-maire, de ses adjoints : MM. Tourré et Girardier, de MM. Bourguignon et Constantin, déjà cités ; de M. le Bournot, président des Amis des Arts d'Aubenas ; de M. Charles Ribeyre, d'Aubenas, doyen des anciens musiciens (il a 96 ans).

Des amateurs de musique d'Annonay, de Vallon-Pont-d'Arc et d'ailleurs s'étaient joints aux nombreux Valsois.

M. Aramis Mercier dans une délicate attention avait placé en tête de son programme l'Andante de la deuxième sonate de Chopin — la célèbre « Marche Funèbre » — en mémoire de tous les anciens chefs et musiciens disparus.

Ce fut un grand moment de ce concert qui réunissait des œuvres célèbres de qualité, certaines difficiles, toutes exécutées avec la grande maîtrise qu'a su acquérir l'Harmonie.

A la majestueuse « Marche religieuse d'Alceste », de Gluck succéda l'ouverture brillante de l'Italienne d'Alger, de Rossini.

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318m.)

MOIS DE JUN 1967 2ème TRIMESTRE 1967

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »

(Tous les dimanches, de 18 h. 35 à 19 h.)

- 4 JUN : Giselle, polka pour clarinette (soliste : Armand Médous) E. Méthen ; Printemps du cœur, schottisch, C. Mouget ; Triolette, mazurka pour petite flûte (soliste : Jacques Tiberge) A. Loxer, Madrilène, valse espagnole, F.-P. Loup ; Busca, quadrille, X.
- 11 JUN : L'Étoile d'Angleterre, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) A. Lamotte ; Goutte de rose, schottisch, X... ; Min-Pinson, mazurka, G. Ailler ; L'adorée, valse pour clarinette soliste : Armand Médous ; F. Deydier ; Le lion de Belfort, quadrille, X.
- 18 JUN : La Nivernaise, polka pour deux cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert) J. Bldan ; L'étoile du berger, schottisch, M. Cairanne, La belle Margot, mazurka, A. Fajolle ; Fête en Alsace, valse, Jean Rignac ; Marceau, quadrille, A. Corbin.
- 25 JUN : La tourterelle, polka pour petite flûte (soliste : Jacques Tiberge) E. Damaré ; Les dames de Toulouse, schottisch, X... ; Les charmes de la vertu, mazurka (trombone solo : Michel Cluasso) M. Marsal ; Toulousaine, valse pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) C. Perrin ; Le roi du jour, quadrille, P.-N. Laboie.

SUD-OUEST

COUTRAS

Union Musicale de Coutras

Nous sommes heureux de signaler que notre sympathique président très actif — M. Albert Dufour, vient de se voir attribuer la médaille de vermeil avec agrafe verte de la Confédération Musicale de France pour 57 ans de présence, de bons et loyaux services rendus à la musique et à l'harmonie de Coutras ainsi qu'à toutes les sociétés régionales et orchestres du Libournais. En effet, c'est en 1910 que le jeune Albert Dufour débuta à l'Harmonie municipale de Coutras comme piston et depuis pratiqua la musique à cette Société avec les qualités et le dévouement que l'on connaît soit comme piston, trompette, bugle, et depuis quelques temps comme grosse caisse pour raison de santé.

vision préparatoire, Francis Mandon première mention de solfège division élémentaire et deuxième mention de saxophone ténor, division préparatoire, Josiane Delpey deuxième prix de solfège et deuxième prix de clarinette, division supérieure, Christiane Delpey, deuxième prix de solfège et deuxième prix de clarinette, division supérieure, Jean-Claude Valaize, troisième prix de clarinette, division supérieure.

Une décoration bien méritée : A l'issue de la remise des prix, M. Blanchard indiqua à l'assistance qu'il allait remettre une médaille et diplôme qu'aucun musicien du Sud-Ouest n'avait encore obtenue et invita M. Groussard à monter sur l'estrade. Soixante-troize ans de présence dans une Société Musicales en effet, M. Paul Etienne Groussard s'inscrivait en 1894 à l'Harmonie de Blaye son pays natal, faisait son service militaire au 14ème d'infanterie à Bordeaux, fut premier prix de conservatoire de clarinette en un conservatoire qui force l'admiration et depuis a toujours servi soit à l'Harmonie de Blaye, soit à l'Union Musicale de Coutras où il est encore clarinette

ÉDITIONS ROBERT MARTIN
— 71 CHARNAY - LES - MACON
VIENT DE PARAITRE
Monsieur Carnaval
Fantaisie sur l'Opérette de Charles AZNAVOUR
Arrangement pour harmonie ou fanfare
par Laurent DELBECQ
(Envoi du conducteur en communication sur demande)

solo : si nous devons voir en lui le musicien, il possède une autre qualité très appréciée de tous ses collègues de l'Union musicale, c'est celle de la fidélité à la Société, aux répétitions, aux concerts et à Sainte-Cécile. M. Blanchard après avoir énuméré tous ses titres, lui remis la médaille de vermeil avec agrafe Vétéran de la Confédération Musicale de France en souhaitant que nos jeunes de l'école de musique tiennent leur place aussi longtemps, c'est un exemple que le président Blanchard souligna à juste titre et qui inspirera sans aucun doute bon nombre de jeunes musiciens.

La soirée se termina par un morceau de Frédéric Loewer « My Fair Lady » fort bien enlevé et joué par l'Union Musicale de Coutras qui comprend de nombreux jeunes filles et garçons dans ses rangs.

SAINT-EMILION

Ecole municipale de musique

Le 18 mars, dans la salle « Chez Nous » se déroulait une soirée musicale à l'occasion de la remise des diplômes aux élèves.

Les membres de l'Harmonie Sainte-Cécile et les jeunes musiciens de l'Ecole de musique sous la direction de M. Fortin ont offert un programme de choix à une assistance enthousiaste qui ne leur ménagea pas les applaudissements ainsi qu'au distingué présentateur M. Lamarque.

Nous avons remarqué la présence de M. Jannillac maire, M. l'abbé Diet, M. Musset président de l'Harmonie Sainte-Cécile et Mme, M. Bonnemaison, président de l'école municipale de musique et conseiller municipal et Mme, MM. Dubois-Challan, Roy, Goudineau, adjoints, Dugos vice-président du Groupe-

ment des Sociétés Musicales du Libournais, Dufour, président de l'Union musicale de Coutras, Mme Seyrat, MM. Danid-Beaulieu, Goudicheau, des Ligneris, conseillers municipaux, MM. Malifarge sous-directeur de l'Harmonie, Chagneau adjoint à Saint-Christophe des Barres, Mlle Cassaigne, directrice de l'école privée de filles, MM. Seyrat, Josse instituteurs de l'école publique de garçons, M. Blanchard, président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais et Mme etc.

M. Bonnemaison président de l'école municipale de musique, souhaita la bienvenue aux différentes personnalités et remercia les nombreuses personnes venues encourager nos jeunes virtuoses. Il présenta les excuses de MM. Meyrat adjoint, Vergnol, président de la Vigie de Lussac, Jean Capdemourlin président d'honneur de l'Harmonie Sainte-Cécile, Cassou, directeur honoraire de l'harmonie, Junet et Roberts conseillers municipaux. Ensuite eut lieu la remise des diplômes :

Cours de solfège préparatoire première mention : Bonnemaison (Michel) (félicitations et récompenses) Jean-Louis Cocrelle, Chorro (Paullette), (Gérard) Dubet, (Jean Marc) Latournerie, (Félicitations), (Marie-Gaude) Latournerie, (Patrick) Mérias, (Loïc) Favangeau, (Félicitations et récompenses), (Eric) Virol (félicitations), (Philippe) Virol (félicitations) et deuxième mention : Michel Varas.

Cours de solfège élémentaire : 1ère mention : (Martial) Chabrier (félicitations), (Gérard) Faure, (Gisèle) Mourgout, (Régine) Chabrier, (Veysière) (François), Latournerie (Jean-Marie) deuxième mention

Cours de solfège moyen : (Alain) Virol, premier prix avec félicita-

tions, (Christian) Mourgout, premier prix.

Cours instrumental élémentaire : (Gérard) Faure, trombone deuxième mention, (Gisèle) Mourgout, saxo alto deuxième mention, (Régine) Chabrier, clarinette, troisième mention, (François) Veysière, clarinette deuxième mention.

Cours instrumental moyen : (Christian) Mourgout clarinette deuxième prix.

Nous adressons nos sincères félicitations à tous ces jeunes musiciens pour les résultats obtenus qui sont le fruit d'un travail assidu mais nous ne saurions dissocier leurs compétences et dévoués professeurs Mme et M. Fortin qui trouvent la juste récompense de leur persévérance, de leur dévouement et de leur compétence musicale.

Pour clôturer cette sympathique soirée, M. Dubois-Challan maire-adjoint adressa au nom de M. le maire et de ses collègues du Conseil Municipal des félicitations pour la parfaite réussite de cette manifestation à Mme et M. Fortin ainsi qu'au président de l'école de musique M. Bonnemaison, mais aussi à M. Musset le nouveau président de l'Harmonie Sainte-Cécile et vice-président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais.

S'adressant aux musiciens en conclusion M. Dubois-Challan déclara « Merci pour tout ce que vous faites et tout ce que vous serez appelés à faire à l'avenir » A l'issue de cette soirée, M. Blanchard président du Groupement des Sociétés musicales du Libournais remit au nom de la Confédération Musicale de France la médaille de vermeil avec agrafe Vétéran et diplôme à M. Dufour président de l'Union musicale de Coutras pour montrer aux jeunes un ancien qui compte 57 années de présence dans la même Société.

VAUCLUSE

BOLLENE

Magnifique soirée de gala avec l'harmonie

Un homme heureux ce fut bien le sympathique Marcel Gachet, président de cette harmonie de Bollène, créée en notre ville en 1907 et qui maintient toute sa vitalité, en constatant une nouvelle fois, c'était la dixième, que le concert offert par la Société de musique était toujours très suivi et très apprécié. Chaque année c'est un nouveau Gala que donne l'Harmonie

à ses membres honoraires et bienfaiteurs et chaque année c'est un succès.

Cette tradition se continuait dans la salle du Casino Rex archi comble et dès 21 h., alors que tous les musiciens étaient sur le podium, la charmante speakerine Mme Paulle Jaume, salua l'assistance et ouvrit le spectacle. Le dévoué chef M. André Armand fit son entrée, salué par les musiciens et applaudi par les spectateurs.

En première partie l'Harmonie nous fit entendre un programme très eclectique allant du populaire au classique et au moderne qui fut très applaudi. Une mention spéciale pour la chanson de Solveig, de Peer Gynt de Grieg, qui fut très écoutée. Des félicitations au hautbois solo M. Robert. Cette première partie se termina avec une sélection des airs d'Adamo et de nombreux applaudissements. La deuxième partie était réservée à un film en couleurs le chanteur de Mexico avec le trio Louis Mariano, Annie Cordy et Bourvil dont les chants, les danses, la gaité, enthousiasmèrent l'assistance.

Le président Gachet ne manqua pas de remercier les nombreux amis de la Société, ainsi que la Municipalité sans oublier les musiciens des environs qui viennent toujours prêter leur gracieux concours et le chef M. Armand dont l'éloge n'est plus à faire.

Que le président de l'Harmonie et son comité soient donc satisfaits de leur splendide réussite, c'est une nouvelle pierre blanche à leur actif ; à notre tour de les remercier et d'annoncer comme M. Gachet « A l'année prochaine ».

Dans la salle nous avons remarqué de nombreuses personnalités : MM. : André Lambertin secrétaire général de la mairie, Bénissa, rédacteur Martin conseiller municipal, Divol chef de musique de la Basse Ardèche, ainsi que beaucoup d'autres personnes.

En résumé très belle manifestation artistique qui ne s'oubliera pas.

CAVAILLON

En prélude aux fêtes du corso, l'école de musique a donné son aubade.

Dans la cour de l'Hôtel de ville, un concert particulièrement réussi a été donné par l'Ecole municipale de musique. Le programme avait été mis au point par MM. Roger Michel, directeur de l'école, et Clément Savournin, professeur de la classe d'instruments à embouchure, qui dirigea les oeuvres d'ensemble, avec le concours de M. Pigassou professeur des instruments à anche.

Mlle Solange Savournin, professeur de solfège, présenta un groupe choral qui interpréta quelques chants pastoraux ; cette gracieuse personne s'assit au piano pour accompagner l'ensemble symphonique qui exécuta des passages d'oeuvres variées : « Fantaisie pour basse » ; « Carillon au village » ; « Toi et moi » (duo de clarinettes), des mélodies pour violon et pour trompette ; « Samson et Dalila » ; « La lettre à Elise » ; (pour piano), etc...

Soit globalement, dix-sept morceaux. Le public en majeure partie composé des parents des élèves de l'Ecole de musique, n'a pas ménagé ses applaudissements. Professeurs et exécutants doivent en être félicités. M. Georges Thomassin conseiller municipal délégué aux fêtes représentait M. le maire, M. Moutte, président de la fédération toujours souffrant avait délégué M. J.P. Boitelet, secrétaire général de la fédération musicale du Vaucluse. R.D.

APT

M. Harold Borguesi a repris la direction de la Philharmonie Indépendante

Toutes les semaines les membres de la Philharmonie Aptésienne se réunissent dans une salle de l'ancienne poste, place Carnot, pour participer à une répétition musicale générale.

Nous avons assisté à cette réunion hebdomadaire et nous avons rendez-vous chez Strauss.

Inutile de dire qu'il y avait de la bonne et vraie musique présente à cette répétition, admirablement exécutée par les musiciens.

Ajoutons aussi que la valeur n'attend pas le nombre des années cela est bien vrai car parmi les nombreux exécutants se trouvaient deux benjamins de cette phalange artistique les jeunes Christian et Serge Ruiz, le premier âgé seulement de dix ans joue de la trompette le second excellentement le saxoalto.

Voilà deux jeunes qui seront sûrement dignes de leurs aînés. Ils sont à la bonne école !

UN NOUVEAU CHEF ! Cette répétition s'est déroulée sous la direction avertie de la baguette de M. Harold Borguesi, nouveau chef ou plutôt non ! Disons tout simplement que ce dernier reprend ses anciennes fonctions car, il y a quelques temps déjà, il a dirigé durant six années consécutives cette même philharmonie.

Personne ne se plaint de ce retour bien au contraire, car chacun connaît les qualités et le dévouement de M. Borguesi. Tout est donc pour le mieux !

LE BUREAU Voici la composition du bureau responsable :

Président : M. André Lanas, vice-président, M. Albert Richaud, secrétaire ; M. Gilbert Blanc, trésorier ; M. Gabriel Brémond, architecte ; M. Chahosky.

M. Francis Guiffredy, M. Charles Ricci, M. François Ruiz et M. Jean-Pierre Brest, membres de la commission.

Les destinées de la philharmonie Aptésienne sont en de très bonnes mains. Voilà qui nous promet

une prochaine bonne saison musicale. Il ne peut en être autrement !

LE PONTET - AVIGNON

Résurrection d'une ancienne société de musique et naissance d'une nouvelle.

Le 7 janvier dernier, en la Mairie de Pontet, s'étaient réunies des bonnes volontés de la ville de Pontet et de la ville d'Avignon, afin de faire renaître de ses cendres, une société musicale, « L'Harmonie Pontétienne ».

Après un accord général, et sous la présidence d'honneur de M. le Maire du Pontet, M. Langlade en devenant le président, M. Fosco le chef de musique et un certain nombre d'autres personnes des membres du bureau.

Des décisions étaient prises, un mariage était consommé entre la Mairie du Pontet et le club Léo Lagrange d'Avignon.

De ce mariage, sortait une nouvelle Société pour le département de Vaucluse, c'était « L'Harmonie Léo Lagrange de Vaucluse ».

Bien décidés à ne point faire appel à des musiciens qui seraient obligés de quitter leur propre société musicale, les dirigeants décidèrent de ne faire appel qu'aux musiciens pouvant en même temps jouer dans plusieurs formations, et à ceux ayant quitté depuis longtemps d'autres sociétés musicales.

Les dirigeants résolurent à élargir leur recrutement sur les départements limitrophes et cela permit quelques jours après de créer et de souder un corps musical bien uni, de l'habiller avec de rutilants uniformes rouges et blancs.

Cette société put partir accompagner les majorettes Léo Lagrange de Vaucluse dans diverses villes d'Allemagne et à Paris où elle se fit entendre sous la Tour Eiffel.

Les divers journaux allemands furent unanimes pour chanter les louanges de cette nouvelle société. Félicitations aux dirigeants de cette harmonie.

OPPEDE

Nos fêtes pascales.

Les touristes ont afflué dans notre cité : les ruelles de notre vieux village connurent l'animation des beaux jours d'été. Le concert donné dans la salle des fêtes par l'Harmonie Fraternelle Oppédoise fut suivi par un public nombreux qui apprécia surtout la Pastorale pour saxo-alto exécutée avec brio par notre ami H. Marcellin, « Tyrtée », la grande valse de M. H. Moutte, président de la Fédération des sociétés musicales du Vaucluse, reçut l'ovation du public. Félicitations cette formation harmonique qui, à chaque occasion, rehausse l'éclat de nos fêtes.

PERTUIS

Belle tenue

du Congrès départemental des Sociétés musicales

La séance de travail qui eut lieu le matin à la salle municipale rue Général - Leclerc, fut empreinte d'une certaine tristesse en raison de l'état de santé du président M. Moutte qui avait bien projeté d'être là et dont l'absence était profondément ressentie. D'autant plus qu'il avait été prévu d'associer cette manifestation à l'expression de vœux de bonne santé à l'occasion de son 81ème anniversaire.

A la suite de la discussion des diverses questions à l'ordre du jour, le tiers sortant du conseil d'administration fut réélu à l'unanimité, dont voici la composition : BUREAU FEDERAL

Président d'honneur : M. Jules Niel, président du conseil général.

Président actif : M. Henri Moutte (de Cavailon).

Vice-président délégué : M. Louis Piton d'Apt.

Vice-présidents : Mme Josette Pradelle de Valréas ; MM. Fabins Bressy, d'Isle-sur-Sorgue ; André Trinquier, d'Avignon ; Marcel Gachet, de Bollène.

Secrétaire général : M. J.-P. Boitelet, de Cavailon.

Secrétaire-adjoint : M. Daniel Berges de Cavailon.

Trésorier général : M. J. Noël Ciamon d'Avignon.

Trésorier adjoint : M. Henri Genevet de Cavailon.

Commissaires aux comptes : MM. René Rebut, d'Isle-sur-Sorgue et Ramey, de Pernes-les-Fontaines.

Administrateurs : MM. Allie, de Cavailon ; Bergues, d'Orange ; Agard, de Sarrians ; capitaine Deudon, de Valréas ; Bourdarel d'Orange ; Barthe, de Saint - Saturnin - les - Apt ; Igolein, de Pernes-les-Fontaines ; Colonel Montagnard, d'Avignon ; Gervais Pin, de Pertuis ; Imbert de Sorgues ; Kléber Constantin, de Saint-Christol ; Saladin, de Bollène ; Blanc de Cheval Blanc ; Laty, de Montfavet, et Goudard de Carpentras.

La séance ouverte à 10 h., prit fin à 11 h. 30, suivie des concerts annoncés, donnés par l'Harmonie Durance-Luberon et la chorale « Envol » de Pertuis et du repas de clôture à l'Hôtel Terminus. H. L.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Chefs de musique...

Depuis longtemps vous savez que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée — 71 - Charnay-lès-Mâcon

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

Mais n'oubliez pas que vous y trouverez également tous les articles quels qu'ils soient dont vous pouvez avoir besoin pour vos sorties, pour les concours, pour les festivals, notamment toutes récompenses : MEDAILLES, COUPES, DIPLOMES, etc...

Nos stocks importants permettent des livraisons immédiates pour tous les articles de vente courante. D'autre part, notre organisation nous permet de livrer dans les délais les plus brefs tout ce qui doit être fabriqué spécialement : DRAPEAUX, BANNIÈRES, FLAMMES, ARTICLES D'HABILLEMENT, etc.

ET TOUT POUR LES MAJORETTES

Demandez notre dernier catalogue général n° 58 bis qui vient de paraître.